

**FONDS DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL POUR LA
CONSOLIDATION DE LA PAIX
MODELE DE DOCUMENT DE PROJET**



United Nations
Peacebuilding

DOCUMENT DE PROJET DU PBF

Longueur : 12 pages maximum (plus page de couverture et annexes)

Pays : Tunisie	
TITRE DU PROJET : Pérenniser la paix en Tunisie par l'inclusion des jeunes au niveau local NUMERO de Projet / portail Gateway du MPTF-O (pour les projets en cours) : 00113584	
Modalité de financement du PBF: <input checked="" type="checkbox"/> IRF <input type="checkbox"/> PRF	Indiquer si les fonds doivent être déboursés dans un fonds d'affectation spéciale ("Trust fund") (au lieu des comptes des organisations bénéficiaires): <input type="checkbox"/> Fonds d'affectation spéciale national <input type="checkbox"/> Fonds d'affectation spéciale régional Nom du fonds d'affectation spéciale :
Liste de l'ensemble des agences bénéficiaires directes des fonds du PBF (en commençant par l'agence chef de file), type d'organisation (ONU, ONG etc.) : ONU Bureau du Coordonnateur Résident, PNUD, ONU Femmes, UNESCO Autres partenaires de mise en œuvre (gouvernementaux ou non-gouvernementaux) : Ministère des affaires locales et de l'environnement ; Conseils municipaux de Médenine, Tataouine, Remada, Gabès, Ben Guerdane, Zarzis, Djerba-Ajim ; Fédération des villes tunisiennes, l'Observatoire National de la Jeunesse , Entités pertinentes des Nations Unies selon les projets sélectionnés par les jeunes ; des organismes (Trust work & EPI/Brandeis University), des ONG d'envergure internationale et nationales (SFCG, les Scouts Tunisiens, Radio Nefzaoua, ONG Genre) et associations locales.	
Date approximative de démarrage du projet¹: Décembre 2018 Durée du projet en mois :² 24 mois (18 mois avec une extension de 6 mois) jusqu'à 31 Décembre 2020) Zones géographiques (à l'intérieur du pays) de mise en œuvre du projet : Tunisie méridionale (Médenine, Tataouine, Remada, Gabès, Ben Guerdane, Zarzis, Djerba-Ajim)	
Le projet relève-t-il d'une des fenêtres de priorité spécifiques du PBF: <input checked="" type="checkbox"/> Initiative de promotion de l'égalité des sexes <input checked="" type="checkbox"/> Initiative de promotion des jeunes <input type="checkbox"/> Transition entre différentes configurations de l'ONU (e.g. désengagement d'une mission de maintien de la paix) <input type="checkbox"/> Projet transfrontalier ou régional	
Budget total du projet PBF* (par agence bénéficiaire) : \$ 2 998 889 PNUD : \$ 1 994 009 UNESCO: \$ 502 750 ONU Femmes: \$ 502 130 Total PBF : \$ 2 998 889	

¹ Note: la date de démarrage du projet sera celle du premier versement.

² La durée maximum des projets IRF est de 18 mois et PRF de 36 mois.

**Le budget total approuvé et le versement de la deuxième tranche, ou toute tranche supplémentaire, sont soumis à la condition d'être approuvés par PBSO, et à la disponibilité des fonds sur le compte du PBF. L'agence coordinatrice doit démontrer la dépense/engagement d'au moins de 75% de la tranche précédente et la soumission de tous les rapports PBF dus dans la période écoulée.*

Toute autre source de financement destinée au projet (montant et source) :

PBF 1^{ère} tranche (30%):	PBF 2^{ème} tranche* (70 %):	PBF 3^{ème} tranche* (0%):
PNUD : \$ 598,203	PNUD : \$ 1,395,806	N.A.
UNESCO : \$ 150,825	UNESCO : \$ 351,925	
ONU Femmes : \$ 150,638	ONU Femmes : \$ 351,492	
Total : \$ 899,666	Total : \$ 2,099,223	

Décrire brièvement en deux ou trois phrases le projet en expliquant succinctement son aspect urgent, son rôle catalyseur, sa tolérance au risque et son caractère innovant :

Basé sur les résolutions du Conseil de Sécurité des Nations Unies 2250 et 1325 et dans le cadre du programme de pérennisation de la paix ainsi que de l'initiative « Pathways for Peace – Chemins pour la Paix », ce projet novateur vise à renforcer la cohésion sociale et la résilience par l'inclusion des jeunes marginalisés au niveau local – en accordant une attention particulière aux jeunes femmes. Conçu comme une initiative "pilote", le projet cherche à démontrer l'efficacité d'utiliser une approche endogène, basée sur la résilience (plutôt que sur le risque) pour s'engager auprès des jeunes marginalisé(e)s. Si l'accent mis sur les jeunes les plus marginalisé(e)s par le biais d'une approche hautement axée sur les bénéficiaires s'avère une méthodologie efficace dans cette première phase, le projet pilote pourrait être étendu à toute la Tunisie. Au vu de la multitude d'acteurs et actrices qui se préparent à accroître leurs activités de développement local, et étant donné que ce projet est l'un des premiers à chercher explicitement à tirer parti des capacités existantes plutôt que de s'attaquer aux facteurs de conflit, ce projet pilote visera également à diffuser les enseignements et les bonnes pratiques. L'objectif est d'engager les jeunes marginalisé(e)s auprès des acteurs nationaux et internationaux afin d'influencer les politiques en faveur de la participation des jeunes ainsi que de définir un agenda pour une programmation de développement plus large, par exemple via le partenariat P4P en Tunisie avec la Banque mondiale.

Le projet se concentre sur la région méridionale historiquement négligée et les zones frontalières sensibles avec la Libye, et ce à un moment critique de la transition tunisienne. En mai 2018, dans le cadre du processus de décentralisation en cours en Tunisie, le pays a franchi avec succès une nouvelle étape dans sa trajectoire démocratique avec l'élection de plus de 7 200 conseillères municipales et conseillers municipaux : 37 % des élus et élues sont des jeunes et 47 % des femmes. Il s'agit là d'une occasion cruciale de consolider les relations entre l'État et la société en vue de renforcer la confiance et favoriser l'inclusion des jeunes femmes ainsi que des jeunes hommes marginalisés du pays, dont beaucoup perdent confiance en leur avenir en Tunisie et sont de plus en plus désengagés sur le plan sociopolitique, ce qui peut se traduire par des stratégies d'adaptation négatives telles que la toxicomanie, la criminalité ou, dans certains cas, l'immigration irrégulière. Si l'occasion de tirer parti de ce moment historique pour autonomiser la jeune population du pays en tant qu'acteurs et actrices du développement et du changement est évidente, elle n'est pas sans risques : les attentes des jeunes après la révolution reposent désormais sur ces nouvelles conseillères municipales et nouveaux conseils municipaux, gouvernant pour la première fois dans l'histoire de la Tunisie dans un contexte socio-économique très difficile. Les conseillères locales, conseillers locaux, les jeunes et « l'écosystème » des parties prenantes, qui les soutiennent et les contraignent de diverses manières, devront établir suffisamment de confiance, de capacités, de volonté et de moyens pour travailler ensemble de manière constructive en vue de faire retrouver aux jeunes espoir et dignité.

Résumer le mécanisme de consultation adopté pour formuler le projet préalablement à la soumission à PBSO, y compris (i) via examen / consultation du Comité de pilotage du PBF, le cas échéant, et (ii) avec les communautés cibles et la société civile.

Le Coordonnateur Résident et le Bureau du Coordonnateur résident consultent, depuis plus d'un an, les entités onusiennes et non-onusiennes, gouvernementales et non-gouvernementales, à-propos des points d'entrée possibles pour un projet qui contribuerait à la pérennisation de la paix en Tunisie. Ces vastes consultations ont permis d'affiner la portée du projet en l'orientant vers un groupe cible (à savoir les jeunes marginalisés, y compris les jeunes migrant(e)s et les jeunes migrant(e)s de retour) dans les zones marginalisées (régions méridionales et zones frontalières). Ces décisions ont été éclairées par des analyses socio-économiques, de la dynamique politique du pays, des approches émergentes pour pérenniser la paix, ainsi que par de vastes consultations aux niveaux local, national et international. Les consultations ont impliqué des responsables à l'échelle, des décideuses nationales et décideurs nationaux, des faiseuses et faiseurs d'opinion, des expertes et experts, des donatrices nationales et donateurs nationaux, des **ONG d'envergure nationales** et internationales, des OSC, des homologues de l'ONU et des jeunes. Un atelier sur les « meilleures pratiques pour l'inclusion des jeunes » a été organisé à Tunis pour informer ce projet en juillet 2018, et des consultations au niveau local dans toutes les municipalités ont été réalisées, y compris auprès des conseillères locales et conseillers locaux, des associations, des jeunes et d'autres homologues à l'échelle locale. Le processus d'élaboration de ce projet a été éclairé par des discussions approfondies en cours avec la Banque mondiale dans le cadre de l'initiative « Chemins pour la paix » – étant donné la place centrale de ce projet dans les engagements de prévention de manière plus générale. Enfin, le projet a fait l'objet d'un processus de validation avec l'équipe de pays des Nations Unies.

Degré de contribution à la promotion de l'égalité des sexes³ : 2

Spécifiez le pourcentage (%) et le montant (\$) du budget total du projet alloués aux activités directement liées à l'égalité entre les sexes / le renforcement des capacités des femmes : 17,3% / 520 940 \$ (ce qui n'inclut pas l'expertise genre dans les coûts de personnel).

Degré de risque du projet⁴ : 1

Sélectionner le domaine de priorité de l'intervention (« focus area ») du PBF résumant au mieux l'objet du projet (choisir un domaine seulement⁵) : 2.3

Le cas échéant, le résultat de l'UNDAF auquel le projet contribue : Gouvernance Démocratique

Le cas échéant, **Objectif de Développement Durable** auquel le projet contribue : ODD 5 (égalité des sexes), ODD 10 (inégalités réduites), ODD 11 (villes et communautés durables) et ODD 16 (paix, justice et institutions efficaces)

Le cas échéant, Objectif National Stratégique auquel le projet contribue :

³ **Score 3** pour les projets qui ont l'égalité entre les sexes comme objectif principal (minimum 80% du budget total est alloué à l'égalité entre les sexes et le renforcement des capacités des femmes).

Score 2 pour les projets qui ont l'égalité entre les sexes comme objectif significatif (minimum 30% du budget qui va à l'égalité entre les sexes et le renforcement des capacités des femmes).

Score 1 pour les projets qui contribuent d'une certaine manière à l'égalité entre les sexes, mais pas de manière significative (moins de 30% du budget total).

⁴ 0 = risque faible pour la réalisation des résultats

1 = risque moyen pour la réalisation des résultats

2 = risque élevé pour la réalisation des résultats

⁵ (1.1) Réforme du Secteur de la Sécurité, (1.2) État de droit, (1.3) DDR, (1.4) Dialogue politique

(2.1) Réconciliation nationale ; (2.2) Gouvernance démocratique ; (2.3) Prévention/gestion des conflits

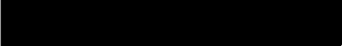

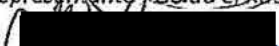

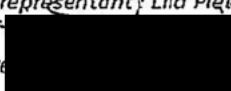

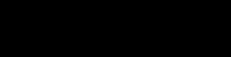

(3.1) Création d'emplois ; (3.2) Accès équitable aux services sociaux

(4.1) Renforcement des capacités nationales de l'État ; (4.2) Prolongement de l'autorité de l'État/de l'administration locale ;

(4.3) Gouvernance des ressources de consolidation de la paix et Secrétariat PBF

<p>Type de demande :</p> <p>Nouveau projet <input type="checkbox"/></p> <p>Révision de projet <input checked="" type="checkbox"/></p>	<p>Pour les révisions de projet, sélectionnez tous les changements pertinents et fournir une brève justification à la fin du document :</p> <p>Extension de la durée : Durée additionnelle du projet en mois: 6 mois jusqu'à 31 Décembre 2020.</p> <p>Changement de résultat / sujet : N/A</p> <p>Changement de l'allocation budgétaire entre résultats ou augmentation de plus de 15% par catégorie de budget : N/A</p> <p>Budget PBF supplémentaire : Budget supplémentaire par agence bénéficiaire : N/A</p> <p>Brève justification de la révision :</p> <p><i>NB : s'il s'agit d'une révision, indiquer chaque changement du document de projet en rouge ou en MODE RÉVISION. Inclure également un nouveau cadre de résultats et un budget en indiquant clairement les changements apportés. Les parties sans modifications restent les mêmes. De nouvelles signatures seront requises.</i></p> <p><i>Le décalage dans la mise en œuvre des activités accentué par la crise COVID-19 ainsi que les changements opérés au niveau de l'architecture du partenariat initialement prévue figurent parmi les principales justifications de la révision qui est fondamentalement focalisée sur une extension de la durée pour 6 mois supplémentaires jusqu'à fin décembre 2020.</i></p> <p><i>De même, la révision vise à mettre en exergue et préciser les nouveaux partenaires de réalisation identifiés ainsi que leurs rôles respectifs.</i></p> <p><i>Un autre changement qui justifie la révision est celle relative au changement dans le nombre de communautés ainsi que leur précision. En effet, compte tenu des délais de mise en œuvre et, tout en gardant le même nombre de municipalités et de jeunes à mobiliser, il est proposé de passer des 42 communautés initialement prévues à 21. Ces communautés ont déjà été identifiées en concertation avec les partenaires.</i></p> <p><i>Enfin, d'autres changements ont été opérées au niveau de la théorie de changement, du cadre de résultats et du calendrier d'exécution afin de les adapter notamment à la nouvelle période de mise en œuvre et au contexte Covid-19.</i></p>
--	---

SIGNATURES DU PROJET :

<p>AGENCE RECIPIENDAIRE</p> <p>Nom du représentant : Steve Utterwulghe</p> <p>Signature : </p> <p>Nom de l'agence : PNUD</p> <p>Date et tampon : </p> <p>Nom de la représentante : Golda el Khoury</p> <p>Signature : </p> <p>Nom de l'agence : UNESCO</p> <p>Date et tampon : 15/07/2020</p> <p>Nom de la représentante : Begonia Lesagabaste</p> <p>Signature : </p> <p>Nom de l'agence : ONU Femmes</p> <p>Date et tampon : 10/07/2020</p>	<p>Représentant du gouvernement national</p> <p>Institution gouvernementale : Ministère des affaires locales</p> <p>Signature</p> <p>Titre :</p> <p>Date et tampon :</p>
<p>Chef de l'équipe-pays des Nations Unies</p> <p>Nom du représentant : Lila Pietets</p> <p>Signature : </p> <p>Coordonnatrice résidente des Nations Unies</p> <p>Date & tampon : 8/07/2020</p>	<p>Peacebuilding Support Office (PBSO)</p> <p>Oscar Fernandez-Taranco</p> <p>Name of P </p> <p>Signature </p> <p>Assistant S  ebuilding Support Of- fice</p> <p>New York, 8 September 2020</p> <p>Date & Seal</p>

I. Contexte de consolidation de la paix et justification de l'appui de PBF (4 pages max)

- a) Décrire brièvement l'**analyse de conflit** et la relation entre les conclusions de l'analyse et le projet. Comment le projet compte-t-il répondre aux causes structurelles et principaux facteurs de tensions / conflits? Fournir une analyse des acteurs clefs et des principales parties prenantes ayant un impact ou étant sensibles aux principaux facteurs de tension visés par le projet. Cette analyse doit intégrer les questions d'égalité entre les sexes et prendre en compte les besoins spécifiques des jeunes.

Alors que la Tunisie est le seul pays où la dynamique des printemps arabes a conduit à l'émergence d'une démocratie multipartite, la jeunesse tunisienne – jeunes femmes et jeunes hommes – continue de connaître une marginalisation politique, économique, sociale et culturelle et, dans certains cas, l'exclusion des bénéfices de ces changements. Les obstacles à l'inclusion sont complexes et présentent de multiples facettes⁷ : certaines institutions politiques et sociales limitent la capacité de la jeunesse tunisienne d'exercer l'action civique ; la cohésion sociale est minée par une vision étroite du bien public, souvent perçue comme profitant à une minorité d'individus aux dépens des nombreuses et nombreux autres ; la corruption érode la confiance des jeunes dans la volonté et la capacité des institutions publiques de tenir leurs promesses ; et les normes culturelles entourant la famille, la religion et la communauté façonnent les perceptions et les attentes concernant le rôle de la jeunesse dans la société. Dans ce contexte difficile, de nombreux jeunes sont de plus en plus désengagé(e)s sur le plan sociopolitique et cherchent d'autres opportunités à l'étranger. De tels choix sapent la capacité inhérente de tous les jeunes - femmes, hommes, actifs/ves et marginalisé(e)s - à servir en tant que citoyennes actives et citoyens actifs, agentes et agents de changement et leaders, capables de contribuer à la cohésion sociale et à la pérennisation de la paix en Tunisie.

Le processus global post-révolution a produit la nouvelle Constitution de 2014, le dialogue national a permis de résoudre pacifiquement les crises politiques et l'Assemblée nationale constituante, suivie par l'Assemblée des représentants du peuple (ARP), a lancé de nombreuses réformes de la gouvernance. Un autre jalon dans la transition de la Tunisie a été atteint en mai 2018, lorsque, dans le cadre du processus de décentralisation de la Tunisie, plus de 7 200 conseillères municipales et conseillers municipaux ont été élus dans 350 municipalités. La Tunisie a fait preuve d'une grande résilience face aux multiples chevauchements et aux dynamiques complexes – y compris l'impact socio-économique et fiscal considérable de la crise libyenne sur l'économie⁸ tunisienne combiné à l'instabilité qu'elle a provoqué dans les régions frontalières, aux attaques terroristes, à la menace de l'extrémisme violent et aux crises politiques intermittentes – optant constamment pour la voie du consensus et du compromis, et maintenant sa stabilité durement acquise malgré les obstacles importants.

La Tunisie, cependant, est confrontée à de multiples défis sur divers fronts qui pourraient saper les progrès réalisés à ce jour, comme l'a reconnu le Gouvernement tunisien dans le Rapport national de 2017.⁹ Tout d'abord, la Tunisie est confrontée à une crise économique endémique, avec une faible croissance économique, un taux de chômage élevé et un niveau d'inflation parmi les plus élevés depuis 1991.¹⁰ Cette situation a nourri les perceptions indiquant que

⁷ Banque mondiale, 'Youth and governance in the middle east and north Africa, A framework, The World Bank Group, 2018.

⁸ CESAO, " L'impact de la crise libyenne sur l'économie tunisienne : An Estimation of the Macroeconomic and Fiscal Impacts of the Libyan crisis on the Tunisian Economy, Commission économique et sociale des Nations Unies pour l'Asie occidentale - ESCWA, (mars 2017).

⁹ Préparé pour l'Examen périodique universel.

¹⁰ Déclaration du FMI sur la Tunisie, 30 mai (2018).

certains gains démocratiques ne se sont pas traduits par des avantages tangibles pour l'ensemble de la population. En second lieu, comme le souligne l'analyse du PNUD sur les dynamiques et potentiels d'instabilité,¹¹ la méfiance à l'égard du gouvernement est importante, ce qui entraîne un désenchantement sociopolitique et une dynamique croissante de contestation et de désaffection. Le pays a ainsi connu une augmentation des protestations, passant de 8 000 en 2016 à 11 000 en 2017, et, au début de 2018, des manifestations étendues, accompagnées d'émeutes nocturnes.¹² Ces dynamiques témoignent des difficultés actuelles du système politique à inclure toutes les forces de la société, ainsi que des défis pour canaliser et négocier les revendications sociales de la population privée de ses droits.¹³ Enfin, les inégalités régionales sapent l'unité nationale et exacerbent la marginalisation. Une étude de l'Institut tunisien de la compétitivité et des études quantitatives¹⁴ montre que, bien que l'indicateur de développement régional a diminué dans tous les gouvernorats, il est nettement inférieur dans les régions de l'intérieur du pays. Le phénomène de la migration est également plus fréquent dans les régions intérieures et urbaines.¹⁵

Contexte de COVID-19 et la consolidation de la paix

La crise de COVID-19 a radicalement changé le contexte dans lequel le projet se déroule. Il est plus que jamais nécessaire de renforcer la confiance et la cohésion - entre les jeunes actifs et les jeunes marginalisés, entre les jeunes et leurs communautés, entre les jeunes et les municipalités locales - dans le cadre d'une réponse efficace à la pandémie. La pandémie risque d'accentuer la tension sur un tissu social mis à rude épreuve en raison des dynamiques sociales, économiques et politiques qui durent depuis la révolution de 2011. En conséquence, la proposition présente les modifications – voire une réorientation - au projet qui permettent de répondre à la crise actuelle tout en restant pleinement dans l'esprit de veiller à ce que les réponses actuelles et au-delà soient éclairées par une compréhension des capacités de résilience endogènes et des approches ascendantes pour favoriser et maintenir la paix.

La situation dans certaines régions de la Tunisie est devenue critique avec l'accélération de la propagation du COVID-19. Le gouvernement tunisien a mis en place une stratégie nationale de lutte contre le COVID-19 et des mesures importantes ont été entreprises pour contenir l'épidémie. Des actions sont également en cours de mise en œuvre par les municipalités et d'autres parties prenantes locales (notamment la société civile et les populations directement) qui sont en train de devenir des acteurs et actrices de première ligne dans la réponse à la crise tout en faisant face souvent à des moyens et des ressources limités.

Malgré l'impact relativement limité de la crise en termes de nombre de personnes contagées et décès en Tunisie et qui ont permis au pays d'initier le déconfinement depuis le début du mois de mai, l'impact social et économique de la crise est considérable. De même, le risque d'une nouvelle vague de contagions est envisageable tel que constaté par les nouveaux cas de contagion qui continuent à apparaître. A l'instar de la situation dans d'autres pays confrontant la propagation du virus, les prédictions demeurent douteuses. (Annexe 1 : Adaptation activités du projet PBF selon le contexte du COVID-19).

¹¹ PNUD, 'Analyse des potentiels d'instabilité et de la dynamique en Tunisie', PNUD, 2015.

¹² The Guardian, 'Tunisia protests : authorities accused of indiscriminate crackdown', 11 janvier 2018.

¹³ Meddeb, Hamza, 'Precarious resilience : Tunisia's Libyan Predicament', Middle East and north Africa Regional Architecture, Future Notes, No. 5 avril 2017, page 7-8.

¹⁴ ITCEQ, 'Indicateur de Développement Régional: Methodologies et Resultats', Mai 2018.

¹⁵ INS, 'Statistiques Tunisie Flash Migration', N 3, December 2016.

Exclusion et marginalisation des jeunes

Ces dynamiques combinées de stagnation économique, d'exclusion sociopolitique et d'inégalités régionales ont frappé encore plus durement les jeunes (18-35 ans, jeunes femmes et hommes), et ce de manière différenciée selon les sexes et les régions. La société tunisienne est jeune : 51% de sa population a moins de 30 ans, et les 18-29 ans représentent plus de 70% de la population au chômage¹⁶ – un chiffre qui a augmenté depuis la révolution.¹⁷ Les femmes sont, en outre, affectées par des taux de chômage plus élevés (22,9% en 2017 contre 12,5% pour les hommes), ce qui est significatif dans le cas des jeunes diplômées (39% en 2017 contre 19% pour les hommes), et présentent de faibles taux d'alphabétisation (25,6% pour les femmes contre 12,8% pour les hommes et 41,7% dans les zones rurales pour les femmes contre 23,1% pour les hommes).¹⁸ Les jeunes représentent un nombre significatif de la population émigrant de Tunisie. De tous les migrants tunisiens, 30% ont entre 15 et 34 ans.

Malgré le rôle de premier plan joué par les jeunes pour mettre fin au régime autoritaire et une Constitution qui a consacré le rôle vital que les jeunes jouent dans le développement, le rôle constructif que les jeunes peuvent jouer, dans la pratique, dans leur société est souvent négligé par les familles, les communautés et les décideuses et décideurs.¹⁹

Cependant, la « jeunesse » ne peut et ne doit pas être traitée comme une entité homogène. Il existe en particulier trois clivages qui minent la cohésion sociale de la jeunesse en Tunisie : premièrement, le fossé entre les jeunes dits "élites" ou jeunes actifs/ves (AY), qui sont généralement éduqués, ou qui disposent d'un emploi ou d'une formation, d'une part, et les jeunes marginalisé(e)s/jeunes qui sont éloigné(e)s de l'éducation, de l'emploi ou de la formation (NEET)²⁰, et des jeunes découragé(e)s et désengagé(e)s qui ont abandonné la recherche d'opportunités dans le secteur formel d'autre part ; deuxièmement, le fossé "spatial" qui, bien que vécu par les deux groupes, affecte plus durement les NEETs, de pire en mieux, entre les jeunes vivant en milieu rural, semi-urbain et urbain, et entre celles et ceux qui vivent dans les régions intérieures et méridionales par rapport à celles et ceux qui vivent dans le nord et les régions côtières ; et, troisièmement, entre les femmes et les hommes des deux catégories, les premiers ayant moins bien réussi dans chacune des catégories susmentionnées. Malgré la diversité intersectionnelle au sein de chacun de ces groupes de jeunes, les expériences de difficultés économiques, de marginalisation politique et d'inégalités régionales d'AY et de NEET, entre celles et ceux qui vivent dans les zones urbaines et rurales, et entre les hommes et les femmes sont flagrantes. Si la AY peut connaître les difficultés du chômage, les NEET connaissent souvent une profonde exclusion à de multiples niveaux : elles sont souvent inactives, découragées et sans espoir et, en Tunisie, les jeunes femmes sont plus susceptibles d'être des NEET que les hommes.²¹ En Tunisie rurale, la moitié des jeunes femmes sont des NEET (50,4%), tandis que 83% des NEET dans les zones rurales et 57% dans les zones urbaines n'achèvent pas leurs études secondaires.²² En outre, ces statistiques sont plus élevées dans les régions de l'intérieur et du sud par rapport à Tunis et au nord (voir ci-dessous).

¹⁶ Search for Common Ground, 'Youth consultations on peace and security : findings from Focus Group discussions and interviews including hard to reach youth in Tunisia', Informing the Progress Study on Youth, Peace and Security and the Implementation of Security Council Resolution 2250, Search for Common Ground, 30 septembre 2017.

¹⁷ Groupe de la Banque mondiale, Tunisie, " Breaking the barriers to youth inclusion ", Groupe de la Banque mondiale, 2014.

¹⁸ Recensement general de la population et de l'habitat, 'Caracteristiques d'education de la population', Volume 4, Janvier 2017.

¹⁹ Smith, Sarah, "Les leaders d'aujourd'hui : Engagement of youth in sustaining peace", Development Dialogue Paper, No. 23, avril 2017.

²⁰ Le Groupe de la Banque mondiale (2014).

²¹ Ibid, page xv.

²² Ibid,

Un rapport de 2017 de Search for Common Ground Report au sujet de la jeunesse²³ informe sur les expériences et les besoins des "jeunes marginalisés". Le rapport définit cette catégorie comme étant "les jeunes difficiles à atteindre qui sont moins impliqués dans la vie et les activités de la société en général - soit par leur propre volonté, soit en raison de l'exclusion de la société en général. Ils font souvent face à la stigmatisation et à des difficultés supplémentaires. Parmi les principaux réseaux, ils sont plus difficiles à atteindre par les programmes de développement et les organisations internationales qui travaillent avec les jeunes, ce qui contribue à les rendre invisibles et méconnus"²⁴. Le rapport a révélé que « les jeunes se sentent invisibles, ignorés et incompris, dépourvus de sentiment d'appartenance et de pouvoir »²⁵ et subissent deux formes de violence : la violence quotidienne dans les écoles, leurs familles et leurs communautés²⁶, et la violence de l'exclusion. Cette dynamique est exacerbée par quatre facteurs clés :²⁷

- Premièrement, les jeunes marginalisé(e)s/NEET font l'expérience de "hugra" (humiliation sociale) et "tahmich" (humiliation institutionnelle/marginalisation) en raison de leur exclusion endémique de la vie communautaire et des décisions qui les affectent.
- Deuxièmement, ils sont doublement pénalisés par un discours et une pratique qui les ignore (en se concentrant plutôt sur AY) ou qui les considère comme des criminels, des extrémistes violents potentiels ou des migrants ; les jeunes soulignent en particulier le rôle des médias, qu'ils considèrent comme les auteurs de leur stigmatisation en raison des stéréotypes et des images négatives qu'ils dépeignent de la jeunesse et des régions du Sud.
- Troisièmement, les jeunes/marginalisé(e)s/NEET se sentent ignorés par les organisations internationales qui, soit ne les incluent pas du tout, soit viennent avec des programmes préplanifiés qui ne répondent pas à leurs besoins réels.
- Enfin, même ceux qui souhaitent participer à la vie communautaire sont confrontés à des limitations pratiques et culturelles du fait qu'ils vivent dans des zones reculées sans moyens de transport, comme c'est le cas, par exemple, des femmes qui sont susceptibles d'être découragées par leur famille pour participer aux affaires publiques.

Comme indiqué dans le Rapport sur le développement humain arabe 2016 du PNUD pour la région, et plus particulièrement pour la Tunisie dans un rapport²⁸ de la Banque mondiale, la capacité de surmonter ces défis est minée par un contexte national plus large dans lequel : un cadre juridique clair axé sur la participation des jeunes fait défaut ; la communication et l'information concernant les possibilités de participation des jeunes aux processus politiques est absente ou insuffisamment adaptée aux jeunes ; les capacités et la motivation (en particulier des NEET) sont souvent faibles et les stratégies pour appuyer leur autonomisation font défaut ; et une partie des responsables gouvernementales et gouvernementaux et le grand public ne sont pas suffisamment sensibilisés aux avantages ainsi qu'aux possibilités associés à l'inclusion des jeunes dans la prise de décision. De plus, comme le souligne le rapport, le statut socio-économique demeure un catalyseur clé de la participation civique et politique : les jeunes de la classe moyenne ayant accès à la technologie et aux médias ont tendance à s'engager davantage sur les deux fronts, tandis que celles et ceux qui sont économiquement et

²³ Recherche d'un terrain d'entente (2017).

²⁴ Ibid, page 9

²⁵ Ibid, page 14.

²⁶ Ibid, page 30.

²⁷ Recherche d'un terrain d'entente (2017).

²⁸ Banque mondiale, 'Youth and governance in the Middle East and North Africa, A framework, The World Bank Group, 2018.

socialement désavantagés (c'est-à-dire les NEET) courent un risque accru de toutes les formes de marginalisation.²⁹

Les régions du Sud au centre de l'attention

Ces problèmes sont aggravés dans les régions marginalisées du Sud et les régions frontalières : des recherches approfondies ont démontré que l'exclusion des régions de l'intérieur et du Sud est un facteur fondamental dans la marginalisation socio-économique, culturelle et politique de la jeunesse.³⁰ Loin des centres de pouvoir, ces régions sont principalement abordées sous l'angle de la sécurité en raison de l'instabilité en Libye et du risque perçu d'attaques terroristes, comme celles de Ben Guerdane en 2016. Malgré la diversité des attributs positifs de la région, les jeunes se plaignent de leur représentation erronée et persistante dans les médias en tant que « co-conspirateurs de la violence contre l'État ». ³¹ Les protestations sociales sont fréquentes ; à Tataouine, par exemple, les troubles sociaux ont gravement entravé toute activité économique dans la région³² – le contraire de ce que les manifestantes et manifestants appellent de leurs vœux. De nombreuses communes du sud souffrent d'une marginalisation historique, où "des années de distance et de désavantage ont laissé [la région] avec des promesses non tenues et des investissements négligés".³³ Les jeunes, jeunes femmes et jeunes hommes, vivent l'absence de l'État comme un manque de d'attention et le sentiment d'être oubliés – non seulement par l'État mais aussi par les Tunisiennes et Tunisiens dans d'autres régions, ce qui mine encore davantage la cohésion nationale.³⁴ Étant donné les possibilités limitées pour les jeunes de s'engager dans le secteur formel, beaucoup - en particulier les jeunes hommes - sont devenus dépendants des relations économiques avec le "souk de la Libye³⁵", c'est-à-dire qu'ils s'engagent dans des activités transfrontalières informelles et/ou illicites, ce qui a favorisé la création de vastes réseaux de contrebande. Au cours des 12 derniers mois, le nombre de jeunes quittant la région de Médenine par la mer sans papiers a considérablement augmenté. Sous la pression sociale et familiale, nombre d'entre eux ont expliqué qu'ils n'avaient pas voix au chapitre, qu'ils n'avaient aucune possibilité de croissance sociale et économique et qu'ils avaient donc pris la décision de partir par bateau et de risquer leur vie en le faisant.

Une étude réalisée dans le cadre du processus de préparation de ce projet³⁶ démontre plus en détail les facteurs qui unissent et différencient les sous-régions du Sud. Toutes les municipalités font face à des difficultés pour intervenir auprès des jeunes, et invariablement les jeunes sont perçus, présentés et abordés comme un problème, quand parfois ils ne sont pas abordés du tout. Les municipalités souffrent également de contraintes similaires : le manque de ressources pour créer de nouveaux espaces ou fournir de l'équipement aux jeunes ; les défis liés à l'entretien de ces structures ; le manque de ressources humaines pour faciliter/gérer ces espaces ; et le nombre croissant de jeunes intéressés par les activités "apolitiques", a mis en évidence une diminution de la confiance dans la sphère politique. Au niveau sous-régional, les

²⁹ Ibid, page 8.

³⁰ World Bank Group, 'Surmonter les Obstacles à l'inclusion des jeunes, Tunisie, 2014.

³¹ Danish Demining Group, 'Between risk and resilience, youth experiences in Southeast Tunisia, Ben Guerdane and Dehiba', Research Summary, mai 2017, page 3.

³² Meddeb, Hamza, 'Precarious resilience : Tunisia's Libyan Predicament', Middle East and north Africa Regional Architecture, Future Notes, No. 5 avril 2017, page 7.

³³ Groupe danois de déminage, (2017), page 3.

³⁴ UN RCO, 'Rapport de la concertation avec les acteurs locaux dans des municipalités partenaires dans le Sud de la Tunisie autour de l'inclusion des jeunes', Aout 2018.

³⁵ "Libyan marketplace". Ghazel, Tarek, 'Une politique regionale pour prevenir l'extremisme violent au Gouvernorat de Medenine', CAP, Center for Applied Policy Research, 06-2017, page 1.

³⁶ UN RCO, 'Rapport de la concertation avec les acteurs locaux dans des municipalités partenaires dans le Sud de la Tunisie autour de l'inclusion des jeunes', Aout 2018.

parties prenantes ont mis en évidence différentes priorités et préoccupations, comme, par exemple : le manque de communication sur les processus axés sur les jeunes (Médénine) ; les niveaux croissants de migration irrégulière parmi les jeunes (Tataouine) ; le respect insuffisant des droits, des besoins et des aspirations des jeunes (Remada) ; les stratégies d'adaptation négatives utilisées par les jeunes hommes (Gabes) ; les niveaux élevés d'abandon scolaire (Ben Guerdane) ; l'utilisation sous-optimale des infrastructures qui pourraient profiter aux jeunes (Zarzis) ; et le manque d'infrastructures culturelles et sportives pour les jeunes (Djerba-Ajim) – pour n'en nommer que quelques-unes. Ces variations sous-régionales soulignent la nécessité d'une approche hautement adaptée aux contextes locaux.

Les élections municipales : Une fenêtre d'opportunité

Les élections municipales de mai 2018 offrent une occasion de renforcer la confiance entre les représentantes et représentants des pouvoirs publics locaux et les jeunes, de s'attaquer aux disparités régionales et de créer des bases plus inclusives pour la pérennisation de la paix. Premier processus démocratique du pays au niveau municipal, les élections ont déclenché le processus de décentralisation, qui vise à approfondir le processus de transition tout en offrant la possibilité de réarticuler et de réorienter en profondeur la relation entre la société et l'État en rapprochant le gouvernement des jeunes marginalisés. Alors que seulement 35,6% des électeurs inscrits ont voté, 37% des élus sont des "jeunes" et 47% sont des femmes - ce qui démontre la manière dont au moins les jeunes femmes et d'hommes actifs/ves ont encore confiance dans le système politique. Le fait que, sur 7200 conseillers locaux, plus de 2600 soient âgés de 35 ans ou moins présente une occasion très claire et prometteuse de transformer positivement la relation entre les jeunes et les autorités locales.

Bien que les municipalités présentent un point d'entrée idoine et prometteur, le processus n'est pas sans risques. La faible participation électorale démontre les niveaux élevés de désengagement et d'apathie que le projet devra surmonter pour atteindre ses objectifs ambitieux. En outre, à la lumière du processus de décentralisation, les attentes élevées, parmi les jeunes, vis-à-vis de la période postrévolutionnaire sont susceptibles de se détourner de la scène nationale vers la scène locale ; il n'est pas certain que les conseillères municipales et conseillers municipaux auront la capacité, les ressources ou la volonté d'écouter, d'inclure et de répondre aux jeunes d'une manière qui s'accorde avec leurs droits et leur besoin d'opportunités et de dignité.

- b) Expliquer succinctement la manière dont le projet est en phase avec et appuie les **cadres stratégiques du Gouvernement et des Nations Unies**, et promeut l'appropriation nationale et comment le projet se base sur une phase précédente, le cas échéant, et/ou profite des **enseignements pertinents**.

Ce projet s'appuie sur quatre cadres et processus politiques dirigés par l'ONU :

Tout d'abord, la Tunisie ayant été identifiée comme pays pilote pour le déploiement des recommandations du rapport phare de l'ONU et de la Banque mondiale (BM) « Les chemins pour la paix », le projet cherchera à mettre en valeur et à approfondir les résultats du partenariat pour la prévention en Tunisie. La BM lancera bientôt un "Fonds d'État et de consolidation de la paix" (SPF) destiné à renforcer ses initiatives actuelles en matière d'urbanisme et de gouvernance locale, et ce en vue d'accroître la participation des jeunes aux processus de gouvernance. Pour assurer la collaboration, ces initiatives de gouvernance - en attente de confirmation - prévoient de travailler dans au moins quelques municipalités communes ; en outre, pour assurer la nature participative et coordonnée de ces engagements, la BM évaluera

comment tirer parti des structures, processus et mécanismes participatifs et inclusifs mis en place pour le projet PBF. Ce niveau de synergie entre les initiatives du projet PBF et du SPF offre la possibilité de donner la priorité aux projets d'infrastructure menés par les jeunes au niveau municipal (financés par des prêts de la Banque mondiale). En outre, cette collaboration jettera les bases d'un travail conjoint potentiel dans le contexte de deux autres projets de la BM sur l'autonomisation économique et l'inclusion des jeunes. En raison des réunions de coordination régulières qui seront nécessaires à la synergie du projet PBF-SPF, il est envisagé que, à moyen terme, ces efforts jetteront les bases d'une plateforme consultative stratégique sur le risque et la résilience au niveau national, dirigée par le Gouvernement.

Deuxièmement, il s'appuie sur les résolutions parallèles adoptées en 2016 par le Conseil de sécurité et l'Assemblée générale à l'occasion desquelles les États Membres ont convenu d'une nouvelle approche pour « pérenniser la paix », définie à la fois comme « un objectif et un processus [...] qui englobe les activités visant à prévenir le déclenchement, l'escalade, la poursuite et la reprise d'un conflit ». L'approche utilisée dans ce projet permet d'avancer un nouveau cadre de l'équipe de pays des Nations Unies pour la pérennisation de la paix³⁷ qui est articulé autour des points principaux suivants :

- L'appropriation nationale se réfère et va au-delà de l'appropriation par le gouvernement national. Elle inclut l'appropriation par les jeunes – jeunes femmes et hommes –, les organisations de la société civile qui les soutiennent, et les autorités municipales qui sont là pour les servir.³⁸
- La pérennisation de la paix est encouragée par le soutien aux processus, mécanismes et structures endogènes plutôt que par l'imposition ou la création de nouveaux plans et actions de construction de la paix.³⁹
- Le point de départ des engagements est la capacité de résilience (plutôt que les facteurs de conflit, les besoins ou les faiblesses) qui a soutenu la cohésion sociale et qui peut être renforcée.⁴⁰
- Les efforts sont multisectoriels et sont donc liés à l'ODD16 sur la promotion de sociétés pacifiques, justes et inclusives.⁴¹ L'approche souligne également l'engagement du projet pour l'agenda « Leaving no one behind ».

Troisièmement (et quatrièmement), le projet s'appuie sur les cadres normatifs offerts par la résolution 1325 du Conseil de sécurité des Nations Unies sur les femmes, la paix et la sécurité et la résolution 2250 du Conseil de sécurité des Nations Unies sur la jeunesse, la paix et la sécurité, qui se renforcent mutuellement. Ces cadres reconnaissent que les jeunes et les femmes doivent participer activement à l'établissement d'une paix durable, apportent une contribution essentielle à la prévention et le règlement des conflits violents et, par conséquent, devraient jouer un rôle accru dans la prise de décisions ; ils encouragent à ne plus considérer les jeunes – hommes et femmes – comme des bénéficiaires – mais plutôt comme des partenaires et des

³⁷ Segneri, Giordano, PDA, 'Sustaining Peace. A UN inter-agency framework for supporting resilience in Tunisia', RCO, juin 2018 (Projet).

³⁸ Mahmoud, Youssef et Makoond, Anupah, 'Sustaining Peace : Qu'est-ce que cela signifie en pratique ? Chapitre un, dans (ed) The International Peace Institute, la Fondation Dag Hammarskjöld et le Centre de coopération internationale de NYU, " Sustaining peace through inclusion : partnerships with civil society and local actors ", février 2017, page 7.

³⁹ Ibid. Les capacités endogènes sont celles qui sont déjà ancrées dans les individus, les communautés et les sociétés et les relations entre eux, par opposition aux capacités qui sont cultivées ou " construites ". Tu vois : Tu vois : Interpeace Harvard Humanitarian Initiative, CEPAD, P4DP, 'Assessing resilience for Peace : A Guidance Note', FAR Project, avril 2016, page 18.

⁴⁰ La résilience est définie ici en utilisant le modèle d'Interpeace et Harvard Humanitarian Initiative qui, en utilisant une approche systémique, définit la résilience comme les capacités, les atouts et les attributs des individus, des communautés, des institutions ou des sociétés qui se manifestent à divers niveaux de la société - par opposition à une focalisation sur la fragilité et les obstacles à la paix : Tu vois : Interpeace, Harvard Humanitarian Initiative, CEPAD, P4DP, 'Assessing resilience for Peace : A Guidance Note', FAR Project, avril 2016.

⁴¹ Mechelouan, Delphine ; Mahmoud, Youssef ; O Suilleabhain, Andrea, Leiva Roesch, Jimena, 'Sustaining peace and the SDG on gender equality' Chapter Two in (ed) The International Peace Institute, the Dag Hammarskjöld Foundation, and NYU's Center on International Cooperation, February 2017, page 13. Y compris l'objectif 4 et l'objectif 11, par exemple.

leaders, en appuyant les efforts déployés par les jeunes pour identifier, définir et mettre en œuvre des initiatives qui répondent à leurs besoins. Conformément à l'approche proposée dans ce projet, l'Étude indépendante sur la jeunesse, la paix et la sécurité⁴² souligne la nécessité : d'une approche préventive qui positionne les jeunes en son centre ; d'un soutien à la résilience positive des jeunes (plutôt qu'une approche fondée sur le risque) ; de partenariats fondés sur la confiance avec les jeunes et les organisations dirigées par des jeunes ; et la nécessité de transformer des attitudes et des pratiques profondément enracinées par une combinaison de mesures et de mécanismes.

Appropriation et coordination au niveau national

Le projet renforce les efforts du gouvernement de multiples façons. Plus important encore, il soutient l'application de la Constitution tunisienne qui, en vertu de l'article 8, souligne que la jeunesse est une force active dans l'édification de la nation.⁴³ En outre, le projet appuie la mise-en-œuvre du Code des collectivités locales (CCL) récemment adopté, qui fournit un cadre normatif pour le processus de décentralisation et prescrit l'inclusion des jeunes et des femmes en particulier : l'article 106, par exemple, encourage les jeunes à créer des projets au niveau local ; l'article 208 stipule que les comités de gestion locaux devraient inclure les jeunes ; l'article 210 initie un cadre pour la création de commissions permanentes chargées d'examiner des questions spécifiques, notamment la question des femmes et de la famille, des jeunes, des affaires sociales, du chômage, des personnes sans soutien familial et des personnes handicapées ; de nombreux autres articles soulignent également la nécessité de transparence et de responsabilité au niveau local (article 75) ; des processus participatifs d'établissement des priorités (article 119) ; et un rôle clé pour la société civile dans les réunions des conseils municipaux (article 219), entre autres. Une vision sectorielle de la jeunesse, élaborée en partenariat avec le projet Tamkeen du PNUD Tunisie, a été validée par le Ministère de la jeunesse et des sports et devrait être adoptée dans les mois à venir, tandis que l'Autorité nationale de la statistique élabore actuellement une enquête nationale sur la jeunesse. Enfin, dans le cadre des efforts de contextualisation de l'ODD16, une étude de référence a été entreprise par le gouvernement afin de créer et de mesurer la réalisation d'un " objectif de gouvernance tunisien (OGT) " ; le projet s'appuie donc sur l'engagement de la Tunisie pour la réalisation de l'ODD16.

- c) Un résumé des **interventions existantes** dans le secteur de l'intervention proposée en remplissant le tableau ci-dessous :

Afin de capitaliser et de construire sur le travail des acteurs onusiens et non-onusiens intervenant dans cet espace, ce projet sera en synergie avec toutes les entités locales, sous-régionales et nationales pertinentes à travers la création de centres « Soutenir la paix et la jeunesse ». Les synergies les plus importantes sont énumérées ci-dessous :

Nom du projet (durée)	Donateur et budget	Axes thématiques du projet	Différence / complémentarité avec la proposition actuelle

⁴² A/72/761-W/2018/86, Assemblée générale, Conseil de sécurité, point 65 de l'ordre du jour, Consolidation de la paix et maintien de la paix, La paix manquante : étude indépendante sur les jeunes et la paix et la sécurité.

⁴³ C'est ce qu'il dit : "L'État cherche à créer les conditions nécessaires au développement des capacités des jeunes et à la réalisation de leur potentiel, les aide à assumer leurs responsabilités et s'efforce d'étendre et de généraliser leur participation au développement social, économique, culturel et politique.

Acteur	Initiative(s)	Synergie
Banque mondiale	SPF/planification urbaine/gouvernance locale	La BM et le projet PBF-ONU travailleront dans les sept mêmes municipalités, et ces deux interventions comprennent un volet jeunesse. La BM tirera parti des mécanismes participatifs mis en place dans le cadre de ce projet et explorera la possibilité de fournir un financement pour les priorités identifiées par les jeunes (les détails de cette collaboration sont en attente de confirmation, et les discussions au sein de la BM et entre la BM et les Nations Unies sont en cours).
PNUD	MadinaTouna	Le projet tirera parti de l'appui fourni à MadinaTouna dans trois des sept municipalités sélectionnées en intégrant une dimension jeunesse dans les stratégies de développement durable en cours d'élaboration.
	SDG 16	Travaillant dans les mêmes municipalités, le projet ODD16 fournit un contexte dans lequel les jeunes marginalisés sont intégrés dans les communautés à de multiples niveaux - à travers la police de proximité, l'accès à la justice, la lutte contre la corruption, etc. Selon les projets choisis par les jeunes, il y aura diverses possibilités d'assurer une synergie.
	Tamkeen	Dans la mesure du possible, les OSC soutenues par Tamkeen seront mises à profit par le biais d'un modèle de Formation de Formateurs et des Formatrices (FdF) pour offrir une formation à d'autres OSC. Des médiateurs et médiatrices initiés peuvent également être déployés dans les municipalités si nécessaire.
OIM	Mobi-TRE AVRR ARISE	Le projet PBF assurera la liaison avec les projets de l'OIM ayant des activités dans les régions du sud-est de la Tunisie, où l'agence vise à réduire la pauvreté et les risques de migration irrégulière, à savoir : MOBITRE, qui met l'accent sur le rôle possible des investissements pour la diaspora tunisienne ; l'AVRR qui contribue au retour et à une réintégration en bon ordre et dans des conditions respectueuses de la dignité humaine à des migrants qui ne peuvent ou ne veulent pas rester dans le pays d'accueil et souhaitent retourner volontairement dans leur pays d'origine; et le projet ARISE qui cherche à contribuer à changer la perception et le comportement des migrants irréguliers, à engager les jeunes et à influencer les personnes susceptibles de les aider dans leur démarche, à favoriser des alternatives aux migrations irrégulières, et à soutenir la réintégration socio-économique des migrants de retour.
Union européenne	Projets financés au titre de l'Instrument de paix et de stabilité et du programme PASC	L'UE met en œuvre huit projets dans le cadre du IcSP et de l'Instrument Européen de Voisinage. Les deux lignes de financement comprennent des projets sur la bonne gouvernance et le développement socio-économique, en particulier en faveur des régions en retard de développement et des jeunes. Le projet PBF sera coordonné avec les initiatives d'inclusion socio-économique et politique des jeunes, de sensibilisation et de soutien aux médias, telles que celles que l'UE finance aux ONG dans le cadre du IcSP dans les gouvernorats et municipalités concernés (en particulier, International Alert pour la promotion de la participation sociale, économique et politique des jeunes marginalisés à Tataouine et Medenine ; CCS sur les femmes et les jeunes pour la paix à Tataouine et Remada). En outre, le projet devrait étudier la collaboration au niveau local avec des initiatives dans le cadre du PASC, comme par exemple les conseils régionaux des OSC (Tataouine) et le forum local sur le plaidoyer pour les politiques publiques par les jeunes et les OSC.
USAID	TADAEEM	Compte tenu de l'ampleur de ce projet et de ses activités dans le Sud, l'USAID sera invitée - avec d'autres acteurs - à faire partie du centre Sustaining Peace and Youth Hub pour explorer les synergies et partager l'apprentissage.
	MA3AN	Le partenariat avec Search For Common Ground qui fait également parti du consortium chargé de la mise en œuvre de cette initiative permettra d'assurer des synergies avec ce programme qui vise à habiliter 30 communautés tunisiennes dans 15 gouvernorats à : engager les jeunes marginalisés, identifier et réduire les vulnérabilités propres à la communauté; catalyser et exploiter les ressources des secteurs public et privé pour créer une base durable pour la cohésion sociale et la résilience.
DRC-DDG	Résilience des jeunes	Centré sur les ateliers/interventions de planification de l'action menée par les jeunes ; le DRC-DDG sera invité à se joindre au programme "Sustaining Peace & Youth Hubs", en particulier pour partager les leçons sur le travail dans les zones frontalières.
FNUD	Promouvoir la démocratie locale et participative	Le projet PBF cherchera à capitaliser sur l'expérience acquise et sur le réseau d'acteurs pertinents mis en place par le projet du FNUD qui visait à accroître la participation des citoyens et l'application des principes d'une gouvernance efficace dans la gestion locale du gouvernorat Gabès et de six autres gouvernorats qui ne sont pas visés par le projet. Parmi les activités particulièrement pertinentes pour le projet PBF, le FNUD a organisé des ateliers axés sur la prise en compte des recommandations des OSC et des citoyens, la formation des jeunes hommes et des jeunes femmes à l'encadrement des campagnes de sensibilisation et des discussions virtuelles pour les jeunes et des projets pilotes pour améliorer les services locaux fournis aux citoyens.

II. Contenu du projet, justification stratégique, et stratégie de mise en œuvre (4 pages max plus annexe du cadre des résultats)

- a) Une **brève description du contenu du projet** – les résultats principaux du projet, la stratégie de mise en œuvre, et comment le projet va répondre aux facteurs identifiés dans l'analyse de conflit dans la section 1 (cette section doit intégrer les questions d'égalité entre les sexes et prendre en compte les besoins spécifiques des jeunes).

Ce projet vise à pérenniser la paix et à renforcer la cohésion sociale et la résilience par le biais d'une confiance accrue entre les divers jeunes (AY et NEET, ruraux et urbains, jeunes femmes et hommes), d'une part, et entre les jeunes et les conseillères locales et conseillers locaux, d'autre part, dans sept municipalités des zones frontalières du sud de la Tunisie. Le projet vise à autonomiser les jeunes en tant qu'actrices et acteurs du changement dans leurs communautés, et à accroître leur participation aux processus de prise de décision au niveau municipal en encourageant : i) des pratiques plus inclusives et mieux adaptées aux jeunes parmi les conseillères locales et conseillers locaux ; ii) des initiatives de développement et de prévention sélectionnées, conçues et mises-en-œuvre par les jeunes ; et iii) un environnement favorable constructif grâce aux dialogues intergénérationnels, aux représentations positives des jeunes et du Sud dans les médias et à l'harmonisation des efforts des acteurs du développement travaillant sur les questions liées à la jeunesse. Capitalisant sur la fenêtre d'opportunité offerte par les élections municipales de mai 2018, le projet soutient les efforts de décentralisation du Gouvernement, qui offrent le potentiel de réarticuler la relation entre l'État et la société, et entre l'État et les jeunes marginalisés en particulier.

Suite à la situation du COVID, une adaptation au contexte a été incontournable. La manière dont le projet a été conçu - c'est-à-dire en fournissant un cadre et une méthodologie d'action plutôt qu'une manière prescriptive - permet le type de flexibilité nécessaire pour répondre à ce type de défis. Après tout, le projet propose un processus à quatre axes, une méthodologie basée sur la résilience et des structures de coordination pour aider les acteurs à proposer, concevoir et mettre en œuvre des initiatives basées sur leurs propres capacités de résilience, leurs connaissances et leur expertise.

L'adaptation faite est donc une réorientation plutôt qu'une déviation. D'un point de vue temporel, seules les activités des phases une (déjà presque achevées) et deux nécessitent une réorientation pour pouvoir commencer dans les conditions actuelles de confinement. Pour autant que ces conditions soient assouplies dans les 3-4 mois à venir, les phases 3 et 4 du projet peuvent se dérouler comme prévu en une seule phase. Si le confinement n'est pas terminé dans les 3-4 mois et/ou s'il n'est toujours pas possible de réunir des groupes de personnes, le projet restera autant que possible le même mais les modalités de réalisation du projet devront être adaptées.

Stratégie de mise en œuvre du projet

Meilleures pratiques : S'engager auprès des jeunes marginalisés

La conception et la mise-en-œuvre de ce projet s'inspireront de 14 meilleures pratiques clés concernant les interventions auprès des jeunes marginalisés (jeunes femmes et jeunes hommes) qui ont émergé d'une étude documentaire et de consultations (bilatérales et groupes de discussion) avec des acteurs nationaux et internationaux à Tunis ; et, dans les municipalités sélectionnées, de consultations avec des associations, des conseillers locaux et des jeunes. Une approche d'apprentissage est pleinement intégrée dans le cadre du projet ; en tant que tel, ces meilleures pratiques devraient être considérées comme un point d'entrée. Cette option pour la mise-en-œuvre du projet est générée par la volonté de surmonter les défis rencontrés dans les tentatives précédentes pour atteindre des catégories de jeunes spécifiques dans ces domaines et développer un modèle qui pourrait renforcer les capacités systémiques pour l'inclusion. Les

leçons et les meilleures pratiques seront intégrées au projet sur une base itérative à la suite d'une étude plus approfondie des meilleures pratiques internationales au cours de la première phase du projet ; les leçons tirées de la communauté de pratique « hébergée » par les « Sustaining Peace and Youth Hubs » ; et, à la suite de l'apprentissage des « boucles de rétroaction » qui font partie du processus de suivi et d'évaluation basé sur les « indicateurs de paix au quotidien ».

Leçon/ Meilleure pratique	Justification
1. S'engager avec les jeunes en tant que partenaires du développement et du maintien de la paix.	Les jeunes ont été stigmatisés par des discours politiques et médiatiques qui les présentent comme de futurs migrants ou des extrémistes violents potentiels. Si les jeunes représentent la majorité des personnes engagées dans l'extrémisme violent et la migration, dans l'ensemble, cela ne représente qu'une infime proportion des jeunes. D'autres discours les présentent soit comme des victimes, soit comme des agresseurs, soit comme des " facteurs de risque " qui les stigmatisent davantage. Les jeunes doivent être perçus, approchés et engagés avec des partenaires qui ont des contributions et des compétences précieuses à apporter au développement et à la pérennisation de la paix. Cela signifie qu'il faut être particulièrement attentif à utiliser un langage positif et constructif lors de l'élaboration des projets et de la participation des jeunes.
2. Engagements sur le terrain dans l'approche « Développement positif de la jeunesse »	En lien avec ce qui précède, il est donc essentiel de mettre l'accent sur les résultats positifs que les jeunes peuvent créer, plutôt que sur les résultats négatifs que la société espère prévenir : cela signifie offrir des opportunités aux jeunes et les soutenir pour ce qu'ils peuvent contribuer, plutôt que parce qu'il y a quelque chose qui ne va pas avec eux. L'approche PYD exige l'intentionnalité ; s'attaque aux comportements à risque ; reconnaît les capacités positives de tous les jeunes ; fournit un soutien qui leur permet de s'épanouir ; promeut l'engagement civique et l'engagement civique ; permet mais n'exige pas que tous les jeunes " dirigent " ou simplement qu'ils participent ; et engage tous les éléments de la communauté.
3. Garantir une méthodologie communautaire et intergénérationnelle	En relation avec ce qui précède, les jeunes doivent être habilités à se sentir partie intégrante de la communauté - pour leur donner un sentiment de connexion et d'appartenance ; cela signifie comprendre et s'engager dans les raisons de leur déconnexion, qui peut être due à des facteurs culturels, socio-économiques, politiques, psychologiques, de santé ou autres. Les engagements doivent donc comprendre une vision d'ensemble et inclure les familles, les chefs religieux, les dirigeants communautaires, les éducateurs, les médias et d'autres acteurs pour s'attaquer et surmonter la discrimination et la marginalisation. Le dialogue entre les jeunes et les aînés peut aider à éliminer les obstacles culturels à l'engagement, en particulier chez les jeunes qui sont profondément influencés par les attributs de leur entourage. Les adultes doivent participer à ce processus, car les initiatives dirigées par les jeunes peuvent être perçues comme une menace pour la position et le pouvoir des parents et des aînés de la communauté.
4. L'implication des NEET (ou " jeunes difficiles à atteindre ") exige un nouveau style d'engagement proactif	Les partenaires techniques et financiers du développement international impliquent généralement les jeunes dans leurs interventions par le biais d'appels à propositions, de réseaux locaux tels que les groupes de jeunes, les centres sportifs et les réseaux de médias sociaux, par exemple. Le problème de cette approche est qu'elle privilégie les jeunes qui sont déjà actifs et qui peuvent être moins sceptiques à l'égard des organisations internationales. Cela aurait conduit au mythe selon lequel les NEET sont « difficiles à atteindre » ; les recherches démontrent que, au contraire, ils sont extrêmement faciles à atteindre mais nécessitent des stratégies et des mécanismes adaptés. Ce constat implique i) d'adopter une approche proactive, c'est-à-dire aller vers les jeunes (dans les cafés, dans les rues, dans des " spots " populaires) plutôt que de s'attendre à ce qu'ils viennent vers opérateurs du développement, et b) d'élargir la conception d'un leader d'un individu renvoyant au profil de AY à une personne qui aurait la capacité de mobiliser d'autres jeunes étant dans une situation similaire à la sienne (y compris les NEET).
5. S'attaquer activement aux problèmes qui divisent les jeunes en utilisant leur diversité comme une force	Les divisions entre les jeunes « sont un défi majeur pour la cohésion sociale et la paix ». Plutôt que d'aborder les AY et les NEET, par exemple, ou les « jeunes ruraux » et « jeunes urbains », comme des « monolithes », il convient de tirer parti de la diversité inhérente des jeunes comme une force. Les méthodes pour impliquer les jeunes doivent encourager la diversité et l'apprentissage mutuel « de pair à pair », en évitant les dynamiques par lesquelles les AY « enseignent » aux NEET, par exemple - les deux ont beaucoup à gagner des interactions les uns avec les autres. Les jeunes hommes et les jeunes femmes ont des expériences, des perspectives, des idées, des antécédents socio-économiques, des affiliations religieuses et des circonstances personnelles diverses. Lorsqu'ils cherchent à impliquer les jeunes, les efforts doivent s'assurer qu'ils représentent le " microcosme de la société " plutôt qu'un aspect particulier de la société.
6. Pour maintenir l'implication des jeunes, il faut une « feuille de route » commune et des étapes claires et identifiables	Les jeunes marginalisés, en particulier, ont connu de multiples déceptions et « rejets » dans leur vie, et sont particulièrement sensibles aux promesses non tenues. Des efforts importants devraient être entrepris pour gérer et répondre aux attentes partagées. Il est particulièrement utile, au début des efforts pour impliquer les jeunes, d'élaborer une « feuille de route » commune pour le projet, avec des étapes-clés qui, au cours de son exécution, matérialisent des résultats catalytiques et tangibles contribuant à bâtir la confiance, à maintenir l'implication des jeunes et à démontrer des rétributions significatives pour leurs efforts.

7. Investir dans le renforcement des capacités des associations locales de jeunes et de femmes	Les organisations de jeunesse et leurs partenaires de la société civile ont la capacité de mieux comprendre les dynamiques locales et les perspectives sur le terrain, ainsi que de mobiliser leurs pairs. Par conséquent, des efforts importants devraient être entrepris pour renforcer les capacités organisationnelles, la stabilité financière et les connaissances techniques et non techniques de ces associations, par le renforcement des capacités, la création et l'élargissement des partenariats, des compétences, des réseaux et des leçons apprises avec un large éventail d'autres actrices et acteurs, y compris, mais sans s'y limiter, les groupes de jeunes.
8. Le renforcement des capacités, le mentorat et l'accompagnement des jeunes ciblés doivent être adaptés et personnalisés	L'état de la recherche sur les besoins des NEET suggère que les programmes de jeunesse doivent adopter des approches plus personnalisées et alignées aux besoins réels des jeunes, aussi différents et diversifiés soient-ils. De tels programmes ne peuvent donc pas être "préemballés", mais doivent être conçus sur la base d'évaluations des besoins des jeunes en tant qu'individus et groupes - identifiés avec et par les jeunes eux-mêmes et s'appuyant sur leurs capacités de résilience. Les jeunes femmes et les jeunes hommes présentent, à ce titre, des besoins très différents ; certains NEET peuvent manquer de confiance, d'autres peuvent nécessiter un accompagnement sur un aspect technique particulier du projet. Dans la mesure du possible, le renforcement des capacités devrait inclure les compétences transférables recherchées sur le marché du travail, leur permettant de passer à d'autres rôles dans la société après l'achèvement du projet s'ils le souhaitent. Des conseils et un soutien techniques seront également nécessaires pour s'assurer que les activités dirigées par les jeunes respectent les normes d'éthique, de protection et de « Do No Harm » (sensibilité aux conflits) - d'une manière qui donne aux jeunes les moyens d'agir en tant que gestionnaires de projets.
9. La sensibilité au genre <i>et à la</i> religion est impérative	Les femmes peuvent avoir besoin de stratégies spécifiques et adaptées pour assurer leur engagement, en raison de valeurs culturelles qui peuvent les empêcher de jouer un rôle actif ainsi que de considérations pratiques (autres obligations, y-compris les enfants et les familles, par exemple). En outre, il est important d'examiner la façon dont les croyances religieuses éclairent les rôles des hommes et des femmes dans les communautés et peuvent présenter des défis, ou des opportunités, pour la participation des jeunes femmes et des jeunes hommes aux activités de développement. L'attention portée à la dynamique religieuse devrait également contribuer à créer un espace sûr et inclusif où les jeunes peuvent exprimer leur identité religieuse.
10. Veiller à ce que les médias et la communication jouent un rôle de premier plan	La tendance des médias à se concentrer sur des histoires négatives, et souvent sensationnalistes, concernant les jeunes a pour effet de diffuser une représentation négative les concernant qui influence l'état d'esprit de la population générale envers les jeunes, ainsi que sur la perception des jeunes sur eux-mêmes. Ces représentations renforcent les formes d'injustice et de discrimination auxquelles les jeunes sont confrontés, et augmentent les niveaux de désespoir - d'autant plus qu'elles présentent une image très déformée. Les stratégies médiatiques jouent un rôle fondamental dans la création d'un environnement favorable à l'autonomisation des jeunes.
11. La logistique est importante	Trop souvent, les questions logistiques sont peu prises en compte, ou les obstacles logistiques sont abordés en utilisant des « solutions technologiques », c'est-à-dire des téléphones ou des plateformes de médias sociaux qui sapent le potentiel de confiance des échanges directs. Les réunions doivent être organisées dans des espaces auxquels les jeunes peuvent accéder (ou un moyen de transport doit être fourni), à un moment qui leur convient et dans un environnement où ils se sentent à l'aise (c.-à-d. pas dans des hôtels de luxe).
12. Des approches novatrices pour la création d'"espaces sûrs" de dialogue et d'expression sont nécessaires	Les espaces adaptés aux jeunes sont souvent conçus comme des espaces formels, tels que les centres de jeunesse, où les jeunes peuvent se sentir en sécurité et s'engager dans un large éventail d'activités. Très souvent, il s'agit d'une attente limitative si la communauté manque d'un tel espace : n'importe quelle installation peut être utilisée à cette fin. Les jeunes peuvent même se sentir plus à l'aise dans un café ou un espace extérieur. Les « initiatives urbaines de rue » encouragent également les jeunes à trouver des moyens de s'engager de manière créative avec la communauté au sens large, plutôt que de limiter leurs activités à des espaces spécifiques – par le théâtre de rue, les marathons de la paix ou les concerts, par exemple.
13. Évitez la tentation de " le faire pour eux " - rester toujours dans le " back office "	Les jeunes devraient avoir la possibilité de jouer différents rôles et de développer la structure la plus appropriée pour qu'ils travaillent ensemble sur la question qu'ils ont identifiée, en fonction de la disponibilité et du niveau d'engagement ; il faudra probablement faire preuve de souplesse et de capacité d'adaptation au fur et à mesure que le projet progressera ou que la participation fluctuera. Il convient donc d'éviter de tenter de structurer le groupe « par le haut ». Il peut être tentant pour des acteurs internationaux ou nationaux plus expérimentés - qui peuvent aussi être soumis à des pressions de temps et de « qualité » - de vouloir « aider » les jeunes en entreprenant certaines activités pour eux. Il est important de rester fidèle à l'objectif du projet, qui est de mener des activités « dirigées par les jeunes », ce qui leur permet de développer davantage la résilience. Il s'agit de développer des modalités « back office » très proactives qui permettent un accompagnement rapproché en fonction des besoins. Si le projet appartient au jeune, il peut être considéré comme un succès. Le rôle de l'acteur extérieur n'est pas d'enseigner, mais de donner aux jeunes les moyens d'avancer, ce qui signifie de rester dans le « back office ».
14. La flexibilité, l'adaptabilité et la volonté d'apprendre sont des éléments clés	Si la vision, la structure, les processus de planification et les mécanismes de financement du projet sont trop restrictifs ou rigides, il y a un risque de manquer des opportunités d'accroître l'impact positif du projet sur les jeunes. Par exemple, dans certaines régions, il est difficile d'estimer le nombre d'associations qui existent déjà pour soutenir les jeunes. Il est important de reconnaître que des situations inattendues se produiront et qu'il faut s'y préparer - ce qui exige une approche très souple et adaptative, fondée sur l'apprentissage itératif.

b) Fournir une **théorie du changement pour le projet** – expliquer le type de changement attendu par le projet et comment les interventions envisagées vont mener aux résultats

et pourquoi ces interventions ont été choisies. Indiquez les hypothèses qui informent la théorie du changement.

(Note: Le changement peut se produire par le biais d'approches diverses et variées, par exemple la cohésion sociale peut être favorisée par le dialogue ou par les opportunités d'emploi ou la gestion conjointe des infrastructures. Comment avez-vous choisi votre approche de programmation et selon quelles hypothèses ?)

Théorie du changement au niveau du projet

Dans la théorie du changement, les jeunes comprennent les jeunes actifs, les jeunes marginalisés/NEET des zones urbaines, périurbaines et rurales)

Si les jeunes ont la possibilité d'identifier et de proposer des initiatives qui reflètent leurs besoins et servent leurs communautés,

Et si les jeunes femmes et les jeunes hommes sont encouragés à participer aux initiatives qui répondent à la fois à leurs besoins et à leurs communautés, principalement celles liées à la réponse COVID-19,

Et si les conseillers locaux municipaux dans les régions du Sud incluent effectivement les jeunes dans les processus de prise de décision, de priorisation et de suivi au niveau municipal sur les questions qui affectent la vie des jeunes, S'ils valorisent leur implication et leur bénévolat; S'ils sont sensibilisés à l'impact de la crise sur les relations de genre et ont une meilleure compréhension de l'importance des concepts liés au genre et à la gouvernance locale dans leur travail avec les groupes vulnérables,

Et si les médias ont des compétences améliorées pour rendre compte des initiatives des jeunes femmes et hommes, mettant en valeur les activités des filles et des garçons,

Et si des espaces participatifs sont créés et mis à disposition, pour le débat, la réflexion, la proposition et l'action, rassemblant les pouvoirs locaux et les jeunes, leur permettant d'identifier, planifier et mettre en œuvre des actions qui répondent aux besoins réels des jeunes,

Alors, la confiance entre les jeunes et leur communauté ainsi qu'avec les municipalités et les médias sera renforcée, les jeunes sortiront de leur isolement et contribueront à la cohésion sociale et à la résilience locale sans discrimination fondée sur leur sexe

Parce que

- Les jeunes seront écoutés,
- Les jeunes femmes et hommes seront responsabilisés sur les compétences générales (communication interpersonnelle, genre, gestion des conflits et compétences techniques)
- Les jeunes seront encouragés à concevoir et à mettre en œuvre de petits projets,
- Les jeunes femmes et hommes partageront le même espace sans discrimination,
- Des histoires positives servant d'exemples seront transmises à la population, aidant à reconnaître la participation des jeunes,
- Les médias, leurs pairs, la communauté valoriseront leurs actions et reconnaîtront l'implication des jeunes (femmes et hommes) et la pertinence de leurs propositions pour le bien-être du territoire, encourageant ensuite les jeunes (NEET) à s'engager de manière indépendante dans la société civile.

Les risques :

- Les aînés montrent du mépris pour les actions des jeunes
- Les municipalités font des promesses sans les tenir
- Le conseil municipal est affaibli par des démissions ou des rivalités politiques
- Une première planification prenant en compte les propositions des jeunes n'est pas mise en œuvre ou n'est qu'une exception
- Les municipalités s'attribuent le mérite des actions et des propositions,

- Les médias priorisent les mauvaises nouvelles (chats, chiens et meurtres) et mettent les initiatives des jeunes en arrière-plan
- Une pratique sociale non inclusive et discriminatoire à l'égard des jeunes et notamment des jeunes femmes est ancrée dans les traditions et coutumes
- La violence basée sur le genre continue et est en augmentation
- Le Confinement reprend en raison d'une nouvelle vague de pandémie

- c) **Cadre des résultats du projet**, indiquant tous les résultats attendus du projet, les produits, les activités, y compris les indicateurs de progrès, niveau de référence, cibles, (doit intégrer les questions d'égalité entre les sexes et prendre en compte les besoins spécifiques des jeunes). Annexe B à compléter – il n'est pas nécessaire de rajouter ici une explication narrative.

Résultat 1 : Les jeunes marginalisés, travaillant avec un large éventail d'acteurs communautaires, conçoivent et mettent-en-œuvre efficacement des projets de développement communautaire qui augmentent la cohésion sociale et la résilience d'une manière durable. Les associations locales, les jeunes et les communautés acquièrent des compétences et des connaissances pour effectuer, conjointement avec les conseillères municipales et conseillers municipaux, des analyses participatives fondées sur la résilience de leurs communautés. Sur la base de ces analyses, les jeunes sont habilités à concevoir et à mettre en œuvre des projets de développement communautaire axés sur la résilience à court et à moyen terme dans les communautés urbaines, périurbaines et rurales - avec les conseils et les contributions des membres de la communauté, ainsi que des conseillères locales et conseillers locaux et des homologues du développement par le biais des " Centres municipaux de soutien à la paix et à la jeunesse ". Pour favoriser une plus grande durabilité des efforts, les structures préexistantes (endogènes et créées de manière exogène) axées sur les jeunes sont rendues plus accessibles aux NEET, et les jeunes ont l'occasion de partager en personne des leçons et des idées, ainsi que des occasions de comprendre les services qui leur sont offerts par l'intermédiaire du "Réseau en ligne des jeunes pour le Sud " qui regroupe toutes les activités et services **axés sur les jeunes**.

Résultat 2 : Les conseillères municipales et conseillers municipaux de certaines municipalités ont la capacité d'élaborer un mécanisme officiel assurant l'inclusion des jeunes dans l'élaboration et la mise-en-œuvre de stratégies et de processus décisionnels axés sur la résilience. Les conseillères municipales et conseillers municipaux, qui seront identifiés par le conseil municipal de chaque municipalité, reçoivent une stratégie de renforcement des capacités sur mesure qui leur permet de s'engager avec les jeunes d'une manière significative et participative ; à la suite de l'analyse basée sur la résilience, les jeunes s'engagent avec les conseillères municipales et conseillers municipaux pour développer conjointement une stratégie basée sur la résilience et axée sur les jeunes ou pour disséminer une approche jeunesse dans des stratégies municipales préexistantes. Les jeunes sont habilités à plaider pour la sélection des projets prioritaires de la stratégie, qui seront financés par la municipalité, lorsque cela est possible, ou par le projet, le SPF ou d'autres partenaires informés du projet par l'intermédiaire des Centres de soutien à la paix et à la jeunesse, qui seront intégrées dans les structures déjà existantes de jeunesse les plus pertinentes au niveau municipal, qui ont été identifiées dans un mappage (sortie 1.4).

Résultat 3 : Les médias contribuent à un changement positif dans les récits et les attitudes à l'égard des jeunes et des régions du Sud parmi les membres des collectivités des municipalités ciblées ainsi que le grand public. Par l'interaction avec les jeunes, les entités médiatiques, les conseillères locales et conseillers locaux ainsi que les communautés sont sensibilisés aux effets

négatifs de la représentation erronée des jeunes et de la région du Sud dans les médias. Après une formation approfondie sur les médias, une stratégie médiatique globale sur le rôle positif des jeunes et du Sud est mise-en-œuvre par le biais des « nouveaux » médias et des médias traditionnels en vue de changer positivement la représentation des jeunes, les mentalités du public et la façon dont les jeunes se perçoivent elles et eux-mêmes. Les jeunes, les conseillères municipales et conseillers municipaux, les associations locales et les membres de la communauté reçoivent une formation sur l'engagement efficace et constructif avec les médias et sur la façon d'élaborer des stratégies de communication efficaces concernant leurs propres efforts axés sur les jeunes et dirigés par les jeunes.

Résultat 4 : Les conseillères locales et conseillers locaux, en collaboration avec leurs homologues nationaux, sont en mesure de coordonner le travail des acteurs locaux, nationaux et internationaux d'une manière qui améliore l'efficacité et l'efficience des interventions dans la région en réduisant les lacunes ainsi que les chevauchements, et en augmentant le partage des leçons apprises. Des « centres de soutien à la paix et à la jeunesse » sont créés dans chacune des sept municipalités et sont regroupés en un seul centre pour le Sud en vue de favoriser une meilleure coordination, efficacité et le partage des leçons entre les homologues nationaux, locaux et internationaux qui travaillent sur les questions de jeunesse. Un centre en ligne (e-Hub) pour l'ensemble des sept municipalités, est créé pour que ces acteurs puissent partager l'information et concevoir, par la suite, leurs interventions sur la base de cette information ; le centre en ligne est également ensuite utilisé comme un mécanisme pour mettre à jour et informer le 'Réseau en ligne de la jeunesse pour le Sud' en ligne. Les Hubs servent également de « Comité consultatif/conseil d'administration » pour les aspects du projet dirigés par les jeunes et fournissent un cadre dans lequel les partenaires nationaux et internationaux peuvent s'engager dans le projet en vue de l'étendre à d'autres municipalités du Sud et, éventuellement, à d'autres régions de Tunisie. Enfin, les enseignements tirés de l'expérience acquise et les données d'expérience recueillies peuvent également être mises à profit dans le cadre d'un échange national - à un stade ultérieur, élaboré conjointement avec la Banque Mondiale, incluant le gouvernement et d'autres acteurs concernés, dans le cadre de la mise en œuvre du P4P en Tunisie - pour partager les bonnes pratiques et converger vers des stratégies, priorités et objectifs dans la planification et la législation municipales et sectorielles requises.

- d) Le **ciblage des bénéficiaires** et le **ciblage géographique** du projet – donnez la justification relative aux choix des zones d'intervention géographiques du projet, le nombre approximatif et les critères de sélection des bénéficiaires, le calendrier de mise en œuvre les activités, les mesures prises pour assurer la cohérence entre les résultats et toute autre information pertinente concernant l'approche de mise en œuvre (qui doit intégrer les questions d'égalité entre les sexes et prendre en compte les besoins spécifiques des jeunes). Il n'y a pas besoin de répéter ici tous les produits et toutes les activités du projet qui sont dans le Cadre des résultats.

Ciblage géographique

Le projet se concentrera sur les gouvernorats de Gabès, Tataouine et Médenine. Sept municipalités des zones frontalières avec la Libye (Gabès, Médenine, Tataouine, Remada, Zarzis, Ben Guerdane et Djerba-Ajim) ont, à ce titre, été sélectionnées dans ces gouvernorats (voir carte 1). Ces zones ont été sélectionnées selon les critères ci-dessous :

- Perception d'exclusion : Les régions méridionales souffrent de perceptions d'exclusion et de délaissement en raison de la marginalisation historique (voir section 1a).
- Priorités du gouvernement : Lors des consultations avec le Ministère des affaires locales et de l'environnement, les régions frontalières ont été mentionnées comme une

priorité pour ce projet, assurant ainsi un degré élevé d'appropriation nationale (consultations dirigées par le RCO).

- Diversité : Les municipalités sélectionnées représentent différents niveaux de développement et, par conséquent, la possibilité d'explorer la notion de capacités de résilience endogènes dans différents contextes de développement ;⁴⁴ en outre, elles font preuve de diversité en termes de densité de population,⁴⁵ permettant également d'explorer diverses stratégies innovantes pour impliquer à la fois de petits et de grands groupes de jeunes marginalisés.
- Synergie avec la Banque mondiale : La mission « Pathways for Peace – Chemins pour la Paix » de l'ONU et de la BM en juillet 2018 a indiqué que les zones frontalières devraient être une priorité pour les efforts de prévention en raison de la nécessité de renforcer la résilience dans les zones les plus proches du conflit Libyen.
- Potentiel pour jouer un rôle catalytique : L'intervention dans la zone frontalière crée la base d'un travail transfrontalier potentiel soutenu par le projet PBF avec l'équipe de pays des Nations Unies en Libye à l'avenir ; alors que toutes les communautés au sein des Gabès, Tataouine et Médenine peuvent être considérées comme étant soumises à la dynamique transfrontalière avec la Libye, les communautés les plus proches de la frontière ont donc été sélectionnées. Remada et Ben Guerdane sont des localités directement frontalières avec la Libye.
- Cohérence : Les domaines d'intervention ont été définis selon la valeur ajoutée de l'ONU où ses agences ont, à ce jour, investi des efforts significatifs: cela garantit que l'impact permis par le financement du projet PBF est maximisé puisqu'il comble une lacune critique consistant en l'intégration des jeunes dans un domaine prioritaire, où les efforts axés sur les jeunes bénéficieront des infrastructures pour la paix (I4P) et d'autres capacités qui ont déjà été mises en place (NB : le PNUD a des projets à Gabès, Médenine, Tataouine, Ben Guerdane, Djerba-Ajim à la suite du projet : Madinatouna⁴⁶, Tamkeen⁴⁷ et/ou les projets de police de proximité⁴⁸).
- L'aspect pratique : Compte tenu de la courte durée du projet (18 mois + 6 mois d'extension), la distance et l'accessibilité (le réseau routier) ont été un facteur important dans les critères de sélection.

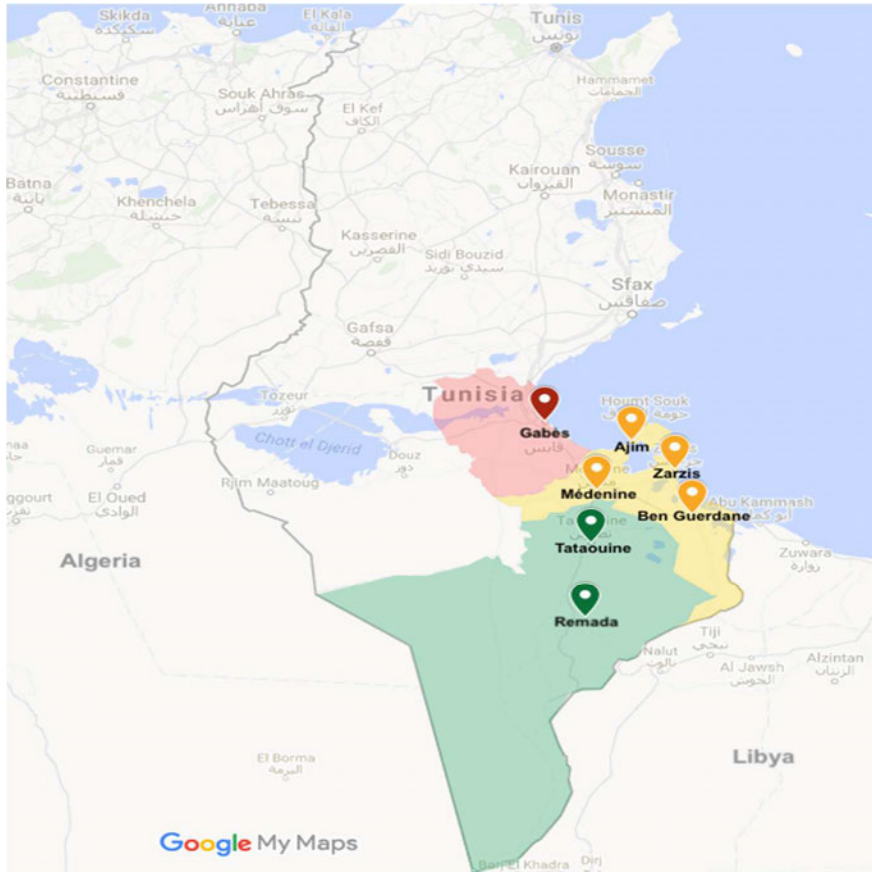
⁴⁴ Indice de développement par gouvernorat sur 4 : Tataouine 1-2 ; Médenine 2-3 ; Gabès, Ben Guerdane 2-3 ; Remada 01 ; Djerba-Ajim 1-2 ; Zarzis 1-2 sur 4.

⁴⁵ Tataouine 88'000 ; Médenine 102'000 ; Gabès 100'000 ; Ben Guerdane 80'000 habitants ; Djerba Ajim 24'000 habitants ; Zarzis 45'000 ; Remada 10'000 habitants.

⁴⁶ <http://www.medicities.org/-/projects-madinatouna>

⁴⁷ http://www.tn.undp.org/content/tunisia/fr/home/operations/projects/democratic_governance/projet-tamkeen-pour-la-promotion-de-la-citoyennete--le-renforcement0.html

⁴⁸ http://www.tn.undp.org/content/tunisia/fr/home/projects/projet-d_appui-a-la-prevention--a-a-la-preparation-et-a-la-reponse0.html



Ciblage des bénéficiaires/partenaires

Les communautés, les jeunes (et leurs familles), les organisations non gouvernementales (internationales et nationales), les organisations de la société civile, les associations, les municipalités ainsi que les entités médiatiques peuvent être considérées à la fois comme partenaires et bénéficiaires. Le projet évite d'être trop prescriptif en termes de nombre d'associations et de jeunes qui seront ciblés au sein de chaque communauté, et ce i) en raison du fait que toutes les municipalités ne présentent pas un tissu identique d'associations de jeunes/femmes présentes, ni même les mêmes populations de jeunes ; ii) pour éviter d'être « exclusifs » et de marginaliser les NEET qui pourraient souhaiter être impliqués. D'une manière générale, dans les sept municipalités sélectionnées, le projet cherchera à engager environ **3 associations locales** de jeunes/femmes par municipalité ; autant de jeunes bénéficiaires directs que possible ; et la communauté au sens large sera engagée directement par le biais de plateformes de dialogue, ainsi qu'à travers les médias traditionnels et sociaux. Les critères de sélection sont énumérés ci-dessous :

Communautés ciblées :

Conformément aux critères susmentionnés pour le ciblage géographique, les municipalités ont été présélectionnées ; au sein de chaque municipalité, trois communautés ont été sélectionnées suite à un processus de sélection participatif (avec les acteurs locaux) et à différents critères de sélection (comme par exemple la marginalisation des zones, isolement, la représentativité de jeunes, le niveau d'animation de la vie économique, l'accessibilité des services (tous types de services), les investissements possibles ou existants, les interventions de la communauté internationale (projets ONG ou associatifs)...). (voir annexe 2: Justificatif de réduction du nombre et Sélection des zones d'intervention)

Ces communautés sont les suivantes :

Municipalité	Arrondissement sélectionné
Médenine	Médenine Ouest (urbain) Médenine Sud (Semi-urbain) AlèSweitir (Rural)
Ben Gardane (Médenine)	Tabii Ouersnia Chehbania
Zarzis (Médenine)	Zone 1 : Ejdaria Zone 2 : El Ghorabat (inclure Loubigla, Khalfallah) Zone 3 : Hamadi Boutoufaha
Ajim (Médenine)	Guellela - zone urbaine El Groo – péri-urbaine Oued Zbib – péri-urbaine
Tataouine	Zone 1 : Wad Elgamah – urbain Zone 2 : Ezzahra – rural Zone 3 : Ksar Ouled Soltane (Elgolaa)
Remada (Tataouine)	Zone 1 : Remada EST +Remada OUEST - urbain Zone 2 : Bouj bourguiba+ Kambout + Bira mir - rural Zone 3 : Nekrif + Maghni - rural
Gabès	Zone 1 : Gabés ville (jara / bab bhar/lmanzal) Zone 2 : Chmisa / hay lamal Zone 3 : Chat salam /Iblad

- Les jeunes - jeunes femmes et hommes - de 18 à 35 ans (et leurs familles, selon le cas) : Au moins 70% NEETS, 30% AY (les femmes représentant 50% des deux catégories) par communauté.⁴⁹ D'autres critères de sélection seront décidés conjointement avec les ONG, les OSC et les associations travaillant dans chaque municipalité, ce qui permettra de tenir compte des spécificités sous-régionales, mais le principe directeur sera la diversité (âge, classe, origine, formation, éducation, expérience, handicap, etc.). Les critères d'exclusion seront évités. Le projet vise à atteindre jusqu'à 10 000 jeunes dans 84 groupes de jeunes (nombre moyen résultant du ciblage de deux groupes de jeunes dans chacune des zones urbaines, périurbaines et rurales pour chacune des sept municipalités).
- **Organisations partenaires au niveau international, national de la société civile :**

⁴⁹ Il y a un risque que les AY se sentent " pénalisés " pour leur engagement social ; pour éviter cela, 30% devraient être AY et les associations sélectionnées pour soutenir le groupe de jeunes sont également susceptibles d'être AY. Voir la matrice des risques pour plus d'informations.

Une architecture de partenariat est en cours de finalisation avec les organisations non gouvernementale de manière à ce que leur intervention soient synchronisées et complémentaires chacun selon son expertise et le type d'appui apte à ajouter de la plus-value au projet sur terrain. Les partenaires auront donc les rôles suivants :

- 1- EPI/Brandeis University : mise en place de la méthodologie de collecte de données pour l'élaboration d'indicateurs de paix quotidiens au niveau local et inclusion des membres des municipalités dans la communauté de pratique mondiale que EPI est en train de construire à travers le monde (voir annexe 3 : Justificatif partenariat Brandeis University pour le travail EPI)
 - 2- Search for Common Ground : mobilisation des jeunes et formation de la société civile locales sur la méthodologie d'analyse communautaire basée sur la résilience développée par Trust work Global et l'appui pour le renforcement de capacités des associations locales et des conseillers/ères municipaux/les pour une meilleure inclusion des jeunes (voir annexe 4 : Justificatif de Sélection de l'ONG partenaires du PNUD_ SFCG)
 - 3- Les Scouts Tunisiens : accompagnement et mentorat des jeunes pour la mise en œuvres des initiatives présentées par les groupes de jeunes dans chaque communautés (voir annexe 5 : Justificatif processus Partenariat Scouts financement des initiatives des jeunes)
 - 4- Radio Nefzaoua : son rôle de catalyseur dans la région, Radio Nefzaoua s'est positionné comme un pôle de développement des médias associatifs et régionaux, en fournissant son expertise et ses ressources pour les médias de proximité en Tunisie. Son approche pour le développement durable est basée sur un partage de connaissances et un travail de à développement de capacité des radios associatives, des jeunes et de la visibilité de la région (voir annexe 6 : Justificatifs choix ONG partenaire de UNESCO Radio Nefzawa)
 - 5- ONG genre : Renforcer les compétences et les capacités des OSC locales et des conseillers municipaux sur l'approche des droits des femmes et du genre pour assurer la participation effective et la visibilité des jeunes femmes, en particulier parmi les NEET. Soutenir les OSC locales à travers des mécanismes sensibles au genre et aux droits des femmes pour garantir l'inclusion et la reconnaissance des rôles et des droits des femmes dans une communauté résiliente et cohésive.
- Associations : Dans la mesure du possible, **trois associations** par municipalité (une par communauté) seront choisies en fonction de l'expérience antérieure des questions touchant les jeunes et les femmes dans la collectivité en question, dans la mesure du possible. Aucune expérience avec les organisations internationales ne sera requise lorsque cela n'est pas possible, les associations du Sud qui répondent aux exigences et qui sont prêtes à se déplacer pour travailler avec les communautés en question seront sélectionnées.
 - Entités médiatiques : Les entités médiatiques aux niveaux national et régional seront sélectionnées pour assurer la diversité (presse écrite, télévision, présence dans les médias sociaux, radio) et sur la base de leur portée au niveau national, municipal et communautaire.
 -

Phases du projet

Phase primaire : Finalisation des processus qui constituent les fondements (jusqu'à fin mars 2020)

- ✚ Mise en place de l'équipe de projet
- ✚ Mise en place le comité de pilotage du projet
- ✚ Mise en place d'un mécanisme de fonctionnement conjoint dans la mise en œuvre du projet pour les 4 entités onusiennes (Bureau de résident coordinateur, PNUD, UNSCO et ONU Femmes
- ✚ Elaboration d'un draft de guide des bonnes pratiques en matière d'implication des jeunes marginalisés ;
- ✚ Choix des 21 zones d'intervention (3 zones and chaque municipalité) de manière participative avec les acteurs locaux
- ✚ Réalisation de la « cartographie des médias » pour bien comprendre le paysage médiatique et les acteurs à cibler
- ✚ Sélection d'associations/partenaires (aussi près que possible des communautés) ;

Phase secondaire : Évaluations des besoins, renforcement des capacités et Analyse fondée sur la résilience (3 mois) :

- ✚ Finalisation de la conception du processus de mise en place de 7 « Hub municipal pour la paix et la jeunesse » (Hub municipal 1 régional) dans chacune des municipalités (qui se réunira périodiquement) – à des fins de coordination et d'apprentissage et aide aux jeunes.
- ✚ Elaboration d'un Programme de formation pour les associations et pour les municipalités sur la manière d'impliquer les NEET ;
- ✚ Accord sur des critères supplémentaires pour la sélection des jeunes ;
- ✚ Elaboration et mise-en-œuvre de stratégies de communication.
- ✚ Renforcement des capacités au bénéfice des parties prenantes, y compris les médias, en fonction des besoins singuliers de chacune d'entre elles;
- ✚ Conception et mise-en-œuvre d'une campagne de communication avec la télévision, la radio, la presse écrite et les médias sociaux sur les jeunes et les régions du Sud ;
- ✚ Établissement d'un réseau en ligne pour les jeunes pour la plateforme Sud
- ✚ Formation des formateurs des OSC de la jeunesse et, par la suite, des associations en matière d'analyse communautaire basée sur la résilience;
- ✚ Analyse participative basée sur la résilience menée par des jeunes ;
- ✚ Mise en œuvre d'activités sociales pour maintenir l'implication des jeunes.
- ✚ Appui à la mise en place d'un mécanisme de réunion pour les acteurs des 7 « Hub municipaux pour la paix et la jeunesse » (Hub municipal 1 régional) dans chacune des municipalités – à des fins de coordination et d'apprentissage et aide aux jeunes.

Phase finale : projets communautaires dirigés par les jeunes et dissémination dans les médias (d'Aout 2020 Jusqu'à la fin du projet) :

- ✚ Identification des priorités et mise-en-œuvre d'une initiative à « impact rapide », et d'une initiative à moyen terme (sans coût) sous la direction consultative du Conseil des jeunes ;
- ✚ Renforcement des capacités et mentorat personnalisé pour assurer le déploiement ;
- ✚ Les jeunes s'impliquent conjointement avec les conseillères locales et conseillers locaux dans le partage des résultats de l'analyse basée sur la résilience et défendent leurs priorités ;
- ✚ Soutenir les municipalités dans l'élaboration d'une manière participative d'un document d'une stratégie ou d'une feuille de route qui appui les municipalités dans la mise en œuvre d'un mécanisme d'inclusion des jeunes
- ✚ Etablir une note de réflexion sur les leçons apprises par rapport à l'inclusion des jeunes

Principes d'engagement

- Sensibilité aux conflits / Do No Harm : Des efforts substantifs seront entrepris pour prévenir et atténuer les potentiels impacts négatifs et les conséquences involontaires du projet. Pour atténuer ce risque, les mesures suivantes sont prévues : large représentation, prise de décision participative, appropriation locale, analyse cohérente des dynamiques contextuelles, des mécanismes participatifs de feedback et flexibilité.
- Protection : Si des jeunes ayant des problèmes psychosociaux sont identifiés au cours du projet, celui-ci veillera à ce qu'ils reçoivent des soins psychosociaux appropriés – en les orientant vers des associations locales spécialisées et en coopération avec d'autres institutions des Nations Unies. Si des jeunes de moins de 18 ans participent aux activités du projet, le projet veillera à ce qu'ils se conforment au "Guide de ressources sur la participation des enfants et des jeunes" de l'UNICEF afin d'assurer la protection des jeunes et des enfants.
- Inclusion et diversité : Des jeunes de milieux très divers seront inclus et des efforts seront entrepris pour s'assurer que les jeunes ayant des niveaux variables de capacité, d'expérience et de confiance soient habilités à participer pleinement, en tenant compte des facteurs externes (transport, nécessité de travailler, normes traditionnelles, etc.) dans la conception des activités.
- Approche sexospécifique : Le projet garantira une sensibilité au genre et apportera des réponses pour surmonter les obstacles structurels auxquels les jeunes femmes sont confrontées.
- Basé sur les droits humains : Le projet apporte une attention particulière aux inégalités (entre les régions, les jeunes, les sexes) en vue de promouvoir la réalisation des droits humains.
- **Durabilité : La durabilité fait partie intégrante du projet, étant donné l'accent mis sur les capacités de résilience endogènes ainsi que sur l'approche plus large de la paix durable, comme détaillé dans la section « Stratégie de durabilité/stratégie de sortie » ci-dessous. Le projet est également en train d'adopter une approche cumulative visant à s'appuyer sur des structures et initiatives déjà existantes au niveau communautaire. Le rôle des municipalités (ainsi que des structures y afférentes telles que les conseils d'arrondissement ou les commissions travaillant sur la jeunesse), de la société civile locale et, notamment, du Ministère des affaires locales et d'autres parties prenantes gouvernementales sera promue et renforcé pour assurer la possibilité de mise en échelle des approches ultérieurement.**

III. Gestion du projet et coordination (4 pages max)

- a) **Organisations bénéficiaires et partenaires de mise en œuvre** – indiquez les agences bénéficiaires directes et leurs partenaires de mise en œuvre (internationaux et locaux), clarifier qui est l'agence chef de file, et expliquer ces choix, sur base des mandats, expertise, connaissance du terrain local, et capacités existantes. Veuillez remplir le tableau ci-bas pour chaque organisation bénéficiaire du projet.

Organisation bénéficiaire	Budget total dans l'année précédente	Sources principales du budget (donateurs etc)	Emplacement des bureaux dans le pays	Nombre de personnel existant (et combien)	Experts techniques existants pertinents au projet

				dans les zones du projet)	
Agence bénéficiaire : PNUD	598 203\$	PBF	Tunis Zarzis Et dans les 7 municipalités visées par le projet	11 staff toutes basées à Zarzis	<ul style="list-style-type: none"> - Coordonnateurs et Coordonnatrices de Terrain ayant une excellente connaissance du contexte et des partenaires locaux - Expert en Suivi & Evaluation - Expert en Communication
Partenaire de mise en œuvre 1 : Search for Common Gound Tunisia	305 514\$	PNUD (PBF)	Tunis avec missions régulières à Zarzis et dans les 7 municipalités visées par le projet	xxx	xxxx
Partenaire de mise en œuvre 2 : Scouts Tunisiens	400 000\$	PNUD (PBF)	Zarzis et dans les 7 municipalités visées par le projet	xxx	xxxx
Partenaire de mise en œuvre 3 : EPI/Brandeis	96 072\$	PNUD (PBF)	Hors de Tunisie	xxx	xxxx
Agence bénéficiaire : UNESCO	150 825\$	PBF	Tunis avec missions régulières à Zarzis et dans les 7 municipalités visées par le projet	2	3 experts (2 en Communication, 1 Stratégie pour la régions Sud)
Agence bénéficiaire : ONU Femmes	150 638\$	PBF	Tunis avec missions régulières à Zarzis et dans les 7 municipalités visées par le projet	2	-

b) **Gestion du projet et coordination** – présenter l'équipe de mise en œuvre du projet, y compris les postes et rôles, et indiquer quels postes seront financés par le projet, et le pourcentage du budget total. Expliquer la coordination envisagée pour le projet et les

mécanismes de contrôle, y compris le lien avec le Secrétariat PBF s'il existe. Remplissez l'**annexe C** : liste de vérification pour le lancement du projet et veuillez attacher les TDRs pour les postes principaux du projet.

Le projet proposé réunit trois organisations des Nations Unies : Le PNUD (66 %), ONU Femmes (17 %) et l'UNESCO (17 %), qui travailleront de manière concertée et cohérente en utilisant des processus de planification communs, des modalités d'exécution nationale et un suivi cohérent. Le projet sera géré par un conseiller ou une conseillère technique national(e) en tant que chef/gestionnaire de projet (intégré au PNUD), avec l'appui d'un assistant ou d'une assistante au volet administratif. En outre, en étroite coopération avec le *Peace and Development Advisor* (PDA), un ou une VNU international(e) sera engagé(e) au sein du BCR pour assurer la coordination dans le contexte de la mise-en-œuvre de Pathways for Peace (P4P), la dissémination des bonnes pratiques ainsi que pour soutenir les aspects de la sensibilité aux conflits. Le conseiller ou la conseillère technique en chef/gestionnaire de projet du PNUD/PBF sera chargé(e)s de veiller à ce que le projet soit éclairé par une analyse continue de la dynamique des conflits dans le Sud en général et, dans les régions où le projet est mis-en-œuvre spécifiquement.

Le projet engagera huit VNU nationaux : sept seront intégrés dans chacune des sept municipalités pour servir de conseillers techniques auprès des conseillers locaux et d'intermédiaires entre les jeunes et les municipalités en fonction des besoins ; les sept VNU seront chargés de soutenir les « centres de paix et de jeunesse » dans chaque région, et l'un d'entre eux soutiendra le « centre de paix et de jeunesse pour le Sud ». Chacune des organisations bénéficiaires des Nations Unies (RUNO) désignera un conseiller technique chargé d'apporter un appui technique au projet (avec une expertise en matière de jeunesse/médias pour l'UNESCO et de genre pour l'ONU Femmes), et le conseiller ou la conseillère technique en chef du PNUD servira également de gestionnaire du projet. Sur le terrain, les projets seront gérés par les structures et mécanismes préexistants des agences de mise-en-œuvre. Le conseiller ou la conseillère technique en chef du PNUD/FPB sera basé(e) dans le Sud et effectuera des missions régulières à Tunis, gardera des contacts réguliers avec les partenaires, présidera la réunion du Comité consultatif (voir ci-dessous) et assurera la communication avec les homologues nationaux.

Le projet sera soutenu par de plusieurs ONG d'envergure internationales et nationales, ayant une expérience avérée sur les thématiques liés aux droits des femmes, une autre ayant une expérience avérée sur les questions relatives aux médias et d'un bon déploiement sur terrain pour accompagner les jeunes dans la mise en œuvre de leurs initiatives. Trois de ces 4 ONGs ont déjà été identifiées. Deux organisations internationales ont été pré-identifiées pour le projet sur la base de leur expertise spécifique dans le domaine de la pérennisation de la paix pour assurer le renforcement des capacités à travers un modèle de formation de formateurs (FdF) : i) Search For Common Ground ayant une expérience avérée du travail avec les jeunes marginalisé.e.s et ii) Brandeis University qui adoptera la méthodologie de Every Day Peace Indicators, pour renforcer les capacités des acteurs et actrices locales dans le travail avec les communautés pour générer des indicateurs pour évaluer des concepts difficiles à mesurer tels que la paix, la réconciliation, la gouvernance, etc.

Le projet utilise un modèle en cascade selon lequel les organisations internationales formeront les OSC nationales aux méthodologies de pérennisation de la paix et aux indicateurs de paix au quotidien ; ces OSC formeront à leur tour les associations qui seront chargées de guider les jeunes tout au long du projet et de leur fournir les connaissances, les capacités et l'accompagnement dont ils ont besoin. Les organisations internationales seront engagées à des moments clés de la durée du projet ; les OSC et les associations locales travailleront ensemble

pour s'assurer qu'un ensemble personnalisé de renforcement des capacités et de mentorat peut être fourni aux jeunes.

Le PNUD est l'organisme chef de file chargé de définir le plan de travail et la stratégie, d'élaborer et de gérer les accords de partenariat et de traiter les questions budgétaires. Selon les thèmes/sujets et les méthodes choisis par les jeunes dans leurs initiatives et les projets convenus avec les municipalités, d'autres membres de l'équipe de pays des Nations Unies seront appelés à fournir une expertise technique et un appui à la conception et à la mise-en-œuvre du projet.

Le projet sera supervisé par un comité consultatif composé de représentants du gouvernement (national et local), du directeur de projet (PNUD/PBF), des conseillers techniques du PNUD, d'ONU Femmes, de l'UNESCO, le PDA, **des ONG d'envergure internationales et nationales (jeunes, femmes, médias)** et des représentants des jeunes du Sud (deux, un homme et une femme).

Un Comité de Pilotage pour l'ensemble du projet sera mis en place pour assurer la conduite et le suivi stratégique du programme commun, y inclut la validation des différentes étapes de mise en œuvre du projet. Le Comité de Pilotage pourra être amené à décider d'actions correctrices à chaque fois que cela sera jugé nécessaire. Feront partie du Comité de pilotage du Programme :

Se déduit de ce comité un comité technique multisectoriel qui se constitue de membres des ministères et de l'équipe de projet.

- Le Coordonnateur Résident du système des Nations Unies en Tunisie en tant que coprésident
- Le Ministre des affaires locales et de l'environnement en tant que coprésident
- Le Ministère de la jeunesse et du sport, y compris l'Observatoire national de la jeunesse
- Le Ministère de la culture
- **Le Ministère de la Femme, de la Famille, de l'Enfance et des Séniors**
- La/le Représentant.e résident.e du PNUD
- La/le Représentant.e d'ONU Femmes
- La/le Représentant.e de l'UNESCO
- Le Ministère des Affaires Etrangère
- **La Présidence du gouvernement**
- **L'observatoire national de la jeunesse**

Des représentant.e.s d'autres autorités publiques, de la société civile (tel que l'association Fédération Nationale des Villes Tunisiennes), et des partenaires techniques et financiers (tel que la Banque mondiale) pourront être invités selon les besoins du Comité. Le Comité se réunira au moins une fois tous les 6 mois en vue de passer revue des principales réalisations des 6 derniers mois et de programmer les actions futures.

- c) **Gestion du risque** – identifier le niveau de risque pour la mise en œuvre du projet et établir une liste des risques spécifiques en indiquant la manière dont ils seront mitigés, y compris l'approche proposée pour mettre à jour les risques et l'ajustement des activités du projet. Inclure le principe "ne pas nuire" et de mitigation des risques.

Voir annexe 7 (analyse des risques projet PBF)

- d) **Suivi / évaluation** – Quelle sera l'approche de suivi / évaluation du projet, y compris l'expertise en suivi / évaluation de l'équipe et les moyens et la chronologie pour l'analyse des données. Inclure le détail du budget alloué au suivi / évaluation, y compris

pour la collecte de données de base et les données de fin de projet, et pour l'évaluation indépendante, et un calendrier approximatif du suivi / évaluation. Allouer au minimum 5 à 7% du budget du projet aux activités de suivi / évaluation, y compris les fonds adéquats.

Environ 5 % du budget seront alloués à la mise en œuvre du plan de suivi et d'évaluation (y compris les fonds alloués au travail des " Indicateurs de paix au quotidien - au titre de l'activité 1.3.2 qui assurera une approche ascendante, axée sur le client, du suivi, de la conception et de l'évaluation, voir ci-dessous). Le plan sera éclairé par un suivi trimestriel conjoint, des examens consolidés à mi-parcours et annuels qui seront conçus pour recueillir les meilleures pratiques, les leçons apprises et pour informer la programmation de la manière la plus efficace et efficiente possible.

La planification intégrée, l'évaluation des résultats, la gestion des connaissances et l'établissement de rapports seront dirigés par l'équipe projet du PNUD en collaboration avec les VNU stationnés dans chacune des municipalités, afin d'assurer la cohérence de la mise-en-œuvre du projet et la collecte d'informations pertinentes sur les meilleures pratiques et les enseignements tirés pour influencer les politiques et assurer son expansion ; l'équipe projet du PNUD en collaboration avec le gestionnaire de projet et les VNU, sera donc également chargé de veiller à ce que les enseignements soient intégrés dans le programme à mesure qu'il progresse. Les données issues de ces processus seront collectées tout au long du projet et serviront de base à une « Note de réflexion » sur les meilleures pratiques pour l'engagement des jeunes marginalisés " qui sera achevée à la fin du projet. Le S&E sera, en outre, conçu pour contribuer à la sensibilité aux conflits et ne pas nuire aux principes. Tous les acteurs travailleront ensemble pour s'assurer que tous les niveaux de référence, indicateurs et cibles sont ventilés par âge et par sexe.

Pour la gestion et le suivi des risques financiers, le PNUD appliquera le cadre de l'Approche harmonisée des transferts monétaires (HACT), qui comprend des mécanismes et des normes appropriés pour l'évaluation des risques, les visites de programmes, les contrôles ponctuels et les audits programmés. Le PNUD Tunisie veillera donc à ce que les prescriptions du Cadre d'action HACT soient respectées.

Suivi de l'activité	Coût du budget de S&E (environ)	Méthodologie	Calendrier
Une évaluation de base, y compris une enquête, sera effectuée afin de déterminer les niveaux de référence pour les indicateurs du projet.	15%	Enquête qualitative et quantitative dans les sept municipalités.	Mai 2020
Suivi trimestriel commun pour la collecte de données et la mesure par rapport aux objectifs de mise-en-œuvre ; les leçons qualitatives apprises seront également collectées.	10%	Outil de suivi et consultations au niveau municipal avec toutes les parties prenantes.	Trimestrielle

Approche de suivi et d'évaluation ascendante et axée sur le client	30%	L'activité de projet 1.3.2 prévoit de travailler avec les 'indicateurs de la paix au quotidien' pour aider les groupes de jeunes à définir eux-mêmes les indicateurs de succès (voir le tableau ci-dessous).	Trimestre 3 2020
L'examen à mi-parcours permettra de mettre à jour les données, de suivre les progrès vers les résultats et les extrants et d'éclairer la stratégie pour le reste du projet. Les enseignements qualitatifs tirés seront également recueillis. Cet examen est inclus dans le suivi trimestriel	10%	Outil de suivi et consultations au niveau municipal avec toutes les parties prenantes.	Août 2020
Enquête finale pour obtenir des données pour les indicateurs du projet à la fin du projet. Les enseignements qualitatifs tirés seront également recueillis.	15%	Enquête pour les données qualitatives et quantitatives.	Novembre 2020
Évaluation indépendante selon les critères du CAD de l'OCDE pour l'aide au développement.	30%	Évaluateur indépendant.	Décembre 2020

Les réglementations en matière d'évaluation du PNUD ont évolué et se sont adaptées également au contexte de la situation sanitaire. En conséquence, les recommandations du PNUD sont de digitaliser au maximum la collecte de données et les méthodologies de captation des données (entretiens à distance, collecte de données mobiles, par exemple). En ce qui concerne les évaluations de projet, et au regard de la catégorie budgétaire du projet (< à 4Millions de \$), seule une évaluation est demandée, et devra être conduite par un.e évaluateur-trice indépendant.e.

Un aspect important et novateur du cadre de suivi et d'évaluation du programme comprend l'utilisation d'indicateurs de paix au quotidien en utilisant la méthodologie d'Everyday Peace Indicators et qui sera mis en œuvre par Brandeis university. Les indicateurs de paix au quotidien sont une approche ascendante et axée sur le client pour définir des indicateurs de concepts difficiles à mesurer comme la paix, la réconciliation ou la résilience. Au lieu que les « experts » et les « universitaires » élaborent des indicateurs de succès fondés sur leurs valeurs et leurs besoins, on demande aux communautés elles-mêmes d'établir leurs propres indicateurs quotidiens de la paix. Cette approche rend les interventions plus inclusives pour les populations marginalisées, améliore la capacité à capturer le niveau infra-étatique et permet de mesurer la paix positive.

Cette approche a la valeur ajoutée de renforcer l'inclusivité et d'engager les jeunes locaux dès le début d'une manière significative qui améliore ainsi l'appropriation. Les points de vue des jeunes auront donc un impact plus efficace sur la programmation et établiront comment le programme mesure ses succès et ses échecs. Ces indicateurs seront développés dans le cadre des projets que les jeunes développent pour leurs propres communautés (impact rapide et à moyen terme), ainsi que ceux développés en partenariat avec la municipalité avec le soutien de EPI/Brandeis university.

- e) **Stratégie de fin de projet / durabilité** – Expliquez la stratégie de sortie du projet et comment le projet clôturera ses activités, y compris les mesures de la durabilité, des accords avec d'autres bailleurs de fonds pour une mobilisation des ressources, et indiquer les activités qui n'auront plus besoin de financement. S'il est prévu que d'autres bailleurs de fonds soutiennent le projet à sa conclusion, expliquez comment le projet assurera ce soutien de manière pro-active dès le début du projet. Le cas échéant, quel sont les liens avec des plateformes ou partenariats existants ?

Les mesures de durabilité font partie intégrante de la conception du projet. Le projet est conçu dans une optique de renforcement des capacités, afin d'aider les jeunes, les associations, les municipalités et les médias à i) adopter une approche fondée sur la résilience face aux problèmes des jeunes ; ii) renforcer les capacités techniques et non techniques ; iii) la capacité de travailler ensemble. Dans cette optique, la durabilité a été intégrée au projet de plusieurs façons clés :

- Modèle de renforcement des capacités : Le projet utilise un modèle de renforcement des capacités conçu pour renforcer les capacités et la durabilité des associations de jeunes/femmes travaillant au niveau local ; et pour renforcer les capacités des jeunes, par le biais de compétences transférables qu'ils peuvent utiliser dans leur vie quotidienne, dans le contexte de la vie associative, ou encore sur le marché du travail.
- **Soutenir les municipalités dans l'élaboration d'une manière participative d'un document d'une stratégie ou d'une feuille de route qui appui les municipalités dans la mise en œuvre d'un mécanisme d'inclusion des jeunes**
- **Réunions des jeunes avec les mairies au moins une fois, qui doivent être établies dans l'entité la plus pertinente/appropriée, endogène/axée sur la jeunesse au niveau municipal, est un mécanisme conçu pour subsister au-delà de la période d'exécution du projet qui offre aux jeunes et aux conseillers municipaux des occasions d'interagir face à face.**
- Réseau en ligne des jeunes pour le Sud : Le Réseau en ligne des jeunes pour le Sud est une plateforme interactive en ligne qui rassemble toutes les entités, services, projets et initiatives en cours/disponibles dans le cadre du gouvernement national/local, des ONG, des OSC, des associations et des acteurs internationaux. Il combine ces informations avec des opportunités d'apprentissage et de partage entre les jeunes sur la base de thèmes ou de zones géographiques. Les acteurs locaux, nationaux et internationaux pourront alimenter directement le Réseau afin d'assurer la durabilité et de s'assurer que les jeunes sont conscients des possibilités qui s'offrent à eux. Il relève du mécanisme des " Hubs " et sera géré à long terme par la municipalité locale.
- Sustaining Peace and Youth Municipal Hubs, et Sustaining Peace and Youth Hub for the South : Des mécanismes de décentralisation sur les jeunes et les femmes devraient être mis en place au niveau municipal (puisque'ils ont été prévus dans le CCL) et, par conséquent, ces " Hubs " peuvent fournir un modèle pilote pour les efforts de décentralisation qui pourrait être reproduit ailleurs. Les pôles au niveau municipal sont

gérés par chacune des sept municipalités et permettent aux acteurs locaux, nationaux et internationaux du développement de mieux coordonner et partager les enseignements ; ils permettent aux élus locaux de jouer un rôle actif dans la coordination du développement des municipalités et d'assurer une plus grande efficacité et efficience des initiatives. Le Hub pour le Sud est géré par le Ministère des Affaires Locales et permet une meilleure coordination et un meilleur partage des leçons dans l'ensemble de la région ; il servira de point d'entrée pour les acteurs désireux de s'engager dans le Sud ou d'adapter les programmes déjà en cours dans la région. Les membres du Hub for the South comprennent **des ONG d'envergure nationales et internationales**, la Banque mondiale, des partenaires bilatéraux et des partenaires nationaux clés tels que la Fédération des villes tunisiennes. Ces centres sont soutenus par une plateforme interactive en ligne (appelée « e-Hub ») qui permet à tous les acteurs de saisir et de mettre à jour les informations concernant leurs projets afin d'améliorer le partage de l'information. Alors que cette plateforme en ligne orientée 'hub' est conçue pour soutenir le travail des conseillers locaux et de leurs homologues du développement, elle alimente et 'peuple' l'information pour le Réseau des Jeunes du Sud.

- Options pour la mise à l'échelle et la " dissémination " : Les jeunes auront l'occasion de présenter leurs initiatives au Sustaining Peace and Youth Hub for the South à deux moments clés de la vie du projet : à mi-parcours, afin d'obtenir des conseils et des orientations et pour encourager l'apprentissage sur le projet de manière continue; et, à la fin, lorsqu'il sera possible de " montrer " les résultats atteints par le projet aux acteurs nationaux et internationaux qui pourraient souhaiter fournir une assistance pour la mise à l'échelle du projet. Comme tous les acteurs seront impliqués dès le début du projet par l'intermédiaire des centres municipaux de soutien de la paix et de la jeunesse, ils auront l'occasion de façonner l'avancement du projet et d'avoir une solide compréhension des aspects ascendants et résilients du projet qui le rendent unique. Le projet pourrait être " mis à l'échelle " de multiples façons :
 - o Premièrement, à la lumière de la collaboration dans les 7 municipalités avec la SPF de la Banque Mondiale, il y aura des opportunités d'explorer des financements supplémentaires pour mettre-en-œuvre des aspects des stratégies municipales-jeune élaborées dans le contexte du projet dans le cadre du partenariat plus large ONU-BM Pathways for Peace ;
 - o Deuxièmement, étant donné que le ministre des Affaires locales et la Fédération des villes tunisiennes seront des partenaires clés pour le projet, il sera possible d'explorer l'expansion des centres municipaux de soutien à la paix et à la jeunesse dans d'autres régions. Il pourrait s'agir de possibilités de transformer les " Hubs " en plateformes pour diverses questions de développement, liées mais non limitées à la jeunesse.
 - o Troisièmement, le projet est mis-en-œuvre en tant qu'" initiative pilote " dans le but de tester les concepts et la méthodologie et de démontrer la viabilité ; par l'intermédiaire des Centres de soutien à la paix et à la jeunesse pour le Sud, les donateurs seront pleinement impliqués dans l'élaboration du projet et pourront fournir un soutien pour étendre l'initiative si elle est couronnée de succès.
 - o Quatrièmement, le projet s'appuiera sur les synergies avec le programme ODD 16 du PNUD pour mettre en place des outils novateurs pour le suivi du projet. En effet, il s'appuiera sur les travaux réalisés avec l'Institut National de Statistique pour (i) compléter la base de données d'indicateurs de l'ODD 16, par la collecte d'indicateurs de niveau III basés sur la méthodologie des grandes données et (ii) élaborer un indice multi-composites sur la gouvernance, la paix et la démocratie sur l'initiative de l'indice de cohésion sociale développé par le PNUD pour la région des États arabes.

- Plateforme de conseil stratégique sur les risques et la résilience : Le projet aidera également à jeter les bases d'un conseil stratégique sur les risques et la résilience, dirigé par le gouvernement, au niveau des pays, avec la participation et le soutien des Nations Unies, de la Banque mondiale et de partenaires bilatéraux, entre autres. En démontrant la puissance de la méthodologie basée sur la résilience et en mettant en place des mécanismes locaux et régionaux qui pourraient alimenter cette plateforme, le projet crée une dynamique pour les travaux futurs dans cet espace, y compris le partage des pratiques exemplaires et la convergence des stratégies, des priorités et des objectifs en matière de planification municipale et sectorielle et de législation requise.

IV. Budget du projet

À toutes fins utiles, veuillez fournir une brève justification du budget proposé, indiquer les choix effectués lors de la préparation du budget, en particulier pour le personnel, les voyages, ou tout autre soutien indirect du projet afin de mettre en évidence l'approche visant l'optimisation des ressources (value for money).

Indiquez clairement en combien de tranches le budget sera transféré et quelles sont les conditions pour le transfert de la deuxième tranche ou d'une tranche suivante. L'approche standard consiste en deux tranches pour les bénéficiaires de l'ONU et trois pour les bénéficiaires qui ne sont pas les agences de l'ONU. La deuxième tranche requiert que le projet ait dépensé ou engagé au moins 75% du budget de la tranche préalable et que les rapports PBF dus au cours de la période écoulée aient été soumis. Des tranches ou des conditions supplémentaires peuvent être ajoutées en fonction du contexte du projet, de la capacité de mise en œuvre et du niveau de risque.

Le projet prévoit des décaissements en deux tranches aux trois RUNO (*recipient United Nations organizations*). La distribution tient compte des avantages comparatifs respectifs des RUNO.

Le budget proposé reflète l'objectif du projet d'investir dans la conception d'une méthodologie reproductible pour s'engager avec les NEET et, par conséquent, met de côté une part importante des fonds pour l'analyse et la sensibilisation. Le budget tient également compte du caractère local et ascendant du projet en suggérant que des ateliers d'analyse et de renforcement des capacités aient lieu au niveau le plus local possible. Etant donné que les petits projets qui seront mis-en-œuvre au niveau local seront identifiés comme partie intégrante du projet, le budget réserve des fonds qui seront dépensés selon les priorités identifiées par les bénéficiaires du projet dans les premières phases du projet. Pour assurer à la fois la mobilité de l'équipe du projet et des bénéficiaires dans les zones de la Tunisie où le transport public n'est pas toujours assuré, des fonds ont été alloués au transport.

Le budget du projet prévoit un décaissement en deux tranches (30% et 70% respectivement). En plus de satisfaire aux exigences générales du projet PBF, à savoir 75 % des dépenses/engagements du montant total transféré dans la première tranche et la présentation des rapports requis, la deuxième tranche sera versée après trois mois après l'achèvement de la phase 1, qui vise à établir la base du projet et comprend les étapes suivantes : i) Le comité directeur du projet a été créé. (ii) Les « Centres de soutien à la paix et à la jeunesse » dans chacune des municipalités fonctionnent. (iii) Le « Centre de soutien à la paix et à la jeunesse pour le Sud » a été créé. (iv) Une cartographie des activités des projets de jeunesse des acteurs locaux, nationaux et internationaux a été réalisée. (v) L'étude sur les bonnes pratiques en

matière d'engagement des jeunes marginalisés a été réalisée. (vi) Des associations partenaires et des ONG ont été sélectionnées. (vii) Une cartographie médiatique a été réalisée. (viii) Les associations locales ont reçu une formation sur la façon de s'engager auprès des jeunes marginalisés. (ix) Les associations locales ont pris contact avec les jeunes de la région pour établir des relations en vue d'autres activités. (x) Des études de base ont été réalisées pour éclairer le processus de suivi et d'évaluation, en vue de définir un cadre de résultats plus précis. (xi) Des stratégies de communication sont élaborées.

Remplissez les deux tableaux du budget en annexe D (document Excel à part).

Annex A.1: Project Administrative arrangements for UN Recipient Organizations

(This section uses standard wording – please do not remove)

The UNDP MPTF Office serves as the Administrative Agent (AA) of the PBF and is responsible for the receipt of donor contributions, the transfer of funds to Recipient UN Organizations, the consolidation of narrative and financial reports and the submission of these to the PBSO and the PBF donors. As the Administrative Agent of the PBF, MPTF Office transfers funds to RUNOS on the basis of the signed Memorandum of Understanding between each RUNO and the MPTF Office.

AA Functions

On behalf of the Recipient Organizations, and in accordance with the UNDG-approved “Protocol on the Administrative Agent for Multi Donor Trust Funds and Joint Programmes, and One UN funds” (2008), the MPTF Office as the AA of the PBF will:

- Disburse funds to each of the RUNO in accordance with instructions from the PBSO. The AA will normally make each disbursement within three (3) to five (5) business days after having received instructions from the PBSO along with the relevant Submission form and Project document signed by all participants concerned;
- Consolidate the financial statements (Annual and Final), based on submissions provided to the AA by RUNOS and provide the PBF annual consolidated progress reports to the donors and the PBSO;
- Proceed with the operational and financial closure of the project in the MPTF Office system once the completion is completed by the RUNO. A project will be considered as operationally closed upon submission of a joint final narrative report. In order for the MPTF Office to financially closed a project, each RUNO must refund unspent balance of over 250 USD, indirect cost (GMS) should not exceed 7% and submission of a certified final financial statement by the recipient organizations’ headquarters);
- Disburse funds to any RUNO for any costs extension that the PBSO may decide in accordance with the PBF rules & regulations.

Accountability, transparency and reporting of the Recipient United Nations Organizations

Recipient United Nations Organizations will assume full programmatic and financial accountability for the funds disbursed to them by the Administrative Agent. Such funds will be administered by each RUNO in accordance with its own regulations, rules, directives and procedures.

Each RUNO shall establish a separate ledger account for the receipt and administration of the funds disbursed to it by the Administrative Agent from the PBF account. This separate ledger account shall be administered by each RUNO in accordance with its own regulations, rules, directives and procedures, including those relating to interest. The separate ledger account shall be subject exclusively to the internal and external auditing procedures laid down in the financial regulations, rules, directives and procedures applicable to the RUNO.

Each RUNO will provide the Administrative Agent and the PBSO (for narrative reports only) with:

Type of report	Due when	Submitted by
Bi-annual project progress report	15 June 2019	Convening Agency on behalf of all implementing organizations and in consultation with/ quality assurance by PBF Secretariats, where they exist

Annual project progress report	15 November 2019	Convening Agency on behalf of all implementing organizations and in consultation with/ quality assurance by PBF Secretariats, where they exist
Bi-annual project progress report	15 juin 2020	Convening Agency on behalf of all implementing organizations and in consultation with/ quality assurance by PBF Secretariats, where they exist
End of project report covering entire project duration	Within three months from the operational project closure (it can be submitted instead of an annual report if timing coincides)	Convening Agency on behalf of all implementing organizations and in consultation with/ quality assurance by PBF Secretariats, where they exist
Annual strategic peacebuilding and PBF progress report (for PRF allocations only), which may contain a request for additional PBF allocation if the context requires it	15 Novembre 2020	PBF Secretariat on behalf of the PBF Steering Committee, where it exists or Head of UN Country Team where it does not.

Financial reporting and timeline

Timeline	Event
30 April	Annual reporting – Report Q4 expenses (Jan. to Dec. of previous year)
<i>Certified final financial report to be provided by 30 June of the calendar year after project closure</i>	

UNEX also opens for voluntary financial reporting for UN recipient organizations the following dates

31 July	Voluntary Q2 expenses (January to June)
31 October	Voluntary Q3 expenses (January to September)

Unspent Balance exceeding USD 250, at the closure of the project would have to be refunded and a notification sent to the MPTF Office, no later than six months (30 June) of the year following the completion of the activities.

Ownership of Equipment, Supplies and Other Property

Ownership of equipment, supplies and other property financed from the PBF shall vest in the RUNO undertaking the activities. Matters relating to the transfer of ownership by the RUNO shall be determined in accordance with its own applicable policies and procedures.

Public Disclosure

The PBSO and Administrative Agent will ensure that operations of the PBF are publicly disclosed on the PBF website (<http://unpbf.org>) and the Administrative Agent's website (<http://mptf.undp.org>).

Annex A.2: Project Administrative arrangements for Non-UN Recipient Organizations

(This section uses standard wording – please do not remove)

Accountability, transparency and reporting of the Recipient Non-United Nations Organization:

The Recipient Non-United Nations Organization will assume full programmatic and financial accountability for the funds disbursed to them by the Administrative Agent. Such funds will be administered by each recipient in accordance with its own regulations, rules, directives and procedures.

The Recipient Non-United Nations Organization will have full responsibility for ensuring that the Activity is implemented in accordance with the signed Project Document;

In the event of a financial review, audit or evaluation recommended by PBSO, the cost of such activity should be included in the project budget;

Ensure professional management of the Activity, including performance monitoring and reporting activities in accordance with PBSO guidelines.

Ensure compliance with the Financing Agreement and relevant applicable clauses in the Fund MOU.

Reporting:

Each Receipt will provide the Administrative Agent and the PBSO (for narrative reports only) with:

Type of report	Due when	Submitted by
Bi-annual project progress report	15 June	Convening Agency on behalf of all implementing organizations and in consultation with/ quality assurance by PBF Secretariats, where they exist
Annual project progress report	15 November	Convening Agency on behalf of all implementing organizations and in consultation with/ quality assurance by PBF Secretariats, where they exist
End of project report covering entire project duration	Within three months from the operational project closure (it can be submitted instead of an annual report if timing coincides)	Convening Agency on behalf of all implementing organizations and in consultation with/ quality assurance by PBF Secretariats, where they exist
Annual strategic peacebuilding and PBF progress report (for PRF allocations only), which may contain a request for additional PBF allocation if the context requires it	1 December	PBF Secretariat on behalf of the PBF Steering Committee, where it exists or Head of UN Country Team where it does not.

Financial reports and timeline

Timeline	Event
28 February	Annual reporting – Report Q4 expenses (Jan. to Dec. of previous year)
30 April	Report Q1 expenses (January to March)
31 July	Report Q2 expenses (January to June)
31 October	Report Q3 expenses (January to September)
<i>Certified final financial report to be provided at the quarter following the project financial closure</i>	

Unspent Balance exceeding USD 250 at the closure of the project would have to be refunded and a notification sent to the Administrative Agent, no later than three months (31 March) of the year following the completion of the activities.

Ownership of Equipment, Supplies and Other Property

Matters relating to the transfer of ownership by the Recipient Non-UN Recipient Organization will be determined in accordance with applicable policies and procedures defined by the PBSO.

Public Disclosure

The PBSO and Administrative Agent will ensure that operations of the PBF are publicly disclosed on the PBF website (<http://unpbf.org>) and the Administrative Agent website (<http://www.mptf.undp.org>)

Final Project Audit for non-UN recipient organization projects

An independent project audit will be requested by the end of the project. The audit report needs to be attached to the final narrative project report. The cost of such activity must be included in the project budget.

Special Provisions regarding Financing of Terrorism

Consistent with UN Security Council Resolutions relating to terrorism, including UN Security Council Resolution 1373 (2001) and 1267 (1999) and related resolutions, the Participants are firmly committed to the international fight against terrorism, and in particular, against the financing of terrorism. Similarly, all Recipient Organizations recognize their obligation to comply with any applicable sanctions imposed by the UN Security Council. Each of the Recipient Organizations will use all reasonable efforts to ensure that the funds transferred to it in accordance with this agreement are not used to provide support or assistance to individuals or entities associated with terrorism as designated by any UN Security Council sanctions regime. If, during the term of this agreement, a Recipient Organization determines that there are credible allegations that funds transferred to it in accordance with this agreement have been used to provide support or assistance to individuals or entities associated with terrorism as designated by any UN Security Council sanctions regime it will as soon as it becomes aware of it inform the head of PBSO, the Administrative Agent and the donor(s) and, in consultation with the donors as appropriate, determine an appropriate response.

Non-UN recipient organization (NUNO) eligibility:

In order to be declared eligible to receive PBF funds directly, NUNOs must be assessed as technically, financially and legally sound by the PBF and its agent, the Multi Partner Trust Fund Office (MPTFO). Prior to submitting a finalized project document, it is the responsibility of each NUNO to liaise with PBSO and MPTFO and provide all the necessary documents (see below) to demonstrate that all the criteria have been fulfilled and to be declared as eligible for direct PBF funds.

The NUNO must provide (in a timely fashion, ensuring PBSO and MPTFO have sufficient time to review the package) the documentation demonstrating that the NUNO:

- Has previously received funding from the UN, the PBF, or any of the contributors to the PBF, in the country of project implementation
- Has a current valid registration as a non-profit, tax exempt organization with a social based mission in both the country where headquarter is located and in country of project implementation for the duration of the proposed grant. (**NOTE:** If registration is done on an annual basis in the country, the organization must have the current registration and obtain renewals for the duration of the project, in order to receive subsequent funding tranches)
- Produces an annual report that includes the proposed country for the grant
- Commissions audited financial statements, available for the last two years, including the auditor opinion letter. The financial statements should include the legal organization that will sign the agreement (and oversee the country of implementation, if applicable) as well as the activities of the country of implementation. (**NOTE:** If these are not available for the country of proposed project implementation, the CSO will also need to provide the latest two audit reports for a program or project based audit in country.) The letter from the auditor should also state whether the auditor firm is part of the nationally qualified audit firms.
- Demonstrates an annual budget in the country of proposed project implementation for the previous two calendar years, which is at least twice the annualized budget sought from PBF for the project⁵⁰
- Demonstrates at least 3 years of experience in the country where grant is sought
- Provides a clear explanation of the CSO's legal structure, including the specific entity which will enter into the legal agreement with the MPTF-O for the PBF grant.

⁵⁰ Annualized PBF project budget is obtained by dividing the PBF project budget by the number of project duration months and multiplying by 12.

Annexe B: Cadre de résultats du projet (doit inclure les données ventilées par sexe et âge)

Résultats	Produits	Indicateurs	Moyens de vérification/ fréquence de collecte	Étapes
<p>Résultat 1:</p> <p>Les jeunes marginalisé-e-s, travaillant avec un large éventail d'acteurs communautaires, conçoivent et mettent en œuvre efficacement des projets de développement communautaire, qui augmentent la cohésion sociale et la résilience d'une manière durable.</p> <p>(Cible(s) ODD auxquels le projet contribue)</p> <p>(Recommandations de l' Examen périodique universel des droits de l'homme auxquelles le projet contribue, le cas échéant, et l'année de l'Examen)</p>		<p>Indicateur 1 a :</p> <p>(%) des jeunes rapportant une augmentation de la cohésion sociale. (Le questionnaire prend en compte les perception locales)</p> <p>Les données seront désagrégées par sexe, AY et NEET. Rural, urbain, localités)</p> <p>Niveau de référence: NA Cible: 75%</p>	<p>Questionnaire systématique et appliqué à tous les jeunes intégrant le projet.</p> <p>Il servira pour identifier la baseline et sera utilisé ponctuellement pour l'évaluation finale.</p>	<p>Le consultant est recruté, les questionnaires sont développés et la collecte de données sera réalisée selon les recommandations du PNUD.</p>
		<p>Indicateur 1 b</p> <p>(%) des jeunes signalent une augmentation de leur résilience.</p> <p>(Le questionnaire prend en compte les perception locales)</p> <p>Les données seront désagrégées par sexe, AY et NEET. Rural, urbain, localités)</p> <p>Niveau de référence: NA Cible: 75%</p>	Idem	idem
		<p>Indicateur 1c</p> <p>(%) des jeunes déclarent une perception positive du futur.</p> <p>(Le questionnaire prend en compte les perception locales)</p> <p>Les données seront désagrégées par sexe, AY et NEET. Rural, urbain, localités)</p> <p>Niveau de référence: NA Cible:50%</p>	Idem	idem
	Produit 1.1	<p>Indicateur 1 1.1</p> <p># de meilleures pratiques identifiées et contextualisées aux contextes national et local tunisien sur</p>	<p>TDR élaborés et consultant recruté</p> <p>Rapport de lancement</p>	<p>Consultant recruté et étude développée et finalisée avec les</p>

	<p>Liste des activités relevant du produit:</p> <p>Produit 1.1 Les associations locales, les jeunes et les communautés ont acquis des compétences et des connaissances qui leur permettent de s'engager efficacement les uns avec les autres et de travailler ensemble de manière efficace, harmonieuse et durable.</p> <p>Liste des activités au titre de ce produit :</p> <p>Activité 1.1.1 : Étude : Etude sur les meilleures pratiques (<i>best practices</i>) en matière d'engagement des femmes et des hommes marginalisés - enquête sur les meilleures pratiques internationales : menée et résultats intégrés tout au long du projet ; les résultats ont également été partagés et discutés dans le contexte du projet " Soutenir la paix et les centres de jeunesse " (Output 4.2).</p> <p>Activité 1.1.2 Mobilisation des jeunes : Identifier les initiatives de la société civile et de la communauté locale : Les Coordinateurs/rices de terrain avec l'appui des conseils/ères municipaux identifient les initiatives de la société civile et de la communauté locale qui œuvrent en réponse au COVID-19 et à ses répercussions socioéconomiques. (ex : Les initiatives de sensibilisation/prévention, de désinfections, de solidarité et de soutien au secteur de la santé et aux populations vulnérables...etc.) ; Identifier les jeunes femmes et hommes difficiles à atteindre : Les Coordinateurs/rices de terrain avec l'appui des associations locales</p>	<p>l'engagement des jeunes marginalisés, hommes et femmes. # de meilleures pratiques identifiées et contextualisées sur les jeunes femmes marginalisées % de parties prenantes féminines impliquées dans l'identification et la contextualisation des meilleures pratiques</p> <p>Niveau de référence: 0 Cible: 5 / 40%</p>		<p>recommandations sur comment intégrer les résultats dans le projet.</p>
		<p>Indicateur 1 1.2 # associations sensibilisées et ayant amélioré leurs compétences en matière de sensibilisation et de communication % d'AY, de NEET et de femmes mobilisées pour le projet dans chaque communauté (urbaine, périurbaine et rurale). % de jeunes mobilisés</p> <p># de formations ; # entretiens médiatiques par CCT autour du projet</p> <p>Base de référence : 0 Cible : Environ 10 associations par communauté ; les jeunes de chaque communauté (urbaine, périurbaine, rurale) sont mobilisés – au moins 70% NEETs, 30% AY (les femmes à 50% des deux catégories) par communauté, et au moins 30 jeunes par communauté./ 2 entretiens pour les CCT</p>	<p>La consultante gender mainstreaming travaille avec les parties prenantes pour assurer l'intégration de l'approche genre</p> <p>Les ONG de jeunes/femmes travaillent avec les parties prenantes locales pour identifier les associations de jeunes/femmes</p> <p>Production d'une formation sur le projet, et sur les méthodes de sensibilisation et de communication Formation dispensée</p>	<p>Formations organisées par des ONG pour des associations de jeunes / femmes identifiées, les jeunes sont identifiés et mobilisés</p>
		<p>Indicateur 1 1.3 # d'évaluations des besoins et des capacités des associations en fonction du genre. # d'évaluations des besoins et des capacités des jeunes et des groupes de jeunes % de femmes participant activement à l'élaboration d'un outil d'évaluation des besoins/capacités % de jeunes femmes interrogées</p> <p>Base de référence : 0 Cible : Pour chaque association engagée (nombre à déterminer). Pour chaque groupe de jeunes engagés (nombre à déterminer) 50% de femmes</p>	<p>Les ONG de jeunes/femmes élaborent un outil d'évaluation des besoins et des capacités Des évaluations des besoins sont produites La consultante genre élabore un outil d'évaluation</p>	<p>Un outil d'évaluation des besoins et des capacités est développé.</p> <p>Chaque association et groupe de jeunes fait l'objet d'une évaluation des besoins.</p>

	<p>porteurs/euses d'initiatives identifient les jeunes NEET qui se trouvent dans les zones d'intervention sélectionnées par les conseillers/ères municipaux ; Créer un réseau d'ONG et d'associations locales axées sur les jeunes : Le réseau sera constitué d'ONG et d'associations locales travaillant dans les municipalités cibles. Le réseau en ligne sera engagé dans la sensibilisation COVID-19 et les formations à la sensibilité aux conflits pour leurs actions. Ces engagements auront lieu en ligne jusqu'à la fin du confinement. Les engagements de l'ONU-Femmes veilleront à ce que ces engagements soient « <i>gender responsive</i> ». (Ce réseau va également constituer une base de référence pour les activités futures du projet et aider à identifier les associations ayant le bon niveau de capacité pour soutenir le programme) ; Créer un réseau de jeunes en ligne (nom à identifier) : Engager et soutenir les ONG et associations locales à engager les jeunes dans leurs activités en utilisant leurs réseaux virtuels. Les jeunes seront encouragés à participer au réseau afin de se tenir au courant des activités liées à COVID-19 mais aussi des initiatives menées par l'État et la communauté internationale pour les soutenir pendant cette période. Les deux réseaux seront utilisés pour étudier comment soutenir les plus vulnérables pendant cette période, notamment par l'échange de bonnes pratiques émergentes dans d'autres contextes (ce réseau constituera la base de référence pour l'engagement des jeunes marginalisés e.s après le confinement, lorsque des stratégies visant spécifiquement les jeunes</p>	<p>Indicateur 1 1.4 % d'associations qui ont amélioré leur score global dans l'évaluation des besoins/capacités. % des groupes de jeunes qui ont amélioré leur score global dans l'évaluation des besoins et des capacités. % de femmes renforçant et sensibilisant les groupes de jeunes % de femmes engagées dans l'apprentissage par les pairs</p> <p>% de participant.es utilisent les nouveaux outils/règles de com acquis lors des formations dans leur travail</p> <p>Base de référence : 0 Cible : 20% / 20% / 50% / 50%</p>	<p>Des programmes de capacité et de mentorat sur mesure sont élaborés et mis en oeuvre par des ONG pour les associations et par des ONG et des associations pour les jeunes.</p> <p>Base de référence, à mi-parcours et évaluation des besoins/capacités mesurés</p>	<p>Les capacités des associations de jeunes et de femmes sont renforcées.</p> <p>Les capacités des groupes de jeunes sont renforcées.</p>
		<p>Indicateur 1 1.5 # d'activités sociales au niveau municipal # d'activités sociales au niveau communautaire. # d'activités sociales avec un gender focus (par les femmes et/ou pour les femmes) % d'AY et de NEET qui participent régulièrement à des activités sociales pour les jeunes # de conseillers municipaux qui participent activement. % de femmes participant à l'organisation d'activités sociales % de jeunes qui participent, engagés dans le projet.</p> <p># de programmes produits et # de jeunes participants</p> <p>Base de référence : 0</p> <p>Cible : Au moins une activité sociale dans chaque communauté ; et au moins deux activités sociales pour la municipalité. Entre 40 % et 60 % des NEET et des AY participent régulièrement à des activités sociales - au moins une activité Les conseillers municipaux participent activement à au moins 2 activités 50%</p>		

	<p>marginalisé e.s pourront être mises en place). Les engagements de l'ONU-Femmes veilleront à ce que ces engagements soient « <i>gender responsive</i> ». Fournir une formation sur la communication autour du projet pour les Coordinateurs et Coordinatrices du terrain afin qu'ils puissent assurer une bonne communication et un engagement avec les jeunes et des municipalités autour du projet en période de crise.</p> <p>Activité 1.1.3 Évaluation des besoins : Entreprandre une évaluation des capacités des ONG, associations et jeunes locaux : L'évaluation des capacités sera conçue et mise en ligne. L'évaluation des capacités sera adaptée à la fois au contexte de COVID-19 et au contexte post-COVID-19 ; l'évaluation des capacités devrait également chercher à identifier les sources de résilience (pour préparer les associations et les jeunes aux prochaines phases du projet). Les engagements de l'ONU-Femmes veilleront à ce que ces engagements soient « <i>gender responsive</i> » ; effectuer un sondage sur les capacités de communication des ONG, des associations et des jeunes locaux en temps de crise dans le cadre de l'évaluation de capacités qui sera conduite par le PNUD en ligne. L'évaluation des capacités sera adaptée à la fois au contexte de COVID-19 et au contexte post-COVID-19 ; l'évaluation des capacités devrait également chercher à identifier les sources de résilience (pour préparer les associations et les jeunes aux prochaines phases du projet) ; identifier les besoins urgents des jeunes difficiles à atteindre et des catégories vulnérables : Les</p>	<p>Indicateur 1 1.6 % d'amélioration de l'engagement des jeunes dans les communautés % d'amélioration de l'engagement des jeunes femmes dans les communautés</p> <p>Base de référence : 0 Cible : 30% /</p>	<p>Stratégies produites. Stratégies mises en oeuvre.</p> <p>Les médias sociaux, les programmes radiophoniques, les articles de journaux, etc. font connaître le travail des groupes.</p> <p>Mesure du niveau de référence, de l'évaluation à mi-parcours et de l'évaluation de l'engagement des jeunes. Mesure du niveau de référence, à mi-parcours et évaluation de l'engagement des jeunes femmes</p>	
--	--	--	--	--

	<p>coordinateurs/rices de terrain avec l'appui des associations locales et porteurs/euses d'initiatives qui œuvrent en réponse au COVID-19 identifient les besoins urgents des catégories vulnérables dans le contexte de crise et mettent en place une chaîne de solidarité pour y répondre ; identifier les besoins urgents des conseillères/conseillers municipaux : Les coordinateurs/rices de terrain avec l'appui d'ONU Femmes (à travers le recrutement d'un(e) expert(e) genre) identifient les besoins urgents des conseillers/ères municipaux afin d'aider par la suite à la mise en place de la chaîne de solidarité entre les différents acteurs/partenaires ; conceptualiser et réaliser l'analyse des besoins par l'ONG Genre : L'ONG d'envergure nationale Genre conçoit et réalise l'analyse des besoins des acteurs de la société civile et de la communauté en matière des droits des femmes et de leur autonomisation pendant et après la crise ; en adoptant une approche participative et inclusive (les jeunes mobilisé-e-s, les acteurs de la société civile et de la communauté impliqués dans la réponse au COVID-19).</p> <p>Activité 1.1.4 Renforcement des capacités et sensibilisation : Conception et mise en œuvre de programmes de renforcement des capacités en ligne et hors ligne qui renforcent la capacité des ONG, associations et jeunes locaux/locales à s'engager et à être résilient.e s dans le contexte actuel et au-delà. Un programme de renforcement des capacités en ligne de base, intermédiaire et avancé sera élaboré, avec des engagements thématiques développés sur des sujets spécifiques</p>			
--	---	--	--	--

	<p>d'intérêt pour tous les groupes. En fonction des compétences des personnes évaluées (y compris les ONG, les associations et les jeunes), des individus ou des équipes seront invité e.s à proposer des formations sur des sujets d'intérêt spécifiques. Le programme de renforcement des capacités débutera en ligne et se terminera après le confinement. Les engagements de l'ONU-Femmes veilleront à ce que ces engagements soient « gender responsive » ; fournir des formations sur mesure en ligne sur la communication efficace comme outil de résilience en temps de crise et au-delà sur la base de l'évaluation des besoins effectuée (1.1.3) au profit des ONG, associations et jeunes locaux/locales. Les formations feront partie du programme de renforcement des capacités en ligne de base, intermédiaire et avancé qui sera élaboré avec le PNUD et qui contiendra des engagements thématiques développés sur des sujets spécifiques d'intérêt pour tous les groupes. En fonction des compétences des personnes évaluées (y compris les ONG, les associations et les jeunes), des individus ou des équipes seront invité e.s à proposer des formations sur des sujets d'intérêt spécifiques. Le programme de renforcement des capacités débutera en ligne et se terminera après le confinement ; conceptualiser un programme de renforcement des capacités sensible au genre et sur mesure pour les coordinatrices/eurs de terrain : L'ONG d'envergure nationale Genre conçoit et met en œuvre une formation en ligne au profit des Coordinateurs/rices de terrain en matière d'intégration de l'approche genre dans la réponse au COVID-19 ;</p>			
--	---	--	--	--

	<p>conceptualiser et mettre en œuvre un Programme de FDF pour les associations locales et les jeunes difficiles à atteindre : L'ONG national Genre met en œuvre un Programme de FDF en matière des droits des femmes et de l'autonomisation économique pendant et après la crise des jeunes femmes en particulier. (Cette formation peut être en ligne si les conditions ne permettent pas qu'elle soit présentielle). Les associations locales seront formées dans un premier temps et par la suite les jeunes femmes et hommes. ; Réaliser des ateliers de réflexion avec les jeunes femmes difficiles à atteindre et les AY femmes ; Les acteurs de la société civile et de la communauté mènent des ateliers de réflexion avec les jeunes femmes (NEET) pour identifier leurs besoins en matière d'autonomisation économique.</p> <p>Activité 1.1.5 Promouvoir un engagement par le biais d'actions sociales. Cela impliquera plusieurs niveaux d'activités visant à renforcer la cohésion sociale : tout d'abord, comment maintenir le moral des troupes pendant cette période difficile ? Cela se fera par une série d'événements musicaux, sportifs et culturels en ligne, combinés à un soutien psychosocial en ligne. Deuxièmement, comment soutenir les jeunes vulnérables et marginalisé.e.s pendant cette période ? Il peut s'agir d'apporter un soutien aux jeunes en détresse économique ou sociale, aux jeunes souffrant de maladies ou exposé.e.s à la violence sexuelle ou aux abus domestiques ; des stratégies spécifiques seront conçues en concertation avec l'ONG, les ONG locales, les associations et les jeunes</p>			
--	---	--	--	--

	<p>pour soutenir ces groupes de jeunes vulnérables. Troisièmement, comment soutenir la communauté au sens large ? Il peut s'agir de veiller à soutenir les familles qui peuvent être isolées ; de fournir une assistance et un soutien sous différentes formes aux personnes âgées ou aux membres malades de la communauté. Les stratégies seront conçues de manière à respecter le besoin de distanciation sociale actuel, mais à fournir le soutien nécessaire pour y parvenir. Les engagements de l'ONU-Femmes veilleront à ce que ces engagements soient « gender responsive ». A titre d'exemple, l'UNESCO pourrait soutenir la production d'un programme radiophonique qui vise à mettre en relief les problèmes des jeunes en période de crise, avec l'apport d'un psychiatre et des services sociaux. Le programme visera à exposer les cas les plus vulnérables (jeunes en détresse économique ou sociale, jeunes souffrant de maladies ou exposés.e.s à la violence sexuelle ou aux abus domestiques et autres). Des stratégies spécifiques seront conçues en concertation avec les ONG partenaires, les ONG locales, les associations et les jeunes pour soutenir ces groupes de jeunes vulnérables.</p> <p><i>[Note Cette activité sera conçue en fonction du travail fourni par le PNUD sous 1.1.5 et en concertation avec les ONGs et les municipalités locales, quand ce sera possible.]</i></p> <p>Élaborer un Programme d'activités par les coordinatrices/eurs de terrain, les ONGs Genre et Jeune et les associations locales : Un programme d'activités sera élaboré pour renforcer techniquement et financièrement la chaîne de solidarité (mentionnée dans</p>			
--	---	--	--	--

	<p>l'activité 1.1 3) pour répondre aux besoins urgents des jeunes femmes et hommes difficiles à atteindre en réponse au COVID-19 et à ses répercussions socioéconomiques. Le type de renforcement technique et financier pourrait être traduit par le renforcement des capacités des municipalités, acteurs publics locaux, associations locales et jeunes dans la gestion et la mise en œuvre des activités liées aux chaîne de solidarité à travers des sessions de formations en ligne ; l'achat de produits désinfectants et de matériels de protection nécessaire à la sécurité des intervenant-e-s sur le terrain (bénévoles, agents municipaux...).</p> <p>Activité 1.1.6 Assurer la communication et un vaste engagement : Les ONG de jeunes/femmes et les ONG de médias travaillent ensemble pour développer et mettre en place une stratégie de sensibilisation et de communication entre les groupes de jeunes et l'ensemble de la communauté afin d'assurer un engagement aussi large que possible, en utilisant les médias sociaux, les médias traditionnels et les méthodes de sensibilisation non conventionnelles (utilisation d'influenceurs et de médiateurs internes) pour atteindre les NEET. Les jeunes de la communauté devraient être encouragés à participer, par le biais de ces médias, à la sélection et à la participation à des événements, à se joindre à certains aspects du projet, à donner leur point de vue et à fournir aux jeunes une plateforme pour communiquer de manière constructive avec la communauté au sujet de l'engagement. Les conseillers municipaux sont encouragés à utiliser</p>			
--	---	--	--	--

	<p>les médias sociaux pour communiquer avec les jeunes au sujet des activités et d'autres activités en cours dans la collectivité qui leur sont destinées (afin de s'aligner sur l'outcome 3).</p>			
	<p>Produit 1.2 Les jeunes et les représentants des autorités locales procèdent conjointement à une analyse fondée sur la résilience de leurs communautés avec l'appui et la compréhension des membres de la communauté.</p> <p>Liste des activités au titre de ce produit :</p>	<p>Indicateur 1.2.1 # d'associations qui ont amélioré leurs compétences pour guider les jeunes grâce à des évaluations fondées sur la résilience. % de femmes participant activement aux formations % de femmes ayant amélioré leurs compétences</p> <p>Base de référence : 0 Cibles : 12 associations par municipalité cible formées (84 au total) 50% 50%</p>	<p>Rapport de formation Test pré et post formation</p>	<p>FdF effectuée</p>

	<p>Activité 1.2.1 : Formation à la méthodologie d'analyse participative basée sur la résilience : Sur la base de la formation dispensée par la consultante internationale (Trust work global), l'ONG Jeunesse/Femmes formera les associations locales de chaque municipalité sur la manière de guider les jeunes à travers une évaluation basée sur la résilience de leurs communautés. La formation consistera à comprendre la signification de la résilience, comment identifier les sources de résilience, comment assurer des méthodes participatives (des jeunes eux-mêmes, mais aussi pour que les jeunes s'engagent avec leurs familles, la communauté, les conseillers locaux et les acteurs nationaux/internationaux du développement par des groupes de discussion, des interviews, etc.</p> <p>Activité 1.2.2 : Création de plateformes de dialogue intergénérationnel/communautaire : Les associations facilitent la sensibilisation des familles et des communautés au rôle constructif des jeunes dans le développement et le maintien de la paix, ainsi qu'aux objectifs du projet ; une attention particulière devrait être accordée au genre et à la religion, ainsi qu'aux divisions entre zones urbaines et rurales. Cette activité vise à préparer l'ensemble de la communauté à l'évaluation et aux activités dirigées par les jeunes et à créer des liens entre des communautés qui n'interagissent pas normalement. Elle mettra l'accent sur le développement de plateformes de dialogue entre les jeunes et les familles, les chefs religieux, les dirigeants communautaires et d'autres acteurs clés (liens avec le point 3.3.1).</p>	<p>Indicateur 1.2.2 # de plateformes de dialogue opérationnel % de communautés sensibilisées au rôle des jeunes dans la pérennisation de la paix</p> <p>Base de référence : 0 Cible : 84 / 75%</p>	<p>Termes de référence des plateformes élaborés</p> <p>Procès-verbal des réunions élaborés</p> <p>Base de référence, mi-parcours et évaluation de la sensibilisation des communautés</p>	<p>-la régularité des réunions (une fois par trimestre)</p>
		<p>Indicateur 1.2.3 # de facteurs de résilience des collectivités évalués # de facteurs de résilience des femmes évalués</p> <p>Base de référence : 0 Cible : A déterminer (en fonction des résultats des évaluations) Au moins un par évaluation</p>	<p>Évaluations réalisées</p>	<p>Disponibilité des évaluations sous forme numérique et physique</p>
		<p>Indicateur 1.2.4 % d'augmentation de l'engagement dans les plateformes de dialogue</p> <p>Base de référence : 0 Cible : Au moins 20 % à l'évaluation à mi-parcours et 30 % à l'évaluation finale</p>	<p>Médias locaux Base de référence, évaluation à mi-parcours et évaluation finale</p>	<p>Augmentation de la participation aux plateformes de dialogue</p>

	<p>Activité 1.2.3 : Les jeunes procèdent à l'évaluation fondée sur la résilience de leur collectivité : Le processus d'évaluation sera guidé par les associations et doit être entrepris avec la participation d'un conseiller local, de parents, de chefs religieux, de dirigeants communautaires, de groupes de femmes et d'autres intervenants pertinents. Les jeunes sont encouragés à diriger des entrevues et des groupes de discussions avec les municipalités, les familles, les chefs religieux, les dirigeants communautaires, les femmes, les groupes, les groupes de jeunes et la collectivité en général (au moins un conseiller local doit être présent - voir 2.1.2).</p> <p>Activité 1.2.4 : Communication et sensibilisation : Avec le soutien de l'ONG Media, et en utilisant toutes les formes de médias (radio, télévision, journaux et médias sociaux), les plateformes de dialogue (le cas échéant) sont rendues publiques afin d'obtenir un large engagement sur cette question. De même, les opinions concernant les sources de résilience sont sollicitées par l'intermédiaire de ces canaux. Les jeunes (hommes et femmes) ont ensuite l'occasion de partager leurs conclusions (préliminaires) par l'intermédiaire de ces canaux afin d'obtenir le point de vue des autres jeunes et des membres de la communauté avant de les finaliser ; les conseillers locaux sont encouragés à participer à tous les aspects de la stratégie médiatique (conformément au 1.1.6 et résultat 3):</p> <p>Produit 1.3 Les groupes de jeunes de chaque communauté conçoivent et mettent en</p>			
		Indicateur 1 3.1	Rapport d'ateliers	Représentativité des groupes de jeunes

	<p>œuvre un projet de développement communautaire à court terme (projet à impact rapide, financé) et un projet de développement communautaire à moyen terme (non financé) axé sur la résilience par communauté.</p>	<p># de jeunes participant à la conception de projets de développement communautaire axés sur la résilience</p> <p>Base de référence : 0 Cible : 840 jeunes (10 jeunes par communauté) dont 40% au moins de femmes</p>		
	<p>Liste des activités au titre de ce produit :</p> <p>Activité 1.3.1 : Priorité du projet et engagement avec la communauté : Les jeunes passent par un processus facilité pour identifier les priorités d'un projet à impact rapide, à court terme et de projets de développement communautaire axés sur la résilience à moyen terme, et ce, de façon participative. Les groupes de jeunes sont encouragés à expliquer, à défendre et à solliciter les points de vue d'autres personnes sur leurs priorités : les plates-formes de dialogue, les centres " Soutenir la paix et la jeunesse " dirigés par les conseillers municipaux et les campagnes dans les médias. L'objectif de cette étape est d'encourager les jeunes à se concerter et à développer des projets qui profiteront au plus grand nombre et de les aider à se sentir plus intégrés dans leur communauté. L'engagement avec le " Sustaining Peace and Youth Hub " les aidera également à comprendre si de tels projets existent déjà et comment ils complètent ce qui est déjà en cours ou envisagé - maximisant ainsi l'impact de leur engagement. Il doit être clair qu'il appartient aux jeunes de prendre les décisions finales, mais que ces décisions doivent être éclairées par les opinions des autres de manière transparente et participative.</p>	<p>Indicateur 1 3.2</p> <p>Mise en place de conseils consultatifs % de jeunes ayant amélioré leurs compétences dans la conception, la mise en œuvre et le suivi des projets % de femmes ayant participé aux formations</p> <p>Base de référence : 0 Cible : création de 21 conseils consultatifs (un par collectivité et par groupe de jeunes) 80% 50%</p>	<p>TdRs disponibles</p> <p>Procès-verbaux des réunions</p> <p>Evaluation pré et post formation</p>	<p>Fréquence des réunions (au moins un quart)</p>
	<p>Activité 1.3.2 : Renforcement des capacités des jeunes : Les jeunes</p>	<p>Indicateur 1 3.3</p> <p># de projets/initiatives mis en œuvre</p> <p>Base de référence : 0 Cible : 84 projets à court terme (impact rapide) et 84 projets à moyen terme sont mis en œuvre dans les 7 municipalités</p>	<p>Rapports d'étape des groupes de jeunes</p> <p>Rapports de surveillance des conseils consultatifs</p>	<p>Les projets doivent être sensibles au genre et fondés sur la résilience</p>

	<p>bénéficient d'un renforcement des capacités sur mesure qui leur permet de concevoir, de mettre en œuvre et de suivre les projets sélectionnés. Avec le soutien de " Every Day Peace Indicators " et des associations (elles-mêmes soutenues à la fois par l'ONG Jeunes/Femmes et l'ONG Médias pour s'assurer qu'un élément de communication est intégré au projet), les jeunes recevront un renforcement des capacités et un accompagnement sur mesure pour la conception et la mise en œuvre de leurs projets. Les projets devraient être conçus et mis en œuvre par les jeunes d'une manière inclusive, en les encourageant à s'adresser à d'autres acteurs pertinents pour obtenir leur soutien et leur engagement, comme indiqué dans l'analyse fondée sur la résilience. Tous les projets doivent tenir compte des différences entre les sexes et des conflits. Les projets doivent être suivis par un " Conseil consultatif " mis en place par les jeunes eux-mêmes, et comprenant un conseiller local et d'autres membres de la communauté concernés (à déterminer par les jeunes eux-mêmes).</p> <p>Activité 1.3.3 : Mise en œuvre des projets : Les jeunes mettent en œuvre un projet à court terme (impact rapide) basé sur la résilience, et un projet à moyen terme basé sur la résilience. Le projet à court terme (impact rapide) est conçu pour maintenir l'élan et démontrer des dividendes visibles pour l'engagement des jeunes dans le projet ; les jeunes sont en mesure de choisir un petit projet qui nécessite un financement, à mettre en œuvre par les jeunes avec le soutien des associations et des OSC de la jeunesse/femmes et OSC des médias. Le projet à moyen</p>			
--	--	--	--	--

	<p>terme devrait être une initiative que les jeunes peuvent mettre en œuvre sans financement. Le mentorat et l'accompagnement seront assurés par les associations, avec l'appui technique des agences des Nations Unies concernées, en fonction du thème choisi. A mi-parcours de la mise en œuvre des deux projets, les jeunes devraient s'adresser aux " Centres pour la paix et la jeunesse " en vue d'améliorer leur apprentissage et de les aider à surmonter les difficultés éventuelles avec l'appui des conseillers locaux et des autres acteurs locaux et internationaux du développement.</p>			
	<p>Produit 1.4 Les groupes de jeunes sont intégrés dans des structures de jeunesse endogènes et ont la possibilité d'apprendre les uns des autres grâce à la création d'un réseau en ligne de jeunes pour le Sud.</p> <p>Activité 1.4.1 Étude sur les structures de jeunesse au niveau municipal : En utilisant l'analyse fondée sur la résilience comme point de départ, une étude sera menée dans chacune des municipalités pour comprendre quels types de ressources existent déjà pour les jeunes dans chaque municipalité, y compris les centres de jeunes, les conseils de jeunes et autres structures et processus axés sur les jeunes. Les évaluations des capacités et la mesure dans laquelle ces structures/processus sont adaptés aux besoins des NEET.</p>	<p>Indicateur 1.4.1 # d'études</p> <p>Base de référence : 0 Cible : au moins 7 (1 par municipalité)</p>	<p>Études produites et disponibles</p> <p>Capacités de résilience endogène identifiées dans chaque municipalité</p>	<p>Les études comprennent des évaluations des capacités et de l'adaptation aux besoins des NEET.</p>
		<p>Indicateur 1.4.2 % de NEET intégrés dans des structures de jeunesse dans chaque municipalité % de jeunes femmes intégrées dans des structures de jeunesse dans chaque municipalité</p> <p>Base de référence : 0 Cible : At least 40% At least 50%</p>	<p>Rapports des activités de soutien (ateliers, formations, dossiers d'approvisionnement) Liste de participants</p>	<p>Un soutien est fourni et il est sensible à l'égalité des sexes</p>

	<p>Cette étape est conçue pour s'assurer que le projet s'appuie autant que possible sur les capacités endogènes (en lien avec le point 4.1.1).</p> <p>Activité 1.4.2. Appui pour rendre les structures municipales plus accessibles aux NEET : Grâce à l'engagement avec les centres Sustaining Peace et Youth, les structures pertinentes sont soutenues pour devenir plus accessibles aux NEET grâce à une combinaison de processus plus démocratiques et transparents, un soutien logistique pour obtenir l'accès, la communication et la sensibilisation, etc ; le soutien fourni devrait également tenir compte des aspects genre des structures et mécanismes déjà en place (par exemple, la structure a-t-elle les ressources, le personnel et l'infrastructure pour offrir les horaires d'ouverture qui s'adaptent aux horaires des jeunes ? L'espace, par exemple, est-il suffisamment éclairé pour assurer la sécurité des jeunes et des jeunes femmes après la tombée de la nuit ? Le transport est-il disponible ? etc).</p> <p>Activité 1.4.3 Soutenir l'accès, l'apprentissage et le réseautage des jeunes : Les jeunes sont ensuite aidés à accéder à ces structures (y compris la formation, le mentorat, le soutien logistique). Les jeunes ont l'occasion de se réunir tous les trimestres au niveau municipal pour échanger des leçons et des idées sur leurs projets. Les représentants des groupes de jeunes sont choisis dans chaque municipalité pour se réunir deux fois au cours du projet (année 1 et année 2) afin de partager les idées et les leçons du projet. Une plateforme de médias sociaux est développée pour diffuser les réunions et assurer un large</p>	<p>Indicateur 1.4.3</p> <p>La plateforme Youth Network for the South est mise en place et pleinement opérationnelle</p> <p>Base de référence : non disponible Cible : disponible</p>	<p>Disponibilité du site web et nombre de visites</p>	<p>plateforme en ligne disponible</p>
--	---	--	---	---------------------------------------

	<p>engagement. Tous les mécanismes et structures liés à la jeunesse sont regroupés au sein du Réseau de la jeunesse en ligne pour le Sud - une plate-forme en ligne où les jeunes sont informés de tous les processus, structures, événements et opportunités qui s'offrent à eux et ont la possibilité de partager leurs connaissances et leurs idées (recherche possible via la municipalité et la communauté, mais une image globale est également disponible) et des groupes de discussion organisés par thème et par commune. Le Réseau sera soutenu et informé par les Centres pour le maintien de la paix et de la jeunesse, tant au niveau municipal qu'au niveau national. Il s'agit donc d'une plate-forme qui appartient au gouvernement et qui est gérée par lui par l'intermédiaire des plaques tournantes.</p>			
<p>Résultat 2: Les conseillers municipaux de certaines municipalités ont la capacité d'élaborer un mécanisme officiel assurant l'inclusion des jeunes dans l'élaboration et la mise en œuvre de stratégies et de processus décisionnels axés sur la résilience des jeunes</p> <p>(Cible(s) ODD auxquels le projet contribue, le cas échéant)</p>		<p>Indicateur 2 a</p> <p>Proportion de jeunes des régions ciblées qui estiment que les municipalités assurent leur inclusion et tiennent compte de leurs priorités. %de jeunes femmes</p> <p>Base de référence : A développer Cible : augmentation de 40 %.</p>	<p>Enquête à réaliser à la fin du projet</p>	<p>Perception accrue de l'inclusivité des jeunes par les municipalités</p>
<p>(Recommandations de l' Examen périodique universel des droits de l'homme auxquelles le projet contribue, le cas échéant, et l'année de l'Examen)</p>	<p>Produit 2.1 Les municipalités ont accru la sensibilisation aux besoins des jeunes et la capacité de s'engager de façon significative auprès des jeunes</p> <p>Liste des activités au titre de ce produit :</p> <p>2.1.1 : Évaluation des besoins en capacités : Évaluation en ligne des besoins de tous les conseillers locaux</p>	<p>Indicateur 2 1.1</p> <p># d'évaluation des besoins des municipalités et de leurs conseillers municipaux.</p> <p>Base de référence : 0 Cible : 7</p>	<p>Évaluations produites</p>	<p>Les résultats des évaluations sont la propriété des municipalités</p>
		<p>Indicateur 2 1.2</p> <p># de plans de renforcement des capacités</p> <p>Base de référence : 0</p>	<p>Stratégies produites</p>	<p>Les municipalités s'approprient les stratégies.</p>

	<p>et conseillères locales : l'évaluation des besoins prendra en compte la capacité à répondre à la crise actuelle et à la dépasser. L'évaluation des besoins s'appuiera également sur une analyse des stratégies COVID-19 actuellement en place afin de mieux comprendre l'orientation actuelle et les faiblesses et/ou lacunes potentielles qui doivent être comblées par un programme de renforcement des capacités. Les engagements de l'ONU-Femmes veilleront à ce que ces engagements soient « gender responsive ».</p> <p>2.1.2 Co-élaborer une stratégie de renforcement des capacités des conseillers locaux avec les VNU. Des programmes de soutien sur mesure conçus pour les conseillers locaux et conseillères locales afin de leur permettre de répondre à la crise actuelle : cela pourrait impliquer des programmes en ligne ainsi que des conseils et un accompagnement par téléphone. Un soutien spécifique sera fourni pour garantir que les stratégies mises en place sont : i) adaptées aux jeunes, en particulier aux besoins des jeunes marginalisé.e.s ; ii) sensibles à la dimension de genre, notamment en tenant compte de l'augmentation potentielle de la violence sexuelle et domestique ; et iii) sensibles aux conflits, notamment en ne privilégiant pas certaines personnes ou communautés par rapport à d'autres, par exemple. Les engagements de l'ONU-Femmes veilleront à ce que ces engagements soient « gender responsive ».</p> <p>2.1.3 : Mise en œuvre de la stratégie de renforcement des capacités (voir 1.2.1) : Mise en œuvre des</p>	<p>Cible : Une stratégie de renforcement des capacités pour chaque municipalité (7 au total)</p> <p>Indicateur 2.1.3</p> <p>% de conseillers locaux participant activement à tous les aspects du projet. Dont au moins 40% sont des conseillères locales</p> <p>Base de référence : 0 Cible : 80%</p>		
--	---	---	--	--

	programmes de renforcement des capacités susmentionnés sur la base de l'évaluation des besoins ; visant entre autres à garantir que les réponses au COVID-19 sont conçues et mises en œuvre d'une manière qui tienne compte des besoins des jeunes marginalisés et vulnérables ; qui tienne compte des questions de genre ; et qui soit sensible aux conflits (voir ci-dessus).			
	Liste des activités relevant du produit:			
	Produit 2.2 La municipalité et les jeunes élaborent conjointement une stratégie pour la jeunesse ou une stratégie de développement durable adaptée aux jeunes.	Indicateur 2.2.1 # de jeunes impliqués dans les échanges avec les municipalités Base de référence : 0 Cible : 126 (3 par groupe de jeunes ; 6 groupes de jeunes par municipalités). Au moins 50% de femmes.	Procès-verbaux des réunions	
	Liste des activités au titre de ce produit :			
2.2.1 Renforcement des capacités sensibles au genre, mentorat et accompagnement des groupes de jeunes pour préparer l'engagement au niveau municipal. Soutenir les ONG locales, les associations et les jeunes dans toutes les compétences dont ils ont besoin afin de pouvoir s'engager avec les conseillers locaux et conseillères locales ; faciliter les sessions de <i>brainstorming</i> avec les ONG locales, les associations et les jeunes concernant leurs points de vue sur ce qui est nécessaire pour faire face à la crise COVID-19 et à ses conséquences. Faciliter des discussions diverses afin de rechercher un consensus parmi les jeunes sur les priorités pour	Indicateur 2.2.2 # de stratégies axées sur la résilience des jeunes produites % de conseillers locaux qui ont amélioré leurs compétences pour s'engager auprès des jeunes (dont au moins 40% sont des conseillères locales) # de nouveaux outils de communication mis en place et % d'utilisation par les bénéficiaires Base de référence : 0 Objectif : 7 (1 par municipalité) 80%			
	Indicateur 2.2.3 # de références par les médias locaux au travail effectué par les municipalités et les jeunes % d'augmentation de l'engagement Base de référence : 0 Cible : Au moins une référence par média (radio, télévision, journal et médias sociaux)	Analyse des médias locaux Liste de participants	Disponibilité de références dans les médias	

	<p>faire face à la crise COVID-19 ; fournir un soutien adapté aux ONG locales, aux associations et aux jeunes sur la communication efficace et les compétences d'écoute pour les préparer à une rencontre en ligne avec les conseillers locaux et conseillères locales. Les engagements de l'ONU-Femmes veilleront à ce que ces engagements soient « gender responsive » ; Préparer les conseillers locaux et conseillères locales à un engagement en ligne avec les jeunes concernant leurs besoins, la manière d'écouter et de s'engager efficacement, l'empathie, la gestion des conversations difficiles, etc. pour les aider à être en mesure de s'engager dans la conversation de manière constructive. Les engagements de l'ONU-Femmes veilleront à ce que ces engagements soient « gender responsive ». Fournir des formations de base pour les ONG locales, les associations et les jeunes sur comment identifier et communiquer sur leurs positions et leurs besoins face à la COVID et comment assurer un échange et une communication efficace entre eux et avec les municipalités en mettant en relief surtout la communication sur les médias sociaux. Un point fort sera mis sur l'aspect genre en communication, et sera développé conjointement avec ONU FEMMES ; Effectuer, avec le PNUD, un recensement de capacités des municipalités à communiquer en temps de crise</p>	<p>Au moins 20 % à l'évaluation à mi-parcours et 30 % à l'évaluation finale</p>		
--	---	---	--	--

	<p>et préparer les conseillers locaux et conseillères locales à un engagement en ligne avec les jeunes concernant leurs besoins, la manière d'écouter et de s'engager efficacement, l'empathie et la gestion des conversations difficiles, etc. pour les aider à être en mesure de s'engager dans la conversation de manière constructive ; Renforcement des capacités sensibles au genre : L'ONG Genre forme les jeunes femmes et hommes NEET sur la gouvernance et le développement local en encourageant l'engagement au niveau municipal.</p> <p>2.2.2 Présentations des jeunes aux municipalités et engagement avec elles. Les conseillers municipaux et conseillères municipales présentent leurs stratégies COVID-19 aux jeunes et expliquent les raisons des choix effectués ; la présentation peut être faite en ligne et tou.te.s devraient être invité.e.s à y participer ; la session devrait être filmée pour permettre à celles et ceux qui ne peuvent pas participer de la visionner plus tard ; la session devrait être animée par un modérateur ou une modératrice indépendant.e et respecté.e ; Les jeunes présentent leurs priorités pour les stratégies COVID-19 et expliquent le raisonnement qui sous-tend ces idées et comment ils/elles pensent qu'elles peuvent être financées et mises en œuvre afin de répondre aux besoins des jeunes (y compris les jeunes</p>			
--	--	--	--	--

	<p>marginalisés et les femmes) et des communautés plus larges ; Assurer des formations de base pour les municipalités sur la manière efficace pour communiquer sur leur travail en temps de COVID-19 et engager les jeunes, surtout à travers les médias sociaux.</p> <p>2.2.3 Les jeunes et les municipalités préparent conjointement une stratégie fondée sur la résilience axée sur les jeunes et intègrent une perspective des jeunes axée sur la résilience dans les stratégies de développement durable au niveau municipal (en cours d'élaboration dans certaines municipalités dans le cadre du projet Madina-Touna) qui intègre les priorités lorsque cela est possible : En utilisant la méthodologie de l'espace ouvert, les conseillers locaux et les jeunes, facilités par l'ONG Jeunesse/Femmes et le programme VNU, sont encouragés à réfléchir à des solutions et à des priorités pour que les jeunes puissent développer et s'intégrer dans une stratégie. Deux conseillers locaux et trois jeunes membres (l'un urbain, l'autre périurbain et l'autre rural) devraient diriger la rédaction de la stratégie sur la base des résultats de l'espace ouvert et des présentations (2.1.2), puis tous les jeunes devraient fournir des contributions sur le projet avant sa finalisation. La stratégie tiendra compte des sexospécificités et des conflits.</p> <p>2.2.4 Communication et sensibilisation : Renforcer le lien entre les médias et les municipalités avec le but d'assurer une couverture médiatique des stratégies municipales</p>			
--	---	--	--	--

	<p>face à la COVID-19 qui seront annoncées par les conseillers municipaux et conseillères municipales. Cet aspect du produit doit être conçu conjointement avec les trois agences afin d'assurer une visibilité maximale de tous les éléments ci-dessus.</p>			
	<p>Produit 2.3 Les jeunes jouent un rôle actif dans la mise en œuvre et le suivi de la stratégie et dans les processus décisionnels en cours.</p> <p><u>Liste des activités au titre de ce produit :</u></p> <p>2.3.1 Sélection et mise en œuvre des projets : Les jeunes défendent et mettent en œuvre (dans la mesure du possible) soit trois petits projets prioritaires de la stratégie (un urbain, un périurbain et un rural), soit un projet plus vaste bénéficiant à l'ensemble de la municipalité avec l'appui financier et technique de la municipalité ; si les fonds ne sont pas disponibles par le biais de la municipalité, des efforts seront faits pour collecter des fonds par le biais du projet, éventuellement par le FPS Banque mondiale ou d'autres acteurs qui font partie des Pôles pour la paix et pour la jeunesse de la durabilité. Les jeunes bénéficieront également de l'appui des associations et des ONG si nécessaire. L'appui technique sera fourni par l'agence des Nations Unies compétente en fonction des sujets choisis. Selon la nature du projet, les jeunes peuvent ne participer qu'à la mise en œuvre de certains aspects du projet (voir communication et sensibilisation 2.3.4 ci-dessous).</p>	<p>Indicateur 2.3.1</p> <p># de projets mis en œuvre % de jeunes femmes participant activement à la mise en œuvre des projets</p> <p>Base de référence : 0 Cible : 21 petits projets prioritaires sensibles au genre (3 par municipalité ou 7 grands projets sensibles au genre) 50%</p>	Municipalités	Stratégie mise en œuvre par le biais d'initiatives dirigées par des jeunes
	<p>2.3.1 Sélection et mise en œuvre des projets : Les jeunes défendent et mettent en œuvre (dans la mesure du possible) soit trois petits projets prioritaires de la stratégie (un urbain, un périurbain et un rural), soit un projet plus vaste bénéficiant à l'ensemble de la municipalité avec l'appui financier et technique de la municipalité ; si les fonds ne sont pas disponibles par le biais de la municipalité, des efforts seront faits pour collecter des fonds par le biais du projet, éventuellement par le FPS Banque mondiale ou d'autres acteurs qui font partie des Pôles pour la paix et pour la jeunesse de la durabilité. Les jeunes bénéficieront également de l'appui des associations et des ONG si nécessaire. L'appui technique sera fourni par l'agence des Nations Unies compétente en fonction des sujets choisis. Selon la nature du projet, les jeunes peuvent ne participer qu'à la mise en œuvre de certains aspects du projet (voir communication et sensibilisation 2.3.4 ci-dessous).</p>	<p>Indicateur 2.3.2</p> <p>Plans de suivi et d'évaluation et plans de communication et de plaidoyer des stratégies disponibles % d'indicateurs dédiés au genre</p> <p>Base de référence : Non Cible : Oui, un plan de S&E et un plan de communication par municipalité et stratégie (7 de chaque) 20%</p>	Municipalités	Les stratégies des jeunes sont suivies et évaluées et diffusées auprès de la population locale
	<p>Les jeunes bénéficieront également de l'appui des associations et des ONG si nécessaire. L'appui technique sera fourni par l'agence des Nations Unies compétente en fonction des sujets choisis. Selon la nature du projet, les jeunes peuvent ne participer qu'à la mise en œuvre de certains aspects du projet (voir communication et sensibilisation 2.3.4 ci-dessous).</p>	<p>Indicateur 2.3.3</p> <p>Townhall Jeunesse-Municipalité mis en place dans les 7 communes et réunions organisées % de participation des femmes % de femmes intervenant lors des réunions</p> <p>Base de référence : Non Cible : Oui 50% 30%</p>	Procès-verbaux des assemblées publiques Liste de participants	Les jeunes et les municipalités organisent régulièrement des réunions pour assurer le suivi de la mise en œuvre des stratégies

	<p>2.3.2 Élaboration d'un plan de suivi et d'évaluation de la stratégie dirigé par les jeunes : Les jeunes élaborent un plan de suivi et d'évaluation pour la mise en œuvre de la stratégie de la jeunesse, ainsi qu'une stratégie de plaidoyer avec des indicateurs clairs sur le genre. Avec l'appui des associations et de l'ONG des médias, les jeunes élaborent une stratégie de sensibilisation et de communication pour : sensibiliser la population générale à l'existence de la stratégie ; faire participer plus largement les jeunes au suivi de la mise en œuvre de la stratégie et les aider à en bénéficier ; et sensibiliser davantage et obtenir un financement supplémentaire pour la mise en œuvre de la stratégie.</p> <p>2.3.3 Établissement d'une assemblée publique pour les jeunes et les municipalités : Les résultats de l'étude sur les structures jeunesse déjà en place au niveau municipal (1.4.1) aideront à identifier la structure et l'emplacement les plus appropriés pour tenir l'assemblée publique des jeunes et des municipalités. Bien que de nombreuses structures mises en place permettent des interactions en ligne entre les jeunes et leurs conseillers municipaux, cette réunion donnera l'occasion aux jeunes et aux conseillers municipaux d'avoir une plateforme de dialogue permanente, ce qui va au-delà du calendrier du projet. Un petit fonds sera fourni afin de couvrir les frais de transport des jeunes qui souhaitent assister en personne à l'atelier dans les régions rurales, périurbaines ou difficiles d'accès.</p>			
--	---	--	--	--

	<p>2.3.4 Communication et sensibilisation : Les jeunes seront encouragés à s'engager avec d'autres jeunes et les membres de la communauté dans le choix des priorités, en personne et par le biais des médias. Le plan d'évaluation de la stratégie pour la jeunesse devrait également être rendu transparent et disponible, avec des jalons clairs qui peuvent être communiqués à travers les plateformes médiatiques. L'assemblée publique devrait également être diffusée par le biais des médias traditionnels et sociaux.</p>			
<p>Résultat 3: Les médias contribuent à un changement positif dans les narratifs et les attitudes à l'égard des jeunes et des régions du Sud parmi les membres des collectivités des municipalités ciblées et le grand public.</p> <p>(Cible(s) ODD auxquels le projet contribue, le cas échéant)</p> <p>(Recommandations de l' Examen périodique universel des droits de l'homme auxquelles le projet contribue, le cas échéant, et l' année de l'Examen)</p>		<p>Indicateur 3 a</p> <p>% de la population des municipalités ciblées qui croit avoir une perception positive du rôle des jeunes dans le développement de leur communauté.</p> <p>Base de référence : à déterminer Cible : augmentation de 40%</p>	<p>Enquête à réaliser à la fin du projet</p>	<p>Meilleure perception projet</p>
	<p>Produit 3.1 Les entités médiatiques sont identifiées, sélectionnées et sensibilisées aux effets négatifs de leur couverture sur les jeunes et le Sud, et formées à la manière de représenter les jeunes de manière équitable et constructive dans les médias.</p> <p>Liste des activités au titre de ce produit :</p>	<p>Indicateur 3 1.1</p> <p>Cartographie et étude des médias disponibles % de femmes interrogées lors de l'élaboration de la cartographie et de l'étude</p> <p># des médias participant au sondage et degré d'engagement</p> <p>Base de référence : Non Cible : Oui / 50%</p>	<p>UNESCO</p>	<p>Cartographie des médias et étude réalisée</p>
	<p>3.1.1 Etude sur les médias et les représentations des jeunes (" Les jeunes et les médias : de la représentation à la participation ") et sur le Sud (" Déconstruire les stéréotypes médiatiques dans la région sud tunisienne ") ; La cartographie des principales entités médiatiques (télévision,</p>	<p>Indicateur 3 1.2</p> <p># de dialogues médias-jeunes organisés</p> <p># de formations, analyse formateur/trice, feedback des bénéficiaires</p> <p># taux d'engagement des medias avec le nouveau réseau (participation aux réflexions, retour sur les propositions, contributions/idées individuelles)</p>	<p>UNESCO</p>	<p>Dialogues menés</p>

	<p>radio, journaux, médias sociaux, écoles de journalisme) aux niveaux national, sous-régional (sud) et local, ainsi qu'une étude qualitative et quantitative de la manière dont les jeunes et le sud sont actuellement représentés dans les médias, à partir des études et initiatives existantes de l'UNESCO. Cette activité permettra de cibler avec précision les parties prenantes et d'effectuer une analyse de base de leurs représentations actuelles de la jeunesse et des régions du Sud, et d'utiliser des exemples dans le contexte des plates-formes de dialogue/des discussions informelles avec les parties prenantes. Un sondage sera fait auprès des médias régionaux identifiés dans le cadre de la Cartographie des médias pour comprendre leurs méthodes de travail crise, leurs besoins et les axes de soutien de leur rôle par rapport à l'engagement des jeunes dans la lutte contre la COVID-19, dans le cadre du projet ; Développement de l'Étude sur le Sud "Déconstruire les stéréotypes médiatiques dans la région sud tunisienne" avec un expert tunisien sera toujours mises en place.</p>	<p>Base de référence : 0 Cible : 7</p>		
	<p>3.1.2 Mise en œuvre de la stratégie médiatique pour les jeunes et la région sud : Formations individuelles pour les médias communautaires sur les bases de travail médias en temps de crise et développement du contenu orientés vers les jeunes, leurs</p>	<p>Indicateur 3.1.3 # de médias formés</p> <p>Base de référence : 0 Cible : 30 personnes, y compris des représentant-e-s de différentes formes de médias (télévision, radio, journaux et médias sociaux)</p>	UNESCO	Médias formés et impliqués dans le projet

	<p>points de vue et leur rôle en temps de crise. Un plan de formation sera élaboré à cette fin avec l'ONG Médias (Activité 3.2.1) Mise en place d'un réseau des médias interrégionaux pour échange d'expertise, soutien et le développement du contenu en groupe.</p> <p>Développement et mise en œuvre de la formation des médias : Formation des médias communautaires sur les récits constructifs des jeunes et réorientation de l'attention dans les régions du Sud vers des aspects plus positifs et constructifs. La formation se concentrera sur les rôles positifs que les jeunes peuvent jouer et jouent effectivement dans le développement, la politique et la paix, ainsi que sur les défis auxquels ils sont confrontés. Il cherchera également à démontrer les attributs positifs de la région du Sud et comment ceux-ci peuvent être incorporés dans des histoires sur les jeunes et d'autres thèmes. Les médias seront sensibilisés aux aspects sexospécifiques de l'engagement avec les jeunes et à la manière d'assurer des reportages plus équilibrés et mieux informés sur le genre.</p>			
	<p>Produit 3.2 Élaboration et mise en œuvre d'une stratégie à multiples facettes en matière de médias et de communication sur les jeunes et les régions du Sud.</p> <p><u>Liste des activités au titre de ce produit :</u></p> <p>3.2.1 Élaboration d'une stratégie médiatique et de communication : L'ONG Médias et l'UNESCO</p>	<p>Indicateur 3.2.1</p> <p>Elaboration d'une stratégie médiatique et de communication selon l'approche genre.</p> <p>Degré de mise en place du nouveau plan</p> <p>Base de référence : Non Cible : Oui</p>	UNESCO	Élaboration d'une stratégie en matière de médias et de communications
		Indicateur 3.2.2	Médias	stratégies médias mise en œuvre

	<p>élaborent un plan de développement de capacité sur la base du sondage effectué sur le travail et les besoins des médias en face à la COVID-19 (3.1.3). Le plan sera développé dans un cadre d'une approche de renforcement des capacités afin d'aider les médias à mieux cibler et engager les jeunes en période de crise.</p>	<p>Les émissions concernant les jeunes des régions du Sud sont diffusées à la télévision et à la radio.</p> <p># des émissions produites, # de feedback des auditeurs jeunes</p> <p>Base de référence : 0 Cible : 12</p>		
	<p>3.2.2. Mise en œuvre de la stratégie médiatique pour les jeunes et la région sud : Fournir un accompagnement et un soutien aux médias pour développer des capsules médiatiques donnant la parole aux jeunes, avec une marge considérable pour les jeunes marginalisés et de manière sensible au genre, et mettant en avant leurs réflexions, et soucis par rapport à la crise et en les incitant à penser à leurs rôles dans la période à venir. De nouveaux formats médiatiques tels que les cartoons, les photos reportages et la production audio-visuelle seront encouragées. Le recrutement d'un(e) expert(e) en communication et en digital : Un expert(e) est recruté(e) pour travailler avec l'appui des agences pour concevoir et lancer une campagne audiovisuelle de sensibilisation basée sur le genre en réponse au COVID19 destinée aux réseaux sociaux, aux médias et aux médias de proximité. Cette campagne est notamment partagée dans le milieu associatif de la région. Le contenu des messages à diffuser par l'expert(e) : ONU Femmes met à la disposition des partenaires, des médias et des médias locaux dans les régions cibles du projet le contenu de la campagne de sensibilisation basée sur le genre en réponse au COVID-19. Et s'assure que les messages prennent en compte les spécificités de la région du sud-est.</p>	<p>Indicateur 3 2.3</p> <p>Nombre d'autres formes de communication et d'initiatives de sensibilisation</p> <p>Base de référence : 0 Cible : 14</p>	<p>UNESCO ; ONU femmes,</p>	<p>Autres formes de communication et de sensibilisation</p>

	<p>3.2.3 Mise en œuvre d'autres formes de communication et de sensibilisation Cette activité sera développée en fonction des autres activités relatives à 1.1.5 qui seront mises en place par le PNUD, pour lesquelles l'UNESCO proposera et fournira un soutien médiatique ciblé et individuel, et en réponse aux objectifs de chaque activité.</p>			
	<p>Produit 3.3 Les jeunes, les conseillers municipaux et les membres de la communauté sont en mesure de communiquer efficacement avec les médias sur les questions liées au rôle constructif joué par les jeunes et aux attributs positifs des régions du Sud, et de s'engager efficacement sur leurs activités.</p> <p><u>Liste des activités au titre de ce produit :</u></p>	<p>Indicateur 3 3.1:</p> <p># de jeunes, de conseillers locaux et de membres de la communautés formés %femmes formées</p> <p>Base de référence : 0 Cible : 140 (20 par municipalité) dont au moins 40% de femmes ou d'hommes</p>	<p>UNESCO</p> <p>Proposition d'indicateurs de résultats</p> <p>Indicateur 3.3 : % d'amélioration de la perception des jeunes dans les médias</p>	<p>Formations pour les médias</p>
	<p>3.3.1 Formation aux médias pour les jeunes, les conseillers municipaux et les membres de la communauté : La formation est conçue pour aider les principales parties prenantes à s'engager efficacement avec les entités médiatiques lorsqu'on leur en fait la demande et à parler avec confiance du rôle positif des jeunes et de leurs régions. La formation devrait être adaptée aux différents besoins des jeunes, des conseillers locaux et des membres de la communauté et devrait tenir compte des sexospécificités. Il peut aussi s'agir d'encourager une meilleure connaissance des caractéristiques positives et du travail des municipalités du Sud.</p>	<p>Indicateur 3 3.2</p> <p>Nombre de stratégies de communication élaborées % d'amélioration de la perception des jeunes dans les médias %jeunes femmes</p> <p>Base de référence : 0 Cible : 7</p>	<p>Municipalités</p> <p>Enquêtes de référence, à mi-parcours et finales</p>	<p>Stratégies de communication développées</p>
	<p>3.3.2 Les conseillers municipaux élaborent et mettent en œuvre une</p>	<p>Indicateur 3 3.3</p> <p>Nombre de stratégies de communication élaborées</p> <p>Base de référence : 0 Cible : 84</p>	<p>UNESCO</p>	<p>Stratégies de communication développées</p>

	<p>stratégie de communication axée sur les jeunes : Grâce à une approche de renforcement des capacités, l'ONG des médias aidera les conseillers municipaux à élaborer et à mettre en œuvre une stratégie de communication axée sur les jeunes, conçue à la fois pour faire participer les jeunes aux activités de la municipalité et pour contribuer aux efforts visant à modifier la représentation et les stéréotypes négatifs des jeunes dans les médias.</p> <p>3.3.3 Les associations locales et les groupes de jeunes élaborent et mettent en œuvre une stratégie de communication : Les associations locales de jeunes et de femmes recevront un soutien pour élaborer et mettre en œuvre une stratégie de communication globale concernant leurs activités en rapport avec le projet, mais aussi au-delà, afin de renforcer leurs compétences techniques et leur capacité à atteindre les parties prenantes cibles. Chaque groupe de jeunes recevra également un soutien pour élaborer et mettre en œuvre les stratégies de communication décrites dans les résultats 1 et 2 afin qu'ils puissent communiquer efficacement sur leur travail, leurs réalisations, leurs progrès et leurs expériences. La stratégie de communication sera conçue de manière à sensibiliser les autres jeunes des communautés aux activités organisées pour la communauté (activité 1.1.4), aux projets communautaires menés par les jeunes (activité 1.3.2) et aux efforts/projets en cours en partenariat avec les municipalités (résultat 2.2).</p>			
Résultat 4:		Indicateur 4 a:	Enquête à réaliser à la fin du projet	Meilleure perception

<p>Les conseillers locaux, en collaboration avec leurs homologues nationaux, sont en mesure de coordonner le travail des acteurs locaux, nationaux et internationaux d'une manière qui améliore l'efficacité et l'efficience des interventions dans la région en réduisant les lacunes, les chevauchements et en augmentant le partage des enseignements tirés.</p> <p>(Cible(s) ODD auxquels le projet contribue, le cas échéant)</p> <p>(Recommandations de l' Examen périodique universel des droits de l'homme auxquelles le projet contribue, le cas échéant, et l'année de l'Examen)</p>		<p>% de la population et des principaux intervenants des municipalités ciblées qui croient que les interventions dans leurs collectivités sont bien coordonnées et efficaces.</p> <p>Base de référence : 0 Cible: augmentation de 40%</p>		
	<p>Produit 4.1 Carte interactive en ligne des engagements des jeunes dans chacune des sept municipalités.</p> <p><u>Liste des activités au titre de ce produit :</u></p> <p>4.1.1 Étude/cartographie approfondie des activités/initiatives/services axés sur les jeunes dans la municipalité : Entreprendre une cartographie de toutes les activités orientées vers les jeunes et les activités COVID-19 dans les municipalités locales ; s'assurer que la cartographie inclut les activités entreprises par les activités locales, régionales, nationales et internationales ; s'assurer que suffisamment de détails sont recueillis pour être utiles et accessibles aux conseillers locaux et conseillères locales et aux jeunes.</p> <p>4.1.2 Élaboration d'une carte interactive en ligne des interventions/services : Les informations sont téléchargées sur une plateforme en ligne qui montre où les acteurs travaillent, avec quel type de projets et dans quelle municipalité. Lié à 1.4.3 " Réseau des jeunes du Sud ", qui sera la version open source de la carte spécialement destinée aux jeunes. Le programme VNU assurera le lien entre la carte et le Réseau des jeunes du Sud en ligne. [Développer</p>	<p>Indicateur 4 1.1</p> <p># d'activités/initiatives/services identifiés dans les municipalités</p> <p>Base de référence : 0 Cible : A déterminer</p>	<p>Municipalités</p> <p>Proposition d'indicateurs de résultats</p> <p>Indicateur 4.1 : % d'augmentation de l'audience des plateformes en ligne % de jeunes qui s'engagent dans l'utilisation des plateformes % de jeunes femmes qui s'engagent dans l'utilisation des plateformes</p>	<p>Études réalisées</p>
		<p>Indicateur 4 1.2</p> <p>Carte interactive en ligne disponible Audience mesurée Veille genre sur l'audience</p> <p># d'utilisateurs par jour</p> <p>Base de référence : Non Cible : Oui</p>	<p>L'équipe du projet</p>	<p>Outil en ligne développé</p>
		<p>Indicateur 4 1.3</p> <p>% d'acteurs cibles capables d'utiliser efficacement la carte et le réseau en ligne % d'augmentation de l'audience des plates-formes en ligne</p> <p>Base de référence : 0 Cible : 100 % / 50 %.</p>	<p>Équipe du projet Rapports d'évaluation Rapports d'audience</p>	<p>Acteurs formés</p>

	<p>une version en ligne de la cartographie à laquelle les différents acteurs et actrices peuvent accéder pour la télécharger et la mettre à jour eux-mêmes ; s'assurer que les activités de COVID-19 sont prises en compte. Restez dans l'esprit ci-dessus.]</p> <p>4.1.3 Formation sur l'utilisation efficace de la carte interactive et du Réseau en ligne des jeunes du Sud en ligne : Des acteurs locaux, nationaux et internationaux ont dispensé une formation sur l'utilisation de la carte interactive et du Réseau des jeunes du Sud. Cela permettra aux acteurs d'utiliser l'information pour guider leurs engagements, de mettre à jour l'information au besoin, d'une part et de communiquer efficacement avec les jeunes au sujet des engagements qui leur sont offerts, d'autre part. Une décision sera prise collectivement concernant l'utilisation de la carte interactive, l'accès et la visibilité pour assurer la sensibilité aux conflits. Assurer des ateliers en ligne pour tester l'usage de la carte interactive par rapport aux informations liées à la COVID en premier temps.</p>			
	<p>Produit 4.2 Création d'un " Centre municipal pour le maintien de la paix et de la jeunesse " dans chacune des municipalités - à des fins de coordination et d'apprentissage.</p> <p><u>Liste des activités au titre de ce produit :</u></p> <p>4.2.1 Les municipalités ont reçu une formation sur la façon de coordonner le Centre municipal pour le maintien de la paix et la jeunesse " Les conseillers locaux et conseillères locales reçoivent une formation sur la façon de coordonner le travail du</p>	<p>Indicateur 4.2.1 # de personnes qui ont amélioré leur coordination</p> <p>Base de référence : 0 Cible : Formation de 7 conseillers locaux</p>	<p>Rapports de formation élaborés par l'équipe de projet Tests pré- et post-formation</p>	<p>Formation de conseillers locaux</p>
		<p>Indicateur 4.2.2 # de plans de travail, de stratégies de communication et de stratégies d'apprentissage et de perfectionnement tenant compte des sexes spécifiques sont élaborés. # de parties prenantes concernées sensibilisées aux objectifs des hubs</p> <p>Base de référence : 0 Cible : 7</p>	<p>Équipe de projet Rapports d'évaluation</p>	<p>Stratégies de sensibilisation disponibles</p>

	<p>centre ; cela peut inclure la façon de s'assurer que les stratégies COVID-19 atteignent les plus vulnérables, qu'elles ne font pas double emploi et qu'il y a le moins de lacunes possible ; en attendant, elle peut se dérouler en ligne et être étendue pour se faire en personne après la fin du confinement.</p> <p>4.2.2 Sensibilisation de toutes les parties prenantes concernées/mise en place d'une plateforme. Les acteurs locaux, nationaux et internationaux sont sensibilisés à la finalité des hubs. Les entités qui ont besoin d'un appui supplémentaire pour pouvoir s'engager efficacement bénéficieront d'un appui, d'une formation et d'un encadrement sur mesure. Cette activité portera sur le mandat du centre, les méthodes de travail, les stratégies de communication, le plan de travail, etc. en vue d'assurer une coordination accrue et plus efficace du développement. Ces activités feront en ligne pour phase deux.</p> <p>4.2.3 Le Centre municipal de soutien à la paix et à la jeunesse se réunit régulièrement et prend les décisions pertinentes : Lors de la première réunion, les méthodes de travail et les résultats de l'exercice de cartographie seront présentés ; le projet PBA sera présenté et le centre devra s'entendre sur les critères de sélection des communautés (urbaines, périurbaines et rurales) et sur la manière de sélectionner les jeunes pour le projet (en respectant les critères préétablis par le projet, ainsi que les bonnes pratiques). Il peut également entamer des discussions sur les meilleures pratiques en matière d'engagement des jeunes dans la municipalité en question afin d'éclairer la mise en</p>	<p>Indicateur 4 2.3</p> <p>Mise en place et fonctionnement de centres municipaux de soutien à la paix et à la jeunesse dans chacune des sept municipalités.</p> <p>Base de référence : Non Cible : Oui</p>	<p>Procès-verbal de la réunion rédigé par l'équipe de projet</p> <p>Rapports sur les bonnes pratiques en matière d'engagement des jeunes</p>	<p>Les réunions ont lieu au moins une fois par trimestre</p>
--	--	--	--	--

	<p>œuvre du projet (s'aligne sur le point 1.1.1). Calendrier des engagements avec les groupes de jeunes (aligne avec 1.3.1 et 1.3.3). Mécanisme de coordination : Pendant la crise COVID-19 et pour la suite, les conseillers locaux et les conseillères locales peuvent organiser régulièrement des mécanismes de coordination en ligne pour s'assurer que la réponse est sensible aux jeunes, au genre et aux conflits et que les acteurs et actrices maximisent l'utilisation de leurs ressources pour atteindre un maximum de personnes de la manière la plus efficace possible. Assurer la visibilité auprès des médias locaux, régionaux et nationaux sur l'existence de la plateforme comme ressource indispensable pour toute planification relative à la région en durant la crise relative à la COVID-19 surtout par rapport aux jeunes marginalisés.</p>			
	<p>Produit 4.3 Création d'un « Centre pour la paix et la jeunesse dans le Sud qui se réunira tous les trimestres – pour la coordination et l'apprentissage.</p> <p><u>Liste des activités au titre de ce produit :</u></p> <p>4.3.1 Mise en place de réunion des Hubs : Un conseiller local, un représentant de la société civile (national), un représentant de la société civile (international) et un membre de NEET de la municipalité sont choisis pour participer au « Centre pour la paix et la jeunesse pour le Sud » de chaque municipalité (selon</p>	<p>Indicateur 4.3.1</p> <p># d'éditions du Sustaining Peace and Youth Hub for the South % de femmes impliquées</p> <p>Base de référence : 0 Cible : 6 / 50%</p>	<p>Procès-verbal de la réunion rédigé par l'équipe de projet Liste de participants</p>	<p>Les réunions ont lieu au moins une fois par trimestre</p>
		<p>Indicateur 4.3.2</p> <p># des plans de travail, des stratégies de communication et des stratégies d'apprentissage et de développement tenant compte des sexospécificités sont élaborés</p> <p>Base de référence : 0 Cible : 7</p>	<p>L'équipe du projet</p>	<p>Élaboration de stratégies de communication, d'apprentissage et de perfectionnement</p>

	<p>un système de rotation). Les acteurs qui ont besoin d'aide pour participer recevront du mentorat et de l'accompagnement. Les partenaires bilatéraux et la Banque mondiale seront invités à devenir membres du centre. Ces réunions devraient être présidées par le Ministère des affaires locales et de l'environnement en vue de mieux comprendre le paysage du développement en ce qui concerne la jeunesse dans le sud et de coordonner les efforts et de générer l'apprentissage. Pour réduire les coûts et le temps de déplacement, la réunion devrait se tenir dans le sud (lieu à déterminer).</p>	<p>Indicateur 4 3.3 Les écarts, les chevauchements et les possibilités de soutien aux jeunes sont identifiés et analysés dans l'étude, tenant compte du genre</p> <p>Stratégie d'étude et de coordination disponible Base de référence : Non Cible : Oui</p>	Équipe du projet	Élaboration d'une stratégie d'étude et de coordination
	<p>4.3.2 Renforcement des capacités de la plateforme et élaboration d'une carte interactive en ligne des municipalités en une carte interactive en ligne pour le sud (e-hub) : Le programme VNU collabore avec le Ministère des affaires locales et les conseillers municipaux de chacune des sept municipalités pour élaborer un plan de travail, une stratégie de communication et une stratégie d'apprentissage et de développement. Les plateformes municipales en ligne développées (4.1.2) sont fusionnées en une plateforme en ligne pour le Sud. Cela doit être aligné sur les informations disponibles sur le réseau (1.4.3).</p>	<p>Indicateur 4 3.4 # d'ateliers organisés # de meilleures pratiques identifiées et partagées</p> <p>Base de référence : 0 Cible : 2</p>	Rapport d'atelier élaboré par l'équipe de projet	Connaissances développées au niveau local partagées au niveau national
	<p>4.3.3 Étude sur les lacunes, les chevauchements et les possibilités de soutien des jeunes dans le Sud et stratégie pertinente élaborée pour éclairer le travail du Centre pour le Sud : En utilisant la collecte de données sur la carte interactive pour le Sud et grâce à des engagements avec les principales parties prenantes, cette</p>	<p>Output Indicateur 4.3.5 Élaboration d'une note de réflexion</p> <p>Base de référence : Non Cible : Oui</p>	Équipe de projet	Note de réflexion disponible

	<p>étude permettra d'élucider les domaines où il existe des chevauchements, des lacunes, des défis et des opportunités concernant le travail des acteurs locaux, nationaux et internationaux qui travaillent à maintenir la paix et le Sud. Cette étude servira de base à la stratégie de coordination du ministre des Affaires locales à travers les méthodes de travail du Pôle Soutenir la Paix et la Jeunesse dans le Sud.</p> <p>4.3.4 Organisation d'ateliers d'une journée à mi-parcours et d'une journée à la fin du projet : Ces ateliers seront l'occasion pour les jeunes de différentes municipalités de partager entre eux les leçons et les enseignements tirés du projet au niveau national, avec l'engagement du gouvernement et de la communauté internationale (y compris des acteurs clés tels que la Banque mondiale, les donateurs bilatéraux et la Fédération nationale des villes tunisiennes, entre autres), en vue de fournir un aperçu des modèles novateurs pour soutenir la paix par des approches fondées sur la résilience et d'explorer les possibilités de renforcer les groupes de jeunes en place et d'étendre ce modèle aux autres municipalités du Sud et d'autres régions. Un groupe de jeunes de chaque municipalité est sélectionné (de manière transparente et participative) pour présenter i) le travail de leur groupe de jeunes dans leur communauté (QIP et projet à moyen terme) ii) le travail de tous les groupes de jeunes au niveau municipal (priorisation par les jeunes, stratégie axée sur les jeunes/ stratégie de développement durable imprégnée de jeunes ; exécution, suivi et évaluation du projet ; iii) interactions</p>			
--	--	--	--	--

	<p>avec 'Sustaining Peace and Youth Hubs', et Réseau des jeunes du Sud.</p> <p>4.3.5 « Note de reflexion » sur la participation des jeunes femmes et des jeunes hommes marginalisés » : Sur la base des enseignements tirés du processus de suivi et d'évaluation envisagé pour le projet, les boucles de rétroaction ont été intégrées dans le modèle « Indicateur de paix au quotidien », les centres municipaux de la paix et de la jeunesse, le centre de paix et de jeunesse pour le Sud, le réseau des jeunes pour le Sud, ainsi que les groupes de discussion/entretiens avec les principaux acteurs (ONG, associations, jeunes, acteurs locaux, nationaux et internationaux). Note de réflexion diffusée dans toute la Tunisie et par l'intermédiaire des centres de la région MENA, et d'autres moyens de faire connaître les principaux enseignements et enseignements tirés du projet.</p>			
--	---	--	--	--

Annex C: Liste de vérification pour le lancement du projet

Question	OUI	NON	Commentaire
1. Les partenaires de mise en œuvre ont-ils tous été identifiés ? Si non, quelles étapes restent et le chronogramme	X		
2. Les termes de référence pour le personnel clef sont-ils finalisés et prêts à être lancés ? Veuillez attacher.	X		- Chargé.e de communication - Coordonnateur Hub - Gender Mainstreaming expert En cours de recrutement
3. Les sites d'intervention du projet ont-ils été identifiés ? Si non, quelles étapes restent et le chronogramme	X		
4. Les communautés locales et les représentants du gouvernement ont-ils été consultés sur l'existence du projet ? Veuillez expliquer quand cela a été fait ou quand ce sera fait.		X	Les autorités locales ont été consultées à plusieurs reprises. Les ONG locales aussi Les communautés locales le seront dès le début du mois de juillet
5. Une analyse préliminaire / identification des leçons apprises / activités existantes a-t-elle été effectuée ?	X		Lors de la conception du projet. Il est aussi prévu de conduire une Étude sur les lacunes, les chevauchements et les opportunités pour les jeunes du Sud
6. Les critères de détermination des bénéficiaires ont-ils été identifiés ? Si non, quelles étapes restent et le chronogramme	X		
7. Des accords ont-ils été mis en place avec la contrepartie nationale pertinente au sujet de la mise en œuvre du projet entre les agences bénéficiaires ?	X		MoU signés avec les 7 municipalité
8. Des arrangements clairs ont-ils été prévus concernant la stratégie de mise en œuvre entre les différentes agences bénéficiaires ?	X		
9. Quelles sont les autres activités de préparation devant être entreprises avant que le projet ne démarre et combien de temps sera-t-il nécessaire pour les effectuer ?		N/A	